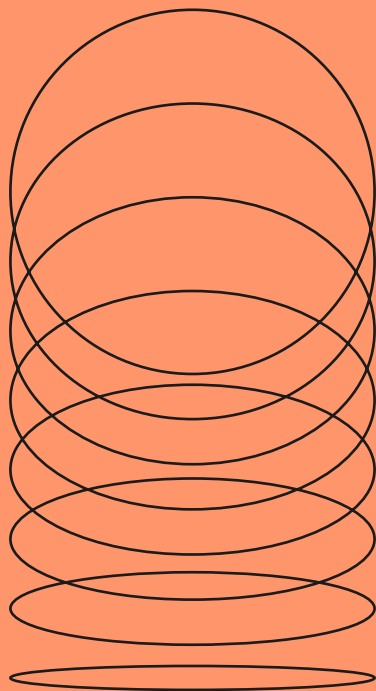


LES CAHIERS DES RENCONTRES ÉCONOMIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

Amorcer les *rebonds*



Amorcer les *rebonds*

SOUS LA DIRECTION
DE JEAN-HERVÉ LORENZI

AMORCER LES REBONDS

**DANS LA COLLECTION DES
CAHIERS DES RENCONTRES ÉCONOMIQUES 2023**

**DISSIPER LES INCERTITUDES
RECRÉER LES ESPOIRS
FAIRE DES CHOIX
AMORCER LES REBONDS**

EN COLLABORATION AVEC



INTRODUCTION	5
PAR JEAN-HERVÉ LORENZI	

LES SOCIÉTÉS HUMAINES, L'ÉCONOMIE ET L'ÉVOLUTION	9
PAR PASCAL PICQ	

POUR UN DÉBAT D'IDÉES SUR L'IMMIGRATION	23
PAR PHILIPPE LEMOINE	

RECRÉER LES CONDITIONS D'UNE SOCIÉTÉ APAISÉE	37
PAR FRANÇOISE BENHAMOU	

RÉINVENTER LE TRAVAIL	49
PAR MARYLISE LÉON	

IMPOSER UNE MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE ?	61
PAR ÉLISABETH MORENO	

METTRE UN TERME AU PHÉNOMÈNE DES NEETS	75
PAR NATHALIE CHUSSEAU	

L'IMPORTANCE MAJEURE DES COMPÉTENCES ET DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION	87
PAR PATRICK ARTUS	

RÉINDUSTRIALISATION : POURQUOI LA FRANCE A TOUT POUR RÉUSSIR ?	99
PAR AUGUSTIN DE ROMANET	

FAIRE RENAÎTRE L'INDUSTRIE GRÂCE À L'INNOVATION	109
PAR NICOLAS DUFOURCQ	

ESPOIR ET MODERNITÉS	125
PAR PHILIPPE LEMOINE	

AMORCER LES REBONDS

INTRODUCTION

Le monde, l'Europe, la France sont confrontés à des transformations auxquelles personne aujourd'hui ne sait apporter de réponse claire. Alors on parle de *transitions*, ce qui permet d'étaler dans le temps ce poids des doutes, des incertitudes, des impuissances et tout simplement des incompréhensions. Ces transitions sont au nombre de trois, d'importance égale même si, selon les moments, on a tendance à mettre en avant l'une ou l'autre.

La seule qui soit réellement quantifiable, mais tout aussi imprévisible dans ses effets, c'est la transition démographique, qui nous plonge dans un ensemble de complexités. Quel sera le niveau de la dépendance ? Comment assurer le bien-être des populations vieillissantes ? Faut-il adoucir les conditions du départ ? Y a-t-il un problème intergénérationnel ? A chacune de ces questions, chacun a ses réponses. Une seule chose est sûre, c'est que l'insertion et le maintien sur le marché du travail sont clés et que jamais il ne faut y opposer jeunes et vieux, ce qui – et c'est la seule certitude – serait à l'origine d'un conflit irréparable. La seconde transition, celle dont on parle aujourd'hui le plus, c'est la transition écologique, au sujet de laquelle on voit poindre cette vieille pensée millénariste. Nul doute que les risques soient majeurs. La succession de COP sans effets satisfaisants ne peut qu'inciter à une seule volonté, celle d'agir. Enfin, il y a cette transition numérique, qui retrouve toute sa virulence à travers le développement de l'intelligence artificielle et qui permet aux économistes de s'ébattre dans leur terrain de jeu favori, celui du chômage technologique. Quant aux sociologues, ils rappellent à raison que jamais le monde ne fut confronté à une telle explosion de la solitude, celle de chacun d'entre nous confronté à des objets qui nous donnent le sentiment terrifiant de nous échapper.

AMORCER LES REBONDS

Alors, que savons-nous de ces trois transitions ? Rien, ou si peu. Cela ne nous empêche pas d'inlassablement nous exprimer sur ces thèmes, de proposer des solutions souvent inapplicables et surtout de nous dissimuler le fait que ces trois transitions, tout aussi importantes les unes que les autres, vont rentrer en collision. Chacune d'entre elle représente entre 50 et 100 milliards d'euros par an pour un pays comme la France. Évidemment, il est impossible d'imaginer que l'on puisse, sans bouleverser nos systèmes budgétaires et fiscaux, financer ces montants. Alors nous traitons les thèmes pris isolément et parfois, pris de lucidité, nous comprenons que cette convergence unique dans le temps de trois chocs d'une telle nature ne peut que transformer radicalement nos sociétés, ce que l'on appelle un changement de *paradigme*.

C'est exactement ce que nous avons tenté de faire dans ce dernier volet des Cahiers des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence 2023. Après avoir déclaré notre optimisme, *Recréer l'espoir*, nous devons imaginer ce que pouvaient être les tout premiers éléments d'un rebond. Mais encore fallait-il essayer d'en comprendre les contours pour, à partir de cela, dessiner quelques perspectives. Sur ce point-là, l'objectif est atteint. Restons modestes, nous n'y sommes pas pour grand-chose. Mais chacun des articles de ce Cahier est l'incroyable porteur des germes d'une réflexion sur ce que pourrait être notre avenir. Rarement la réflexion n'a été posée à un tel niveau conceptuel que dans ces dix articles, témoignant de l'incroyable difficulté à saisir les mouvements en cours et à formuler des pistes d'actions à mener, à défaut de trouver une trajectoire pour chacune des transitions. En faisant cela, nous avons ouvert le débat sur les Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence 2024, qui se veulent en parfaite continuité avec l'édition précédente : *2024, relier les mondes*.

JEAN-HERVÉ LORENZI

AMORCER LES REBONDS

LES SOCIÉTÉS HUMAINES, L'ÉCONOMIE ET L'ÉVOLUTION

PAR PASCAL PICQ

À PROPOS DE L'AUTEUR

Paléanthropologue au Collège de France, Pascal Picq travaille sur l'évolution en cours de l'humanité dans le cadre des théories modernes de l'évolution. Il est expert de l'Association Progrès du Management, membre associé au Comité Médicis et à l'Académie des Entrepreneurs. Il est récipiendaire du Prix Innovation de l'Entreprise impertinente du Cercle des Entrepreneurs du Futur (2009) et du Prix de l'Innovation sociale de la Fondation Malakoff-Médéric.

SYNTHÈSE

Nous sommes aux prémices d'une évolution pleine et entière de nos sociétés, qui sont désormais contraintes, ou le seront très prochainement, de s'adapter aux transformations technologiques et environnementales. Comment comprendre et appréhender intelligemment tous ces changements qui impacteront nos modèles économiques et sociaux ? C'est à cette question que Pascal Picq s'attaque dans cette contribution.

En rappelant les différentes étapes des évolutions tant économiques que sociétales, l'auteur estime que le XXI^e siècle sera caractérisé par la fin d'une certitude : celle d'un avenir maîtrisé par les humains. L'économie serait désormais marquée par l'innovation, dans un monde qui change très vite, dans lequel la survie serait déterminée en partie par nos capacités à favoriser les diversités émergentes et leurs interactions.

Si plusieurs changements de paradigmes sont à l'œuvre (un monde horizontal où l'innovation émerge aux quatre coins du monde, une prise de conscience d'un monde écosystémique, la production constante de nouvelles inégalités, l'émergence d'une révolution numérique et des intelligences artificielles...), Pascal Picq dresse de nombreuses propositions pour réussir les différentes adaptations auxquelles les humains devront faire face.

INTRODUCTION

« Plutôt que de chercher une cause, mieux vaut considérer les variations dans un éventail de contraintes multiples. »

Michel Serres

Nos sociétés du XXI^e siècle à peine commencé s'interrogent sur deux facteurs affectant ses transformations, la technologie et l'environnement. Si les technologies et les moyens de production s'inscrivent dans les travaux fondateurs d'Adam Smith, de Karl Marx ou de Joseph Schumpeter, ce n'est que très récemment pour l'écologie. Dans les deux cas, les réflexions économiques et sociétales et, finalement, idéelles et politiques, concentrent des divergences d'interprétations. Les débats autour des intelligences artificielles comme des dérèglements climatiques et des biodiversités confrontent des conceptions diverses et souvent opposées issues de traditions anthropologiques plus profondes sur la place des humains dans l'ordre de la création, de la nature ou de l'évolution comme de leurs moyens d'actions. Le champ très diversifié des théories économiques n'y échappe pas.

D'un point de vue strictement évolutionnaire, les sociétés humaines ont inventé la coévolution bio-culturelle, des capacités d'adaptation reposant à la fois sur les plasticités morphologique, physiologique et cognitive léguées par l'évolution et, aussi, en transformant leurs environnements grâce aux techniques et leurs usages (Phénotype étendu). Les humains se distinguent des animaux comme des transformateurs de monde ; à la fois par leurs actions et leurs représentations du monde (idéels). Les choix politiques, sociétaux et économiques se situent à l'articulation de ces représentations du monde et du rôle des techniques. Depuis deux millions d'années, les technologies généralisées – *general purpose technologies* – comme le feu hier ou le numérique de nos jours, transforment les sociétés humaines avec des conséquences économiques, sociétales, démographiques, idéelles et écologiques.

AMORCER LES REBONDS

L'actualité récente résonne de ces problématiques avec l'accélération de la révolution numérique, stimulée par les intelligences artificielles, comme Chat-GPT et les métavers. Reste à savoir si elles seront ou non au service de l'humanité de demain. Les avis divergent considérablement entre le solutionnisme des progressistes technophiles, voire exacerbé des transhumanistes libertariens, et les techno-sceptiques répondant à diverses traditions philosophiques technophobes allergiques à tout changement. Le vote récent de la loi sur l'environnement liée au *Green Deal* au Parlement européen offre une illustration aussi tranchée que récente.

Est-ce qu'un regard venant de l'anthropologie évolutionniste peut contribuer à éclaircir ces questions des plus urgentes sur fond d'urbanisation massive des populations humaines, de dérèglement climatique et de fragilisation des écosystèmes et de leurs biodiversités ? Indéniablement, une question d'évolution humaine.

DE QUOI PARLONS-NOUS ?

La pensée économique dominante reste marquée par des concepts fossilisés bien que de plus en plus remis en question, comme l'agent économique rationnel, les équilibres des marchés, l'indifférence aux facteurs sociétaux ou environnementaux et l'idée que ne prévaut qu'un seul modèle mu par la croissance, les crises n'étant que des ajustements. Pour mémoire, citons « la fin de l'histoire » de Francis Fukuyama sur le triomphe ultime des sociétés libérales et démocratiques ou encore la « fin du travail » de Jeremy Rifkin dans les années 1990 ; ce qui n'a pas manqué du surprendre les anthropologues évolutionnistes.

On retrouve peu ou prou cet ensemble de concepts dans les représentations de l'évolution et plus particulièrement de l'évolution humaine : Sapiens comme aboutissement ultime de l'évolution des espèces et, si on désire encore évoluer, dépasser les contraintes de sa nature humaine, s'en remettre aux technologies. L'hominisation triomphante se prolonge par le transhumanisme.

L'idée dominante est celle d'un ancêtre audacieux – toujours un mâle – qui se redresse pour marcher, dominateur dans les savanes, le regard fixé sur son devenir, obligé de se défendre d'une nature hostile et contraint d'inventer des outils et des

LES SOCIÉTÉS HUMAINES, L'ÉCONOMIE ET L'ÉVOLUTION

armes pour assurer sa survie. Du mythe de Prométhée à celui de l'homínisation, une conception qui glisse vers le sexisme et les questions sociétales, l'environnement et les biodiversités et la question des techniques. Le succès irrationnel des transhumanistes en représente la version la plus exacerbée.

Ce récit est un parfait exemple de discours évolutionniste, mais pas au sens des théories biologiques de l'évolution. Cet évolutionnisme émerge au XVIII^e siècle dans le cadre des Lumières, animé de l'idée d'améliorer la condition humaine. La pensée économique émerge dans ce contexte. Depuis, tous les grands systèmes idéologiques du progrès, de droite comme de gauche, s'inscrivent dans cet évolutionnisme social et culturel (hormis les épisodes récurrents et utopiques de retours aux sources ; sans connaissances de ces « sources » en anthropologie). Il se forge avant que ne se construisent les théories biologiques de l'évolution, non sans les influencer. Plus précisément, cela fait à peine un demi-siècle que les théories de l'évolution se dégagent du carcan évolutionniste, ce qui n'est pas sans incidences, plus récentes, sur l'économie et les stratégies adaptatives des entreprises. Comme les espèces, les entreprises entrent dans le registre des systèmes adaptatifs complexes.

Cependant, ce qu'on appelle l'économie évolutionniste s'inscrit plus résolument du côté de l'évolutionnisme culturel que de l'évolutionnisme biologique avec, en toile de fond, les approches lamarckiennes et darwiniennes ; en référence respectivement à Jean-Baptiste de Lamarck et à Charles Darwin.

Thorstein Veblen et Joseph Schumpeter comptent parmi les premiers économistes intéressés par ce rapprochement ; en fait, des pensées plus évolutionnistes que darwiniennes. On loue leur prudence épistémologique, d'autant que si la pensée économique découle d'une riche histoire et nombre d'écoles, il en va de même pour les théories biologiques de l'évolution. Terrain interdisciplinaire miné de chausse-trappes épistémologiques.

L'économie évolutionniste jouit d'un renouveau un siècle plus tard au cours des années 1990 (Richard Winter et Sidney Nelson) avec quelques protagonistes en France. Elle fait l'objet d'une revue dédiée depuis une trentaine d'années *Evolutionary Economics*. Comment passer de la simple métaphore à l'analogie – au mieux heuristique – à une véritable ontologie ?

DÉCROISSANCE, ÉCONOMIE EN ÉQUILIBRE, CHASSE ET CUEILLETTE

Il revient à chaque fois que les sociétés humaines entrent dans une période de changement. On remarque que cela se répète à chaque fin de siècle, soupçonnant plus un trait de la psychologie collective de nos sociétés qu'une loi cyclique immanente, des cavaliers de l'apocalypse de l'An mil au bug de l'an 2000. Changer le calendrier n'y fera rien. Ces angoisses procèdent de représentations du monde qui n'ont rien à voir avec des phénomènes naturels, comme les catastrophes naturelles. Elles sont purement anthropiques.

D'abord, de profonds changements conceptuels à la fois dans le champ des théories de l'évolution comme dans celui des théories économiques. Les tentatives de rapprochement se fondent sur la perception de problématiques communes, mais qui pour l'heure n'ont pas vraiment convaincu. Un point commun cependant, la nécessité de comprendre les mécanismes agissants, de passer respectivement des approches macroévolutionnistes et macroéconomiques à des approches microévolutionnistes et microéconomiques.

Le passage d'une économie évolutionniste/transformiste classique avec ses concepts d'équilibre des marchés et d'agent économique rationnel à une véritable économie évolutionnaire s'articule sur ce déplacement épistémologique, comme les travaux de Daniel Kahneman et de l'économie expérimentale. Le fait que, par exemple, nos décisions reposent sur les mêmes traits psychologiques que les singes capucins ou les chimpanzés interpelle notre évolution et, plus largement, l'évolution. Le XXI^e siècle se caractérise par la fin des certitudes en un avenir maîtrisé par les humains. On se demande donc comment ont fait nos ancêtres, et plus largement les autres espèces, ont fait pour s'adapter.

L'acronyme VUCA (*Vulnerability, Uncertainty, Complex, Ambiguous*) fait son retour pour décrire un monde Vulnérable, Incertain, Complexe et Ambiguë (VICA en français). D'un point de vue évolutionnaire, il en est toujours ainsi pour toutes les espèces. Cependant, seules les sociétés humaines s'efforcent de penser le monde selon des schémas idéels, que ce soit pour un monde fixe ou progressiste, très rarement en regard d'un monde évolutionnaire et contingent. Le changement, d'accord, mais à condition que ce soit dans la continuité.

LES SOCIÉTÉS HUMAINES, L'ÉCONOMIE ET L'ÉVOLUTION

Comment font les espèces pour s'adapter au monde VUCA qu'elles contribuent elles-mêmes à changer ? Le génie de Darwin est d'avoir compris cette idée aussi géniale que fondamentale : les diversités et leurs interactions. Les théories de l'évolution sont des théories des variations : les chances de s'adapter à un monde incertain reposent sur ces variations qui sont autant de potentialités probables pour l'adaptation.

Pourquoi la question des diversités au sein des entreprises prend-elle une telle importance depuis quelques années ? Tout simplement parce que nous sommes passés dans une économie de l'innovation, dans un monde qui change très vite, un monde VUCA dont nous sommes les principaux agents. Nous sommes entrés brutalement dans des mondes darwiniens et pour survivre dans de tels mondes, il faut être darwinien ; donc favoriser les diversités émergentes et leurs interactions. Notre vieille Europe lamarkienne a du souci à se faire (ce n'est pas l'anthropologue évolutionniste qui le dit, mais les rapports de la Commission européenne). Notre arrogance nourrie de l'évolutionnisme culturel occidental a fait que nous n'avons pas vu arriver les Japonais avec l'électronique dans les années 1980 ; les Indiens dans la sidérurgie au tournant des années 2000 ; aujourd'hui les Chinois avec les intelligences artificielles. Les diversités à la tête des grandes entreprises de la tech américaine donnent pâle figure aux dirigeants et dirigeantes des grandes entreprises européennes. Discriminer dans une économie de l'innovation mondialisée, c'est perdre en adaptabilité, ce qu'on appelle « *the costly business of discrimination* ». La perte potentielle de la seule discrimination envers les femmes s'évalue à des milliers de milliards d'Euros à l'échelle mondiale.

Premier changement de paradigme, nous sommes passés d'un monde lamarkien à un monde darwinien ; et pas du fait de la nature.

Deuxième changement de paradigme : la Terre est redevenue plate. À la conception de la verticalisation de l'histoire humaine selon les canons de l'évolutionnisme occidental jusqu'à la déclaration de Francis Fukuyama, s'impose un monde horizontal dans lequel les innovations émergent dans différentes parties du monde (comme les agricultures il y a dix mille ans).

Troisième changement de paradigme, la prise de conscience d'un monde écosystémique. Le concept d'écosystème des entreprises et des affaires n'est pas

AMORCER LES REBONDS

nouveau. Il revient à la suite des défaillances de nos économies pendant la crise de la Covid-19 et la guerre en Ukraine. Il commence à en être de même avec les environnements affectés par les dérèglements climatiques et les disparitions des biodiversités. Cependant, on reste encore loin d'une véritable approche écosystémique. Un écosystème se compose d'une biocénose – l'ensemble des espèces d'une communauté écologique – et d'un biotope – les caractéristiques physiques ou non biologiques des habitats. On commence à peine à intégrer les conséquences négatives des dérèglements climatiques, évaluées à des centaines de milliards de dollars à la suite des rapports Nicholas Stern (2 à 20 % du PIB mondial). Il en est de même pour les biodiversités avec le rapport Parth Dasgupta ; qui reste peu cité (pour mémoire, le GIEC est créé en 1989 et l'IPBES en 2012). Les changements climatiques comme les pertes de biodiversités sont évalués en références à nos systèmes économiques actuels, ce que cela leur coûte en pertes potentielles ou en services rendus. Plus explicitement, on campe sur le postulat d'un écosystème humain affecté par des externalités négatives qu'il produit lui-même sans penser de nouvelles économies intégrant ces changements, comme l'économie circulaire.

Il y a aussi les questions sociétales, qui n'ont pas fait l'objet de rapports comme pour le climat et les biodiversités. Les changements d'économies et de sociétés produisent toujours de nouvelles inégalités. La bipolarisation socio-économique qui affecte nos sociétés depuis deux décennies résulte de ces évolutions.

Un tel état n'est pas propice pour s'engager sur un chemin d'avenir pour tous. Et là, on se heurte à notre psychologie issue de notre évolution face au changement et son aversion pour les pertes. C'est bien pour cette raison que nos politiques ne parlent plus de destruction créatrice ; notre cerveau simiesque se focalisant sur les pertes. Rien à faire, même si depuis deux millions d'années toutes les révolutions technologiques généralisées ont produit plus d'activités qu'elles n'en ont détruites, n'en déplaise aux gourous de l'avenir du travail qui campent sur les craintes du remplacement par les machines avec le partage comme seule solution, saupoudré de tâches à distances. Il n'y a jamais eu autant de travail sur la Terre depuis l'émergence de l'humanité. Une fois de plus, des analyses basées sur un monde perdu plutôt que sur un monde qui advient ; rien de plus erroné d'un point de vue évolutionnaire.

LES SOCIÉTÉS HUMAINES, L'ÉCONOMIE ET L'ÉVOLUTION

Ces affirmations sur le remplacement ou la seule solution du partage du travail ignorent une réalité de la dynamique des écosystèmes : plus il y a d'acteurs ou d'agents économiques, plus l'écosystème se diversifie, se consolide et résiste à des entrants perturbateurs. Autrement dit, les économies où il y a plus de séniors qui travaillent, plus de juniors que travaillent, plus de femmes qui travaillent, plus de diversités qui travaillent et plus de machines qui travaillent - comme les robots et les cobots - plus les différentes populations d'agents économiques tendent à s'accroître ; renforçant l'écosystème et son économie.

Quatrième changement de paradigme, la révolution numérique et les intelligences artificielles. Depuis presque deux décennies, nos économies baignent dans l'espace digital darwinien. Les appareils connectés, le *cloud*, les réseaux, les données croissant de façon exponentielle, les services en ligne stimulent une fièvre entrepreneuriale à l'échelle mondiale, perturbant « l'équilibre » de la fin du XX^e siècle avec l'ubérisation, terme déjà oublié depuis la pandémie.

L'écosystème numérique a, de façon virale, déjà profondément changé nos vies individuelles, sociales, culturelles, économiques et politiques. Ce que l'on sait moins, c'est que la « nouvelle intelligence artificielle » est bio-inspirée et, plus précisément, inspirée de la biologie évolutionnaire (neurones artificiels, algorithmes évolutionnaires, darwinisme artificiel, écosystèmes numériques, espace digital darwinien ...). L'écosystème numérique évolue déjà en partie par lui-même, à l'instar de l'IOT (*Internet of Things*).

En fait, les sociétés humaines n'ont jamais échappé aux mondes darwiniens. Ce qu'on appelle le darwinisme universel ou exodarwinisme ne s'apparente en rien à une tentative de réductionnisme biologique. La biologie évolutionnaire n'en compose qu'une partie. Dès qu'il y a émergence de diversités (innovations, startups, TPE...) ; dès qu'interviennent des mécanismes de sélection (nouveaux marchés, devenir des licornes, *serial entrepreneurship*...) ; dès qu'il y a transmission et développement (ETI, grandes entreprises, entreprises centenaires ...) on est dans un monde darwinien.

Nos systèmes économiques modernes depuis la fin du XVIII^e siècle et les idéologies du progrès afférentes, de droite comme de gauche, se sont construits contre un des fondateurs de l'économie moderne, Thomas Malthus ; ce même

AMORCER LES REBONDS

Malthus qui inspire la pensée de Charles Darwin quelques décennies plus tard. Malthus revient frapper à la porte des temples de la pensée économique. La parenthèse anti-malthusienne vient de se refermer avec la fin du Premier âge des machines et la prise de conscience de la limite des ressources terrestres.

Petit point d'histoire à propos de Darwin et de l'économie. Charles renonce à voir sa théorie appliquée aux affaires humaines. De son vivant, deux dérives émergent, une qui donnera le « darwinisme social » avec Herbert Spencer du côté néolibéral, l'autre anti-darwinienne avec Karl Marx du côté communiste ; deux fléaux idéologiques avec leurs conséquences économiques, sociétales et environnementales depuis plus d'un siècle. Un autre Darwin s'avère plus intéressant, Erasmus, le grand-père de Charles. Ami, entre autres, d'Adam Smith, il fonde avec d'autres coreligionnaires la *Lunar Society* (Société lunaire) de Birmingham en 1765 (un an avant la naissance de Malthus). Ce groupe d'amis invente tout simplement la Révolution industrielle, animé par l'esprit des Lumières (idéel). Erasmus est le premier médecin moderne, poète, écologiste avant la lettre, déjà évolutionniste, passionné par les nouvelles technologies mues par l'électricité (il est ami avec Benjamin Franklin) ou la vapeur (James Watt est de la partie), manager de la première manufacture mécanisée – celle de ses amis Matthew Bolton, premier entrepreneur moderne, et Josiah Wedgwood, l'inventeur du marketing) – et militant farouche contre les inégalités envers les femmes et aussi contre l'esclavagisme sans oublier une sensibilité sociale. Rien de moins. Tout y est. On oublie trop souvent de revenir aux fondamentaux ; en l'occurrence ceux du vrai libéralisme économique.

Précision importante, de tels changements s'accompagnent toujours de l'émergence d'une ou de nouvelles classes sociales comme l'érosion ou la disparition d'autres. Le prolétariat émerge avec la Révolution industrielle et finit par décliner avec la fin du Premier âge des machines, celui des machines main d'œuvre. Le Deuxième âge des machines avec les machines cerveau-œuvre s'accompagne de l'essor de la classe des entrepreneuses et des entrepreneurs.

Et c'est un événement aussi brutal qu'exogène qui nous ramène vers des fondamentaux évolutionnaires. La pandémie a agi comme la sélection naturelle sur les personnes, les entreprises et les sociétés. Ce qui nous amène au rebond.

SÉLECTION NATURELLE ET REBOND

Le terme apparaît fréquemment dans la sphère économique, et tout particulièrement dans le secteur de la finance pour décrire les fluctuations des marchés boursiers. L'évolution des indices aligne des rebonds – des hauts et des bas – qui dessinent une courbe ascendante en dents de scie. Les petits rebonds systémiques sont dans la normalité, des ajustements. Les grosses chutes correspondent à des crises majeures. Que ce soit dans la phase systémique ou les crises, les rebonds sont de même nature, mais avec des conséquences socio-économiques différentes.

Il en va de même pour l'évolution des communautés écologiques. L'évolution procède selon le modèle dit des équilibres ponctués : longues périodes de relative stabilité – les équilibres – entrecoupées par des phases de changements rapides – les ponctuations. Rappelons que ces équilibres ne sont pas statiques.

Comme la sélection naturelle, la pandémie n'a rien créé, elle a sélectionné, et quelque peu éliminé. Avant la pandémie, les entreprises engagées dans de vraies transformations numériques et RSE restent minoritaires, voire critiquées quant à leurs missions premières. Elles ont mieux supporté la crise et se sont retrouvées renforcées. Il y a eu sélection sur leur adaptabilité qui repose sur une culture de transformation interne tout en étant sensible aux facteurs de changements externes, sociétaux et/ou environnementaux. C'est le socle du rebond.

Avec des approches différentes liées à leurs sensibilités culturelles respectives, les problématiques RSE s'affirmaient dans le monde anglo-saxon comme sur le continent européen. Le débat *shareholders/stakeholders* opposait les tenants d'un néolibéralisme centré que sur les affaires et indifférent aux facteurs sociétaux et environnementaux – doctrine Milton Friedman – et un libéralisme responsable dans la lignée de la *Lunar Society*. En Europe et en France, cela passe par des réglementations qui viennent des institutions (loi PACTE). Cette « philosophie entrepreneuriale » favorise ces entreprises et leurs communautés entrepreneuriales par leur idéal (le sens), le socle du rebond.

QUELQUES PROPOSITIONS

Il est grand temps de se dégager d'une conception universelle, linéaire et améliorative de l'histoire de l'humanité, celle qui a conduit à l'idée de fin de l'histoire. La « mondialisation heureuse » a viré à un état du monde insoupçonné en deux décennies. Aucun anthropologue évolutionnaire n'aurait prétendu savoir quelle serait cette évolution, mais néanmoins certain que l'état de l'humanité n'arriverait pas à un équilibre, toujours en référence à deux raisons principales. L'une, endogène, est liée aux diversités existantes et émergentes au sein des sociétés humaines ; l'autre, exogène, est associée aux changements climatiques et environnementaux. Très darwinien pour les facteurs endogènes tout en s'inscrivant dans la logique lamarkienne de la nécessité de s'adapter aux changements d'environnements.

Éviter les gourous très médiatiques de la philosophie et des sciences humaines qui distillent l'inquiétude du remplacement par les machines – n'ayant déjà rien compris aux intelligences animales et encore moins à l'évolution humaine, comment imaginer qu'ils/elles le pourraient avec celles des machines. Un critère pour les reconnaître : ils/elles parlent de l'animal, de l'Homme ou de l'intelligence artificielle au singulier sans jamais les définir, sans compréhension de leurs diversités.

Éviter les gourous du travail qui ne jurent que par le partage, la fin du travail ou son remplacement par les machines en contradiction de ce qu'est l'évolution des sociétés humaines depuis deux millions d'années ; ce qui inclut notre histoire moderne.

Éviter les gourous techno-hallucinés qui prétendent que les machines vont se charger de toutes les tâches laborieuses pour libérer notre créativité. Toute adaptation est un nouveau compromis avec ses avantages et ses désavantages. Il faut évaluer et prendre en compte ces derniers ; ne pas les occulter.

Passer d'un modèle lamarkien par filières à un modèle darwinien écosystémique au niveau local, régional, national et européen. En notant qu'une approche écosystémique s'appuie forcément sur l'économie circulaire.

LES SOCIÉTÉS HUMAINES, L'ÉCONOMIE ET L'ÉVOLUTION

Favoriser les diversités humaines, artificielles et hybrides humains/machines dans les entreprises et les institutions. Donc, agir contre toutes les formes de discriminations, ce qui interpelle les ressources humaines et les modes de management des équipes.

Soutenir la culture entrepreneuriale, ce qui revient à renforcer le *Small Business Act* européen dans les pays de la Communauté européenne. Ce qui requiert une culture de l'essai/erreur et non plus de la faute ou de la sanction personnelle.

Stimuler et soutenir la création et le développement d'entreprises dans l'économie sociale et solidaire et aussi dans les économies verte, bleue et grise.

Mettre en avant et soutenir les entreprises de taille importante déjà engagées dans de vraies problématiques RSE et faire en sorte qu'elles instaurent une culture de valeurs partagées (*Share Value System*) et diffusées auprès des clients et des clientes, des citoyens et des citoyennes et de toutes les parties prenantes internes et externes, ce qui vaut pour le secteur public et les collectivités locales.

Si des parties prenantes rencontrent des difficultés, organiser des systèmes de partage d'expérience et d'entre-aide. Car, dans un écosystème, quand les agents, tout en assurant leurs intérêts, rendent des services gratuits à d'autres agents, sa diversité augmente, il se montre plus résilient, plus innovant et résiste mieux à l'intrusion d'agents indésirables. Dans cette logique, si tous les agents n'y gagnent pas, aucun n'y perd.

AMORCER LES REBONDS

POUR UN DÉBAT D'IDÉES SUR L'IMMIGRATION

PAR PHILIPPE LEMOINE

À PROPOS DE L'AUTEUR

Philippe Lemoine, intellectuel et entrepreneur engagé, est président de la Fondation internet nouvelle génération et anime le Forum d'Action Modernités.

SYNTHÈSE

Les débats d'idées sur l'immigration n'existent pas dans le champ des prospectives sociales. La principale raison est la suivante : aucun espace intellectuel ne serait disponible. Seul le champ politique a investi ce sujet, avec un positionnement à gauche inaudible et un positionnement à droite qui enflamme chaque tentative de discussion. Ce terrible constat est le point de départ de Philippe Lemoine pour analyser le pourquoi du comment des enjeux migratoires en France.

S'appuyant sur l'histoire, l'auteur rappelle que les Hommes ont toujours migré. Si au cours du temps ces migrations ont souvent été la cause de violence entre les peuples, les conditions dans lesquelles la question se pose aujourd'hui remontent à la Révolution française, moment où le statut d'immigré se développe par opposition à la création du statut de citoyens, et à la notion de nation.

Il faut poser les nouvelles conditions pour un débat plus apaisé, à partir notamment des trois contributions que l'immigration pourrait apporter à la France. D'abord, elle serait un facteur de richesse pour l'ensemble des sciences sociales. Ensuite, nous aurions beaucoup à apprendre des populations armées d'une expérience de survie. Enfin, le brassage des cultures peut renforcer une conscience planétaire. A travers cette contribution, Philippe Lemoine dresse des propositions d'action pour reprendre la parole sur l'enjeu de l'immigration.

POUR UN DÉBAT D'IDÉES SUR L'IMMIGRATION

L'immigration est l'angle mort des prospectives sociales. Si l'on parle du risque que l'intelligence artificielle ou que les robots viennent remplacer les Hommes, on ouvre un champ de débats sur lequel sociologues, économistes, technologues, prospectivistes, tout le monde a quelque chose à dire. Malgré les tentations du déterminisme technologique, on parvient à faire une place à des réflexions construites. En revanche, si on se risquait à parler d'immigration en termes prospectifs, on allumerait un conflit si violent qu'on préfère laisser le diable dans sa boîte et faire comme si on pouvait s'interroger sur l'horizon des sociétés sans aborder cet enjeu. Sur l'immigration, l'espace du débat intellectuel n'existe pas.

Il n'en va pas de même de l'espace du débat politique. La question de l'immigration est redevenue en France ce chiffon rouge qui exacerbe d'autant plus les tensions qu'il parvient à cristalliser les affrontements, tout en creusant l'écart entre le système politique et ce que vit la population. L'extrême-droite prospère sur ce thème qu'elle s'est approprié depuis si longtemps que le Rassemblement National de Marine Le Pen serait prêt à le relativiser s'il n'était pas concurrencé par le discours plus offensif de Reconquête et d'Éric Zemmour. Privé de majorité parlementaire, le Président de la République, Emmanuel Macron, projette une grande opération de triangulation, en mettant en débat une nouvelle loi qui contraindrait Les Républicains à se rapprocher de lui pour éviter que leur électoral leur reproche leur immobilisme et se déporte encore plus vers le RN. Mais, anticipant le piège, la droite a déjà pris les devants, en déposant un texte qui fait monter les surenchères de façon à ce que le centre vienne à la droite, plutôt que la droite au centre.

Quant à la gauche, elle poursuit imperturbablement la route qu'elle suit depuis des années : ne rien dire sur ce sujet clivant ou dire si peu qu'elle demeure inaudible. Ses responsables croisent les doigts pour que le thème n'émerge pas, tout en sachant parfaitement que c'est peine perdue et qu'il faudra bien en passer par là. Les uns font mine de croire qu'il suffit d'en appeler aux experts et de faire connaître les vrais chiffres pour dégonfler l'enjeu fantasmatique de l'immigration.

AMORCER LES REBONDS

D'autres se rendent au Danemark, en croyant pouvoir tirer des leçons innovantes de ce que fait un gouvernement social-démocrate converti à une doctrine populiste de contrôle strict de l'immigration. Sans dégager de vraies perspectives, les uns et les autres parviennent à se diviser sur les thèmes culturels de l'universalisme et du multiculturalisme qui se relie indirectement à l'enjeu de l'immigration.

En fait, la scène intellectuelle paraît figée depuis le milieu des années 80 quand Laurent Fabius, Premier ministre, déclarait que le Front National posait de bonnes questions mais y apportait de mauvaises réponses. De bonnes questions, vraiment ? L'expérience montre pourtant que ce sont les questions qu'il faut réinterroger car, formulées d'une certaine manière, elles referment le champ des interrogations et le spectre des réponses politiques. Il nous paraît urgent d'ouvrir un espace pour le débat d'idées sur ce thème et, pour cela, de réinterroger les questions, de formuler de nouvelles problématiques, d'esquisser des propositions d'action.

RÉINTERROGER LES QUESTIONS

Depuis des millénaires, l'Homme n'a pas cessé de migrer. Avant même Homo Sapiens, des migrations d'espèces humaines ont eu lieu, il y a 1 ou 2 millions d'années, « out of Africa », vers l'Eurasie. Il y a 300 000 ans, l'apparition d'Homo Sapiens en Afrique s'est traduite par plusieurs vagues migratoires dont la plus importante a eu lieu il y a 50 ou 70 000 ans via le corridor du Levant, le détroit de Bab-el-Mandeb et le détroit de Gibraltar. Le peuplement des différents continents s'est poursuivi sur des millénaires et le débat n'est pas clos entre scientifiques sur le moment exact d'arrivée des Hommes en Amérique via le détroit de Béring, il y a plus de 20 000 ans. On s'interroge sur l'importance des différentes causes qui ont présidé à cette dispersion sur la surface du globe : curiosité, changement climatique, quête de nourriture, éloignement par rapport à certaines maladies... On ignore les différents conflits auxquels ces migrations ont donné lieu et, en particulier, on ne connaît pas les raisons de la disparition de l'Homme de Neandertal, après une longue cohabitation avec Homo Sapiens.

Les grandes mythologies, la Bible, l'Histoire de l'Antiquité puis du Moyen-Âge attestent des conditions souvent violentes des déplacements de populations et de l'asservissement de certains peuples à l'occasion des guerres, des Odyssées,

POUR UN DÉBAT D'IDÉES SUR L'IMMIGRATION

des Exodes. Partout, on trouve trace du rejet de l'autre, de l'étranger, du barbare. La fin de l'Empire Romain permet le déferlement des grandes invasions, Vikings, Goths, Wisigoths. À la Renaissance, le renouveau de l'humanisme, l'aspiration à l'universalisme et la découverte du Nouveau Monde s'accompagnent d'une hiérarchisation entre les races, d'un nouveau cycle d'esclavage et de la mise en place du commerce triangulaire. Mais c'est avec la Révolution Française que vont se cristalliser les notions de nationalité et de citoyenneté, entraînant de façon incidente le besoin de définir le statut d'immigré et la problématique moderne de l'immigration.

Trois grands registres structurent en France ce droit contemporain de l'immigration. Le premier est celui des valeurs et des Droits de l'Homme. La Révolution elle-même visait à assoir une définition ouverte de la citoyenneté. La Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 ne traitait pas explicitement de la question mais affirmait une vision d'égalité et de non-persécution. En avril 1790, un décret dispose que « seront réputés Français » automatiquement tous les étrangers, dès lors qu'ils sont présents depuis 5 ans sur le territoire, qu'ils ont épousé une Française, acquis des immeubles ou « formé un établissement de commerce ». De surcroît, ils pourront exercer tous « les droits de citoyen actif », dès lors qu'ils prêteront un « serment civique » de fidélité à la Nation et de respect de la Constitution. L'accès à la citoyenneté est largement ouvert mais suppose de s'inscrire dans un combat de valeurs qui est celui de la Révolution française. En 1791, 1793, 1795, le régime va changer et l'automaticité est supprimée, puis rétablie, puis réduite à un an de résidence. Avec Napoléon et le Code Civil, cette définition ouverte de la nationalité se referme puisque le principe de base est celui du droit du sol et de la naissance sur le territoire français. Mais la notion universaliste d'ouverture de la France à ceux qui partagent ses valeurs, reste un message fort. En 1793, la Constitution restaure un vieux droit de l'Antiquité et de l'Ancien Régime : le droit d'asile. Elle dispose ainsi que le peuple français « donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la Liberté. Il le refuse aux tyrans ». Par la suite, la France ne s'illustra pas toujours dans l'exercice effectif de ce droit d'asile. Au XX^e siècle, dans les années 30, les républicains fuyant l'Espagne ou les juifs voulant échapper au nazisme furent regroupés dans des camps. C'est la Déclaration Universelle de 1948 et la Convention de Genève du 28 juillet 1951 qui revivifièrent le droit d'asile. Dans l'inconscient collectif, demeure cependant l'idée d'une vocation particulière de la France, patrie des Droits de l'Homme.

AMORCER LES REBONDS

Si le premier registre est ainsi celui des valeurs, le second est celui de la force de travail et de la chair à canon. Chateaubriand ne voyait pas en Napoléon un grand stratège mais un boucher qui envoyait au front des milliers de jeunes gens et qui a bénéficié de l'avantage numérique d'une France plus peuplée que les autres pays d'Europe vers 1800. De fait, tout change au XIX^e siècle, avec la révolution démographique que connaissent nos voisins : tandis que la population stagne en France, elle explose en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie... Chaque défaite est analysée au prisme de notre natalité trop faible et il faut faire venir des étrangers, non seulement pour muscler notre armée, mais pour compenser les saignées de main d'œuvre engendrées par les guerres, alors que les différentes vagues de la Révolution Industrielle se succèdent. Après la défaite de 1870, la loi de 26 juin 1889 impose ainsi la nationalité française à toute personne née en France, dès lors qu'un de ses parents est lui-même né en France, même s'il est étranger ; l'Allemagne proteste et institue une procédure permettant aux descendants allemands de conserver leur nationalité. Après la Première Guerre mondiale et son hémorragie de jeunes hommes, la France adopte la loi du 10 Août 1927 qui assouplit les conditions de naturalisation et qui vise à amplifier l'appel d'air des ouvriers et mineurs polonais, tchèques, italiens ou maghrébins. Après la Seconde Guerre mondiale, un Code libéral de la nationalité est adopté en 1945, en même temps qu'est créé l'Office National de l'Immigration. Mais l'immigration stagne et c'est après la décolonisation que des mesures volontaristes sont prises, à la demande des grands secteurs d'emploi comme la sidérurgie, l'automobile, le bâtiment : mise en place par Michel Debré du BUMIDOM en 1963 (Bureau pour le développement des Migrations dans Départements d'Outre-Mer) ; intensification, entre 1966 et 1972, de la construction de foyers par la SONACOTRA (Société Nationale de CONstruction de logements pour les TRavailleurs Algériens et leurs familles), etc. Au début des années 70, la France compte ainsi 2,6 millions d'étrangers sur son sol pour 50 millions d'habitants.

Troisième registre, sans lequel on ne peut pas comprendre la nature des questions telles qu'elles sont formulées en France : la colonisation et la pratique coloniale d'ordre et de pacification. Déjà présente en Amérique et aux Antilles, la France avait constitué un empire colonial au XIX^e siècle, avec la conquête de l'Algérie (1830), l'expansion du Second Empire en Afrique de l'Ouest, à Madagascar, au Cambodge, en Cochinchine et en Nouvelle-Calédonie (1860-70), la poursuite de la colonisation par la III^e République, étendant l'Empire en AOF, en AEF, au

POUR UN DÉBAT D'IDÉES SUR L'IMMIGRATION

Maghreb, en Océanie, au Proche-Orient avec les mandats sur la Syrie et le Liban. Dans les territoires rattachés à l'Empire, la France décline un « Code de l'Indigénat » qui combine sujétion (amendes, taxes, travaux forcés), droits civiques limités (certaines élections locales), accès au compte-gouttes à la nationalité française (avec des inégalités comme le Décret Crémieux en faveur des juifs d'Algérie), contrôle administratif et judiciaire par l'Administration coloniale et l'Armée. Tout ceci a disparu avec la décolonisation mais, on le voit dans le débat sur les contrôles d'identité, il en reste de nombreuses traces dans les esprits. Pour n'en citer qu'une, les services psychologiques de l'Armée avaient beaucoup misé en Algérie sur l'émancipation relative des femmes comme moyen d'intégrer les populations et de casser les résistances culturelles. Très naturellement, lorsque s'est posée la question de l'intégration des travailleurs maghrébins dans les années 50-60, la solution s'est imposée du regroupement familial. Cette cause d'immigration est devenue majeure et, compte tenu d'un taux de naissance élevé dans les familles immigrées, cela a contribué au tonus de la natalité nationale, tout en brouillant les repères entre ce qui relève de l'immigration et ce qui relève du métissage de la société française.

FORMULER DE NOUVELLES PROBLÉMATIQUES

Le Front National est né en 1972, au moment où se développait la vague d'immigration voulue dix ans plus tôt par Michel Debré, amplifiée par le mouvement du regroupement familial que le Conseil d'État s'était refusé à encadrer. Les premières percées électorales du FN ont lieu 10 ans plus tard, en réaction aux régularisations et aux naturalisations de masse, décidées par François Mitterrand en 1981. À partir de 1984 et de l'apparition de SOS Racisme, l'immigration devient un enjeu majeur du débat politique. En 1997, le FN est présent au second tour des législatives dans 197 circonscriptions. Le 21 Avril 2002, Jean-Marie Le Pen accède au second tour de l'élection présidentielle.

Plus de vingt ans plus tard, nous avons l'impression d'en être toujours là. En pire : nombreux sont les sondages ou les observateurs qui prédisent que Marine Le Pen, à la tête du Front rebaptisé Rassemblement National, pourrait emporter la présidentielle en 2027. Ne serait-il pas temps de réfléchir sérieusement à cet enjeu de l'immigration qui reste central dans la capacité de conviction et d'entraînement du RN ? En fait, toutes les questions qui ont structuré l'approche française de

AMORCER LES REBONDS

l'immigration se sont déplacées et l'affrontement politique ne s'organise plus autour d'une problématique bien définie. La question des valeurs et des Droits de l'Homme reste évidemment majeure mais elle ne saurait se limiter au sujet du droit d'asile, entendu comme la protection un tantinet élitiste des « combattants de la liberté » ; on constate d'ailleurs que la France n'est plus que rarement le premier choix de destination des réfugiés.

La question de la force de travail et de la chair à canon paraît largement dépassée : il existe toujours une Légion étrangère mais il n'y a plus de conscription et, comme on le voit aujourd'hui en Ukraine, le nombre de soldats n'est plus l'atout décisif ; quant au besoin d'une force de travail, il n'est plus porté par des grands secteurs industriels qui ont déserté la France et, s'il reste une demande d'entreprises comme Uber ou Deliveroo, elle est probablement transitoire, ces entreprises travaillant déjà sur des dispositifs automatisés de conduite ou de livraison. Quant à la question de l'héritage colonial, l'urgence est évidemment de tourner la page ! La paix civile suppose des forces de l'ordre respectueuses, proches, sans préjugés. Le regroupement familial mériterait quant à lui d'être évalué et réformé, tant il serait illusoire d'attendre insertion et intégration d'une structure familiale qui se révèle souvent, dans les faits, largement désintégrée.

Quelles sont les questions d'aujourd'hui et de demain ? Il ne serait pas pertinent de ne réfléchir qu'à partir de ce que nous pouvons imaginer comme forces poussant des habitants du Sud à prendre la route et à vouloir émigrer. Certes, le changement climatique va rendre certaines parties du monde invivables ! Certes, la télévision et Internet mettent sous les yeux de chacun des écarts invraisemblables de niveau de vie et de confort ! Certes, nous assistons déjà au calvaire inacceptable de milliers de réfugiés qui s'entassent et qui meurent dans des circuits gérés par des mafias de passeurs, les menant de leur pays d'Afrique à un bateau instable en Méditerranée, en passant par un quasi-esclavage en Libye ! Nous n'avons pas le droit de détourner nos regards et il est clair que ces urgences humanitaires dépassent amplement la seule thématique française du droit d'asile. Compte tenu de l'ampleur des catastrophes prévisibles et de leur nature hybride – à la fois naturelles et politico-économiques –, il est impératif que l'Europe se dote rapidement d'une puissante capacité d'action qui serait mise en œuvre selon des règles plus souples que l'unanimité.

POUR UN DÉBAT D'IDÉES SUR L'IMMIGRATION

À quoi rimerait cependant de ne réfléchir que comme cela ? L'immigration n'est pas un tsunami. Un livre comme *Le camp des Saints*¹ de Jean Raspail a voulu le faire croire, nourrissant des fantasmes racistes sur la base desquels des idéologues comme Renaud Camus ont bâti la théorie du grand remplacement. La vérité, c'est qu'en dehors des grandes catastrophes, on ne sait pas ce qui pousse l'humanité à migrer depuis la nuit des temps. Ce que les chercheurs détectent, c'est que les individus qui migrent ne sont pas les simples représentants de grands déterminismes ; ils ont souvent des histoires singulières, sont issus de villages bien précis et entendent rejoindre des parents ou des amis dans des quartiers bien définis. Quant au phénomène d'ensemble, il provient d'un équilibre complexe entre les forces qui poussent à émigrer et les questions et les attentes qui se posent dans les pays d'immigration. La vraie priorité d'un débat qui voudrait échapper aux fantasmes serait de caractériser ces questions et ces enjeux, pour un pays comme la France au XXI^e siècle.

Le contexte actuel est celui d'une Grande Métamorphose, rythmée simultanément par le dérèglement écologique et par la transformation numérique de l'économie et de la société. Certains en déduisent que la priorité devrait être donnée à une immigration sélective, privilégiant les professions en tension et les métiers à haute valeur ajoutée : médecins, ingénieurs, écologues, spécialistes d'intelligence artificielle. Le danger est pourtant de priver les pays d'origine de ressources précieuses et de perpétuer une approche prédatrice : après avoir extrait les ressources matérielles, les anciennes puissances coloniales mettraient la main sur les ressources humaines les plus critiques. Mieux vaudrait conforter le flux actuel de jeunes venant étudier dans les universités et les Grandes Écoles françaises, ne pas chercher à le monétiser à tout prix et proposer des formules de super-apprentissage permettant aux étudiants étrangers de rester en France quelques années pour compléter leur formation en pratiquant leur métier, tout en contribuant à résorber des poches de pénurie. Il y a ainsi place pour une immigration économique temporaire, en aval de l'immigration universitaire.

Dans le contexte des mutations en cours, il nous semble qu'une immigration repensée pourrait apporter trois autres contributions à notre pays.

¹ Raspail J, *Le Camp des Saints*, Robert Laffont, 1973

AMORCER LES REBONDS

CONNAISSANCE

Dans la santé, dans l'éducation, dans le maintien de l'ordre, des ressources colossales sont dépensées chaque année pour faire face à des dérèglements que l'on ne comprend pas. Que l'on songe par exemple aux émeutes urbaines ou au déclasserement de la France dans les palmarès internationaux de formation ! Pour percer le brouillard, les sciences sociales auraient besoin d'un renouveau et celui-ci proviendra, selon le grand sociologue Ulrich Beck, du passage du nationalisme au cosmopolitisme méthodologique. Il faut cesser de s'obnubiler sur les controverses nationales et sur les données fournies par notre administration statistique. Selon Beck, les sciences sociales devraient déplacer leur angle de vue et se caler sur le regard cosmopolite des migrants car ceux-ci participent à la vie sociale de leur pays d'accueil mais, avec Internet et les smartphones, ils gardent le contact avec leur pays d'origine et, également, avec tous les pays où se déploie leur diaspora. En France par exemple, il serait de moins en moins pertinent d'aborder un enjeu comme celui de l'égalité à partir de la seule source que sont les statistiques, les lois et les conventions collectives. Il serait bien plus pertinent, selon Beck, de prendre par exemple le point de vue d'une nounou, venue de l'Ile Maurice pour s'occuper des enfants d'une petite famille. Ce qu'elle gagne et les avantages sociaux qui lui sont accordés, elle peut l'évaluer par rapport aux échelles salariales nationales mais aussi par rapport aux ressources de ses parents qui sont restés dans l'Ile et également par rapport à ce qui se passe dans d'autres pays : le Canada où vit un de ses frères, l'Angleterre où elle échange avec un de ses cousins...

RÉSILIENCE

Sécheresse, incendies, pénurie d'eau, orages, déluges, inondations, virus inconnus, épidémies, chaque année voit monter la pression incarnant l'engrenage où nous place la crise écologique et climatique. Comment réagira demain notre population ? Les exemples de dévouement et de civisme sont nombreux mais on ne peut oublier le précédent de 1940 quand, face à la percée ennemie, les Français s'étaient précipités sur les routes de l'exode dans un chaos indescriptible... La collapsologie vise précisément à anticiper les catastrophes pour mieux savoir les surmonter. Dans une telle perspective, on peut attendre beaucoup de la présence sur notre sol de migrants armés d'une culture et d'une expérience propres à organiser la survie. L'ONU développe maintenant l'idée que les peuples premiers

POUR UN DÉBAT D'IDÉES SUR L'IMMIGRATION

sont dépositaires de savoirs et de représentations qui pourraient permettre à l'humanité de repenser son rapport à la nature. En juin 2023, quatre enfants âgés de 1 à 13 ans ont été retrouvés en Colombie, après avoir survécus seuls durant 40 jours dans la forêt amazonienne après un accident d'avion ; ils appartenaient au groupe indigène Uitoto.

MÉTAMORPHOSE

Les transformations du monde ont été précédées et annoncées par de profondes transformations dans l'ordre du savoir. Avant les dérèglements écologiques, il y avait eu le Club de Rome et la reformulation de la science écologique par la théorie des systèmes. Avant l'ordinateur, Internet et le numérique, il y avait eu les conférences Macy et les avancées de la cybernétique. Entre 1977 et 2004, Edgar Morin publiait les six tomes de *La Méthode*, encyclopédie tentant une synthèse des métamorphoses d'une pensée s'ouvrant à la complexité. Pendant longtemps pourtant, cette nouvelle épistémologie est restée éloignée et abstraite. Comme l'a écrit Bruno Latour, il fallait « atterrir ». Nous avons ainsi montré que l'usage croissant de la notion de « planète » visait à jeter un pont entre le ciel d'une pensée en mutation et les pieds dans la boue d'un monde en crise. Prolongeant cette hypothèse, nous pensons que les migrations, que le brassage croissant des cultures et que le métissage peuvent renforcer une conscience planétaire qui n'est pas seulement acceptation d'un destin commun mais élévation des esprits comme levier de la métamorphose.

ESQUISSE DES PROPOSITIONS D'ACTION

En conclusion, nous ne pouvons que souligner les limites du présent essai. Nombre de questions sont laissées en friche et plusieurs pistes évoquées sont probablement immatures et insuffisamment travaillées. Mais l'objectif est d'ouvrir un débat et de tourner la page d'une période trop longue où l'immigration était un enjeu hautement réactif du débat politique, en partie parce qu'il n'était plus un enjeu vivant du débat d'idées.

AMORCER LES REBONDS

Pour inciter à se saisir des questions posées et des tentatives de formulation de problématiques nouvelles, nous pouvons résumer les principales propositions esquissées dans l'article :

- Compléter le droit d'asile national par un dispositif européen puissant d'accueil humanitaire, pour faire face aux urgences écologiques et politiques sans être entravé par des règles lourdes d'unanimité ;
- Développer l'immigration universitaire et l'accompagner de dispositifs temporaires d'emploi, permettant de résorber des pénuries de compétences et de parfaire la formation des spécialistes avant un retour dans leur pays ;
- Évaluer lucidement les dispositifs du regroupement familial et encadrer leur développement dans des situations favorisant l'insertion effective et le métissage culturel ;
- Résorber les dysfonctionnements coûteux de la société, en misant sur un renouveau des sciences sociales par un développement du cosmopolitisme méthodologique et une interaction avec le point de vue des migrants ;
- Favoriser la résilience collective, en valorisant les savoirs et les connaissances de populations ayant eu l'expérience d'un autre rapport à la nature et de la survie collective face aux grandes catastrophes ;
- Élever les esprits vers une conscience planétaire, conçue comme un levier de maîtrise de la métamorphose.

Au-delà de ces propositions, notre conviction est qu'il faut reprendre la parole, de façon non-fantasmagique, sur l'enjeu de l'immigration. C'est un point de passage incontournable pour ouvrir à nouveau un horizon positif pour l'avenir de nos sociétés.

POUR UN DÉBAT D'IDÉES SUR L'IMMIGRATION

AMORCER LES REBONDS

RÉCRÉER LES CONDITIONS D'UNE SOCIÉTÉ APAISÉE

PAR FRANÇOISE BENHAMOU

À PROPOS DE L'AUTRICE

Françoise Benhamou est économiste, professeure émérite à l'université Sorbonne Paris Nord et enseignante à Sciences Po Paris, présidente du Cercle des économistes. Elle a été membre de l'Arcep durant 6 ans. Elle est l'auteure de nombreux livres et articles sur l'économie de la culture, des médias, des télécoms et du numérique.

SYNTHÈSE

Une société apaisée est une société qui sait s'adapter et surmonter les tensions en son sein. Cependant, c'est une société du compromis qui peut s'accompagner de frustrations et de revendications – dues notamment à la dégradation des conditions de vie et de travail et aux inégalités de classe – qu'il ne faut pas occulter, et auxquelles il faut répondre.

Pour atteindre cette société apaisée, Françoise Benhamou nous propose les pistes d'action à privilégier. Selon elle, l'école est le nerf de la guerre : c'est à l'école que les inégalités peuvent se gommer ou s'aggraver. Il faut donc tout miser sur l'éducation en renforçant par exemple l'attractivité des métiers de l'éducation et en remettant au programme les valeurs de la démocratie.

Une société apaisée est aussi une société de confiance et celle-ci ne peut être atteinte que grâce à la qualité de son offre des services publics, à laquelle on peut ajouter l'offre culturelle, indispensable à la construction du vivre ensemble. De plus, les associations jouent un rôle primordial dans la préservation du lien social, élément clé pour endiguer l'isolement observé à l'échelle territoriale.

Il est également impératif, selon l'autrice, de trouver les outils pertinents d'information et de communication sur tous ces sujets, afin d'atteindre une société apaisée.

QU'EST-CE QU'UNE SOCIÉTÉ APAISÉE ?

À la question de la définition d'une société apaisée, chacun pourrait aller de sa réponse... Une société apaisée, c'est sans nul doute une société plus sûre, s'engageant dans des débats sereins, apte à la confrontation des idées et des propositions, mais sans la violence qui parfois l'accompagne. Seule une société apaisée peut accepter et s'approprier des réformes indispensables, et surmonter les tensions ou les contradictions que la conduite des affaires privées ou publiques ne manque pas de générer. Un exemple : les exigences de la transition environnementale peuvent conduire à refuser certaines implantations d'usines... que les exigences de la réindustrialisation, de la souveraineté industrielle et du développement des territoires conduisent à préconiser. Il faut alors faire évoluer le projet industriel pour l'adapter aux normes environnementales et convaincre une population rétive de l'importance du projet. Parce qu'une société apaisée est une société du compromis, elle peut s'accompagner de frustrations et de rancœurs auxquelles on ne saurait répondre par un simple revers de main.

POURQUOI CE SUJET A ÉMÉRGÉ DANS LE DÉBAT PUBLIC

Jerôme Fourquet a montré que se produit une « archipellisation » de la société française, une fragmentation qui se nourrit de l'absence de projets communs fédérateurs et, plus profondément, de la dislocation de matrices culturelles. Parmi celles-ci, il pointe la déchristianisation, l'éclatement des repères électoraux traditionnels que constituaient les partis politiques, la mise en question de la laïcité, etc.

Cet effritement des fondamentaux du vivre ensemble et des valeurs communes se traduit aussi bien par l'importance de l'abstention aux rendez-vous électoraux que par la montée des aspirations personnelles et individualistes au détriment d'aspirations plus citoyennes. Il fait le lit du refus des autorités,

AMORCER LES REBONDS

fussent-elles liées à l'expérience ou à la compétence. En arrière-plan, la critique des institutions peut conduire au retrait ou à la violence. Là où Albert Hirshmann évoquait trois voies possibles face aux défaillances des institutions publiques ou privées, *voice* (la voix, la protestation), *exit* (la sortie, le retrait), *loyalty* (la loyauté, l'acceptation de la situation), les deux premières prévalent, sous la forme de revendications qui peuvent mener à la colère, ou bien de défection, du choix de se mettre à l'écart d'une société qui cesse d'être inclusive.

On rejoint ce que la philosophie désigne par l'expression de « démocratie extrême », ou que Dominique Schnapper, dans son livre *L'esprit démocratique des lois*, qualifie « d'ultradémocratie » ou de « démocratie radicale ». Elle désigne ainsi la dérive qui fait passer d'une société où la démocratie s'exerce dans un cadre institutionnel à la revendication d'aspirations démocratiques sans limite qui mettent en cause toute autorité et toute institution. Comment comprendre un tel « malaise démocratique » ? Peut-on l'expliquer par la dégradation des conditions de travail et de vie de certaines catégories ? L'Observatoire des inégalités, dans son rapport de 2023 sur les inégalités en France, décrit la France comme un pays où « les inégalités entre les classes sociales demeurent aiguës ». Les auteurs, Hicham Abbas et Michaël Sicsic, proposent une mesure originale de la mobilité intergénérationnelle des revenus en France en reliant directement les revenus des parents à ceux de leurs enfants de 28 ans. Leurs résultats, sur des données de 2018, montrent que les inégalités intergénérationnelles doivent être analysées très finement. La reproduction des inégalités d'une génération à l'autre demeure prégnante ; toutefois, l'ascenseur social n'est pas totalement en panne. En effet, si les enfants de familles aisées ont trois fois plus de chances d'être parmi les 20 % les plus aisés que ceux issus de familles modestes, on constate que pour un même niveau de revenu des parents, les revenus des enfants varient, et surtout que 12 % des jeunes issus des familles les plus modestes se retrouvent parmi les 20 % les plus aisés de leur classe d'âge.

Il n'empêche : le sentiment d'une panne de l'ascenseur social, d'une dégradation des chances de progression dans l'échelle des revenus, et la crainte d'un « descenseur social » - si l'on peut s'exprimer ainsi - qui se manifesterait par un déclassement pour la génération des enfants, sont très forts dans les classes moyennes. À l'assurance de l'amélioration des conditions d'existence d'une génération à l'autre, s'est substituée la crainte d'une détérioration quant à l'avenir

RECRÉER LES CONDITIONS D'UNE SOCIÉTÉ APAISÉE

des enfants. Il est frappant de constater que certains redoutent même de basculer dans la pauvreté : selon le baromètre d'opinion de la DREES, en 2018, en France métropolitaine, 24 % des personnes pensaient qu'elles risquaient de devenir pauvres dans les cinq prochaines années, et 18 % se jugeaient déjà pauvres, un chiffre en hausse de 5 points par rapport à 2017.

Ce climat se nourrit d'une double interrogation au sujet de l'école. La première a trait au niveau obtenu par les élèves, dont les classements Pisa montrent la détérioration dans le temps et l'inaptitude croissante à compenser, ne serait-ce que partiellement, les inégalités de départ. La seconde concerne la capacité de l'école à transmettre des valeurs républicaines. Sur le premier point, on observe qu'entre le CP et le CM2, environ 70 % des élèves en difficulté en français ou en mathématiques améliorent leurs résultats lorsqu'ils appartiennent à un milieu très favorisé, contre 42 % dans l'extrême inverse (*Rapport sur les inégalités*, Observatoire des inégalités, juin 2023). En d'autres termes, la famille compense l'inefficacité de l'institution scolaire quand son niveau d'éducation le lui permet. Sans cela, les inégalités se creusent.

Sur le second point, selon le ministère de l'Éducation nationale (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), qui publie régulièrement une enquête sur la violence en milieu scolaire (atteintes verbales et physiques aux personnes), celle-ci aura touché au cours de l'année scolaire 2021-2022, en moyenne 12,3 incidents graves pour 1 000 élèves (Fréchou, 2023). Mais la perception de la violence diffuse ou effective à l'école est plus forte que ce que mesurent les statistiques. Celle-ci est accentuée par des épisodes dramatiques, tel l'assassinat de Samuel Paty en octobre 2020. Elle a des effets délétères sur les attentes envers l'école et sur l'attractivité des métiers en milieu scolaire.

QUE FAIRE ?

Parce que, comme on vient de le voir, les questions sociales et sociétales revêtent de multiples facettes, il n'est guère aisé de sélectionner quelques propositions. Bien entendu, une véritable politique du logement, combinée avec une politique de la ville (mobilités, sécurité, urbanisme, etc.) est indispensable.

AMORCER LES REBONDS

Toutefois, on mettra ici l'accent sur deux grandes thématiques : l'éducation et ce que l'on peut désigner comme la politique de la socialisation.

ÉDUCATION, DÉMOCRATIE

La question est largement documentée : l'école est la mère des batailles, là où se manifestent les handicaps sociaux ou culturels, et le lieu qui peut les aggraver, les maintenir, ou les compenser suivant sa capacité à éduquer en prenant en compte la variété des capacités des enfants, ainsi que des itinéraires et contextes familiaux. Il y a là affaire d'égalité des chances, de préparation à l'entrée dans une vie active, sachant que le parcours éducatif est déterminant pour le point d'entrée sur le marché de l'emploi, de transmission des savoirs et des valeurs républicaines, et aussi d'économie : une note du Conseil d'analyse économique (CAE, 2022) établit en effet une corrélation positive entre niveau de compétences en mathématiques et productivité du travail. Beaucoup se joue au plus jeune âge, et il faut renforcer les efforts déjà consentis. Or, selon la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), près de la moitié des quelque 17 000 crèches manquent de personnel : plus de 9 500 places, sur quelque 471 000, sont « fermées ou inoccupées à cause d'une difficulté de recrutement ». On peut donc mettre en avant ces quelques pistes d'action :

- Revaloriser les salaires des employés des crèches de façon à renforcer l'attractivité des métiers ;
- Repenser les carrières professionnelles des enseignants ;
- Renforcer la politique de lutte contre les inégalités via la baisse des effectifs dans les classes des zones les plus défavorisées ;
- Pour autant, ne pas céder à la réduction du débat sur l'école à la seule question, si essentielle soit-elle, de l'inégalité. Lancer un grand débat ouvert et participatif sur l'identification des compétences de base nécessaires à tout citoyen, et sur la définition d'un socle commun de savoirs ;
- Créer une école de la confiance, de l'apprentissage non seulement des savoirs mais aussi des valeurs de la République. Acculturer à la notion de commun ;
- Remettre à l'ordre du jour des programmes d'instruction civique basés sur des outils qui parlent aux jeunes (type *serious games*) ; utiliser les réseaux sociaux à cette fin. Expliquer la démocratie dans toutes ses facettes.

POLITIQUE DE LA SOCIALIZATION ET DU VIVRE ENSEMBLE

Dans une note pour le CAE, nous montrons qu'un effort accru en faveur de la culture de la part d'une Ville a un effet faible mais robuste sur le taux d'abstention aux élections, et un effet significatif sur le bien-être (Alexandre, et al., 2022, Beuve & al. 2022). Dans la même veine, des travaux académiques menés en Italie établissent une corrélation entre consommation culturelle et réduction de la délinquance, toutes choses égales par ailleurs (Denti, Crociata & Faggian, 2023). Plus généralement, la présence et la qualité des services publics - comme de tous les services qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne - bâtissent de la confiance, matière première d'une société apaisée. Cela ne passe pas nécessairement par plus de dépense publique, mais par une réflexion sur une dépense publique plus adéquate aux besoins de la population.

D'autres travaux de recherche (Algan et al. 2020) ont montré que l'isolement est un facteur profond de délitement de la société et de mal-être. Ils montrent que le mouvement des gilets jaunes de 2018-2019 a largement procédé de cette souffrance liée à l'isolement. Les auteurs recommandent de « redéfinir les objectifs des politiques territoriales pour accorder plus de place aux critères de bien-être, de privilégier les projets initiés localement plutôt que des politiques centralisées et de favoriser l'accès aux services, qu'ils soient privés ou publics, afin de préserver le lien social dans les territoires ».

Parmi les structures qui peuvent contribuer à cette préservation du lien social, les associations jouent un rôle crucial. Alors que leur nombre (1,3 million d'associations actives en France en 2013 selon les données les plus récentes de l'INSEE) témoigne de l'importance de ce mode d'exercice d'une certaine forme de citoyenneté, ce monde est mal connu, mal évalué, aidé sans vision globale ni stratégie identifiable. Le plan de relance de septembre 2020 comportait un volet d'augmentation des subventions publiques accordées aux associations de lutte contre la pauvreté. Mais tout n'est pas qu'affaire de subvention. Il faut à la fois procéder à une évaluation, dessiner une stratégie, soutenir les associations, y compris au-delà de la lutte contre la pauvreté.

Trois pistes d'action peuvent donc être privilégiées pour tendre vers une société plus apaisée : celle qui a trait aux services publics, celle qui porte sur l'existence de

AMORCER LES REBONDS

lieux de vie dans les territoires ruraux et les quartiers périphériques et celle qui a trait à la vie associative. On peut y ajouter l'offre culturelle comme élément de ce qui cimenter les sociétés et contribue à consolider le vivre ensemble. Tout cela ne saurait exister sans outils pertinents d'information et de communication.

- Revaloriser la qualité des services publics par une réflexion et une évaluation effectuées au niveau territorial dans des formats d'échanges participatifs ;
- Lutter contre la solitude (1). Veiller à ce qu'il existe des lieux de vie qui puissent être équipés d'ordinateurs, d'une salle polyvalente, et qui disposent de moments d'animation (type tiers-lieux), dans les territoires et les quartiers qui n'en sont pas dotés ;
- Lutter contre la solitude (2). Favoriser la vitalité du monde associatif ;
- Créer des outils d'information sur l'offre culturelle de proximité. En effet, s'il n'existe pas de désert culturel sur le territoire, l'existence d'une offre à des tarifs abordables et à proximité est souvent mal connue ;
- Travailler sur la communication, y compris numérique, dans les services publics, tout en veillant à ce qu'il existe toujours une possibilité de recourir à un interlocuteur « physique » afin de lutter contre l'exclusion numérique.

RECRÉER LES CONDITIONS D'UNE SOCIÉTÉ APAISÉE

BIBLIOGRAPHIE

- Abbas H. & Sicsic M., « Une nouvelle mesure de la mobilité intergénérationnelle des revenus en France », INSEE Analyses, 73, mai 2022, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6441712>
- Alexandre O., Algan Y. et Benhamou F., La culture face aux défis du numérique et de la crise, Les notes du Conseil d'analyse économique, n° 70, Février 2022, <https://www.cae-eco.fr/la-culture-face-aux-defis-du-numerique-et-de-la-crise>
- Algan Y., Malgouyres C. & Senik C., Territoires, bien-être et politiques publiques, Conseil d'analyse économique, Les notes du Conseil d'analyse économique, n° 55, 2020, <https://www.cae-eco.fr/Territoires-bien-etre-et-politiques-publiques>
- Beuve J., Péron M. & Poux C., « Culture, bien-être et territoires », Conseil d'analyse économique, Focus n°79, Février 2022.
- Denti D. Crociata A. & Faggian A., “Knocking on Hell’s door: dismantling hate with cultural consumption”, Journal of Cultural Economics, 47, 2023, p. 303–349.
- Fourquet J., L’Archipel français. Naissance d’une nation multiple et divisée, Le Seuil, 2019.
- Fréchou H., « Résultats de l’enquête Sivis 2021-2022 auprès des écoles publiques et des collèges et lycées publics et privés sous contrat », Note d’information, n° 23.02, DEPP, 2023, <https://doi.org/10.48464/ni-23-02>

RECRÉER LES CONDITIONS D'UNE SOCIÉTÉ APAISÉE

Hirschman A., Exit Voice & Loyalty – Responses to Decline On Firms Organizations & States, Harvard University Press, 1972.

Martin R., Renault T. et Roux B., « Baisse de la productivité en France : échec en maths ? », CAE, Focus N° 091-2022, Septembre 2022.

Schnapper D., L'esprit démocratique des lois, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2014.

Simon-Nahum P. Sagesse du politique. Le devenir des démocraties, Editions de l'Observatoire, 2023.

AMORCER LES REBONDS

RÉINVENTER LE TRAVAIL

PAR MARYLISE LÉON

À PROPOS DE L'AUTRICE

Marylise Léon est Secrétaire générale de la CFDT depuis juin 2022. Elle en était auparavant Secrétaire générale adjointe. Elle était à ce titre entre autres responsable de la coordination de la politique d'action, des questions d'emploi et de sécurisation, des relations extérieures, des relations intersyndicales. Issue de la fédération Chimie Energie dont elle a été secrétaire fédérale, elle a exercé la fonction de responsable sécurité et environnement dans l'industrie.

SYNTHÈSE

La place du travail dans nos sociétés est centrale : il est une richesse, un facteur d'épanouissement personnel, d'émancipation et de valorisation sociale. Pourtant, il ne faudrait pas oublier que la question du travail renvoie nécessairement à celle des travailleurs, à leurs besoins, à leurs revendications, à leur santé et leur rôle dans les entreprises, administrations et industries.

Marylise Léon dresse un constat simple. Bien que trop souvent abordé sous le prisme de l'emploi ou du chômage, les réalités du travail sont diverses, complexes, et malheureusement trop invisibles. Les évolutions en cours touchent évidemment le travail : quête de sens, prise en compte de ses conséquences environnementales, évolutions technologiques induites par le numérique et l'intelligence artificielle.

Une nécessité s'impose : transformer le travail. Pour cela, ses conditions d'exercice doivent revenir au cœur de la réflexion politique et de l'action syndicale. Pour ce faire, cinq pistes d'action sont mises en avant par l'autrice : revaloriser le dialogue social au sein de chaque entreprise ; préserver l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle ; mettre la dimension humaine au cœur des relations de travail ; mettre le travail au cœur de la responsabilité sociétale et environnementale ; assurer l'universalité de la protection sociale.

Le travail est une richesse, un facteur d'épanouissement et d'émancipation qui mérite bien mieux que les slogans caricaturaux qui oscillent entre « la valeur travail » et « le droit à la paresse ». Il doit être pensé en prenant en compte les réalités vécues par les travailleurs (1), et les profondes évolutions qui le traversent (2) nous invitent à le transformer pour qu'il réponde tant aux aspirations des citoyens qu'aux enjeux démocratiques et de protection de l'environnement (3).

LE TRAVAIL : D'UNE NOTION ABSTRAITE AUX RÉALITÉS DES TRAVAILLEURS

LE TRAVAIL DÉPASSE LA QUESTION DE L'EMPLOI !

Le travail est souvent abordé par les pouvoirs publics, par les experts, dans les médias, par le prisme de la notion d'emploi. Cette approche est légitime sous l'angle économique car « avoir un travail » permet d'obtenir un salaire et de pouvoir vivre dignement, même s'il ne faut pas oublier les personnes qui travaillent sans pouvoir vivre convenablement. Plusieurs décennies de luttes contre le chômage ont ainsi masqué ce qu'il se passe dans le travail et rendu trop peu visibles la manière dont il est réalisé et les conditions dans lesquelles il s'effectue. Le travail, c'est le lieu où on l'exerce, les moyens dont on dispose, les personnes qu'on y rencontre et avec qui on collabore, les difficultés et les contraintes auxquelles on est exposé. Le travail, c'est aussi l'engagement qu'on y met, les efforts consentis, les reconnaissances matérielles et immatérielles, les compétences utilisées et développées, ou encore le plaisir d'un travail bien fait, d'un client satisfait, d'un bénéficiaire accompagné, d'un patient rassuré.

Il est regrettable que ces aspects du travail ne soient souvent évoqués qu'au moment où des atteintes à la santé physique ou mentale sont constatées, ou quand il est impossible pour des personnes de continuer à travailler dans de bonnes conditions car elles ont été abimées par leur activité ou mal considérées par ceux qui les emploient. C'est évidemment nécessaire pour prévenir et réparer ces

AMORCER LES REBONDS

atteintes, mais si les conditions de réalisation du travail tout au long des parcours professionnels étaient mieux prises en compte dans les politiques publiques, dans les entreprises et dans les administrations, il serait possible non seulement d'éviter ces atteintes mais aussi de faire du travail le facteur de santé, d'épanouissement et de construction de soi qu'il devrait être pour tous les travailleurs.

LES RÉALITÉS DU TRAVAIL : DIVERSITÉ, COMPLEXITÉ, INVISIBILITÉ

En s'affranchissant de la notion d'emploi, il est possible de mieux appréhender les infinies déclinaisons des contextes de travail : des services publics à l'industrie, des associations aux banques, du commerce de détail à la santé, du bâtiment aux activités touristiques, des très petites entreprises aux groupes internationaux, ou encore des grandes villes aux zones rurales. Cette diversité s'est révélée dans les manifestations d'opposition à la réforme des retraites, avec les profils très variés des travailleuses et travailleurs qui ont marché dans les rues de leurs villes pour faire entendre que des années de cotisations, c'est aussi et surtout des années de travail et d'efforts qui méritent d'être reconnus à leur juste valeur.

Par ailleurs, l'écart entre le travail prescrit (qui est attendu et pensé par les donneurs d'ordre, les financeurs, les concepteurs) et la réalité du travail est souvent nié ou impensé par les organisations de travail. Distribuer du courrier ce n'est pas se déplacer d'une boîte aux lettres à une autre, c'est aussi rencontrer des populations très diverses, faire des efforts pour trouver le bon destinataire, être attendu dans une rue, un quartier, un village ; faire l'entretien de bureaux, c'est aussi échanger avec d'autres personnes sur leur lieu de travail, connaître et s'adapter à leurs habitudes, apprendre à travailler avec du matériel différent selon les sites ; recevoir des bénéficiaires pour un agent public ce n'est pas uniquement gérer un dossier, c'est accueillir et aider des personnes en situation de fragilité qui ont peu d'interlocuteurs à qui s'adresser. Avec l'éloignement des lieux de décisions stratégiques, la prééminence de normes et de références comptables et financières, dans le public comme dans le privé, le travail réel est moins connu et moins reconnu, ce qui conduit parfois les travailleuses et les travailleurs à se sentir méprisés, ignorés, et surtout injustement récompensés de l'attention qu'ils portent à bien faire leur travail.

RÉINVENTER LE TRAVAIL

Enfin, si nous évoquons le travail des salariés, des agents publics et des indépendants réalisé dans un cadre légal qui lui donne une valeur et une reconnaissance en tant qu'acte professionnel, il ne faut pas oublier les aidants qui prennent soin d'un parent malade ou dépendant, les parents qui s'occupent de leurs enfants, les bénévoles dans les associations, les élus municipaux, les parents d'élèves, tous ceux qui font une activité et qui donnent de leur temps pour être utile et contribuent à faire fonctionner la société. Il faut aussi savoir reconnaître ce « travail » en-dehors des cadres professionnels, se donner les moyens de l'articuler avec l'activité, de le rendre possible et de le favoriser grâce à des aménagements adaptés dans les entreprises et les administrations.

DES ÉVOLUTIONS DU TRAVAIL QUI NOUS OBLIGENT À AGIR

Ces dernières décennies, le monde du travail a connu de multiples changements : désindustrialisation, développement des activités de services, robotisation, évolutions des outils de communication et de gestion de l'information, apparition des travailleurs des plateformes, possibilités de travail à distance. Ces évolutions modifient les cadres de travail et agissent sur toutes ses dimensions : le management, les rythmes, l'aménagement des espaces, les aspirations des travailleurs, les parcours professionnels, la gestion des compétences, les structures et les modèles économiques. Elles semblent s'accélérer avec les suites de la crise sanitaire, les préoccupations environnementales, les évolutions liées au numérique et les attentes des travailleurs.

La période de contraintes sanitaires liée au Covid-19 a eu plusieurs conséquences sur la vie professionnelle. Par la diffusion massive du télétravail d'abord, avec des salariés et des agents publics qui, du jour au lendemain, ont dû travailler depuis leur domicile, dans des conditions parfois difficiles. Elle a aussi mis en lumière l'activité parfois peu visible de millions de salariés et agents publics qui ont permis la continuité de l'économie et des services. Enfin, la singularité de la situation a conduit un certain nombre de travailleurs à s'interroger sur leur rapport au travail¹ : notamment sur le sens qu'ils lui donnent et leurs attentes en matière de reconnaissance de l'engagement, des compétences et des efforts consentis.

¹ *Les actifs et le sens au travail*, enquête Opinion Way pour l'Anact, 2022

AMORCER LES REBONDS

Les préoccupations environnementales, la crise énergétique et la nécessaire transformation écologique impactent aussi le monde du travail. La production des biens et des services ne peut plus se penser sans prendre en compte et mesurer ses effets sur la société et les écosystèmes. Ainsi, pour de nombreux travailleurs, un travail de qualité ne doit porter atteinte ni à l'environnement ni à la société. Compte tenu de l'ampleur des transformations que suppose la transition vers une économie sobre et décarbonée, et du bouleversement des conditions de travail qu'elles impliquent, les travailleurs veulent pouvoir discuter, imaginer, proposer les services, les produits, les modes de production et d'organisation qui permettront de préserver les conditions d'habitabilité de notre planète.

Avec la diffusion des outils numériques, les inquiétudes se portent légitimement sur la pérennité de certains emplois. Mais l'usage de systèmes algorithmiques et l'arrivée récente de l'intelligence artificielle générative dans de nombreux secteurs d'activités a aussi des effets sur le travail² et transforment en profondeur certains métiers dans lesquelles les ressources techniques supplantent en partie les ressources humaines et transforment les modèles économiques. De même avec la numérisation rapide d'un grand nombre de services publics, dont les effets sur les usagers impactent fortement les conditions de travail des agents publics³. Les évolutions numériques font par ailleurs émerger de nouvelles formes « d'emploi » avec les micro-travailleurs et les travailleurs des plateformes dont le statut juridique et la faible protection sociale continuent de faire débat.

Dans le même temps, les attentes des travailleurs en matière d'équilibre entre les vies professionnelle et personnelle évoluent. Il est moins évident qu'auparavant de sacrifier ou de mettre de côté sa vie personnelle pour des raisons professionnelles^{4 5}, ce qui pousse certains à quitter leur emploi, créant ou renforçant des problèmes d'attractivité dans certains secteurs, même si le phénomène de « grande démission » est à relativiser⁶. Il s'agit plutôt d'une « grande déception » des travailleurs qui voudraient participer et être impliqués dans les décisions qui concernent leur travail et la stratégie des structures qui les

² Rapport IA et Travail, France Stratégie, 2019

³ Dématérialisation des services publics : 3 ans après où en est-on ? Rapport du Défenseur des droits, 2019

⁴ Plus rien ne sera comme avant dans sa vie au travail, Focus Ifop n°232, Juillet 2022, Romain Bendavid

⁵ Être parent : des cadres aux ouvrières, plus de conséquences sur l'emploi des femmes, Laïla Bentoudja, Tiaray Razafindranovona, 2020

⁶ La Grande démission, mythe ou réalité, Actualité Pôle Emploi, mai 2023

RÉINVENTER LE TRAVAIL

emploient⁷ ⁸. Les entreprises comme les administrations ont aujourd'hui du mal à offrir des cadres qui répondent à ces attentes, tant elles ont individualisé leur gestion des ressources humaines et de la performance⁹ ¹⁰. Les travailleurs français sont d'ailleurs parmi ceux qui sont les moins consultés en Europe sur les projets qui les concernent ¹¹. Enfin, les parcours professionnels sont moins linéaires et les passages d'un statut d'emploi à l'autre sont plus fréquents¹².

Les causes et les conséquences de ces évolutions sur notre modèle productif et social sont encore difficiles à anticiper et identifier mais le récent mouvement qui s'est opposé à une réforme des retraites motivée uniquement par des arguments financiers a montré à quel point les travailleurs sont attachés à leur travail, souhaitent recevoir la considération qu'ils méritent et attendent des changements qui améliorent concrètement leur vie au travail.

TRANSFORMER LE TRAVAIL, UN ENJEU POUR LA SOCIÉTÉ

Compte tenu de ces constats, il nous paraît aujourd'hui indispensable de dépasser l'approche quantitative et abstraite de l'emploi pour installer les conditions de travail au cœur de la réflexion politique et de l'action syndicale. Avec les partenaires sociaux, les pouvoirs publics et tous les acteurs du monde du travail, nous devons agir collectivement pour transformer le travail autour de 5 axes.

RENDRE LES TRAVAILLEURS ACTEURS DANS LES ENTREPRISES ET LES ADMINISTRATIONS

Si le lien entre les travailleurs et les organisations qui les emploient peut sembler plus fragile qu'auparavant (moindre attachement à une entreprise, mobilités plus fréquentes, travail à distance), le besoin des travailleurs de

⁷ Les jeunes et l'entreprise : 4 enseignements, Fondation Jean Jaurès, novembre 2022

⁸ Travailler au XXI^e siècle : des salariés en quête de reconnaissance, Bigi et al. 2015

⁹ L'Entreprise comme communauté, Florence Palpacuer, Laurent Taskin et al., 2022

¹⁰ Phénomène de « grande démission » : L'effet boomerang de la gestion individualisée des performances, Pierre Yves Gomez, Le Monde, 26 septembre 2022

¹¹ Enquête Eurofound conditions de travail, 2021

¹² Évolution des modes de travail, défis managériaux : comment accompagner les entreprises et les travailleurs, Rapport d'information au Sénat, 2021

AMORCER LES REBONDS

participer, contribuer aux décisions qui ont un impact sur leur travail ne faiblit pas et semble même s'accroître.

L'aspiration démocratique ne s'éteint pas à la porte de l'usine, du bureau ou de l'administration, là où les travailleurs passent une grande partie de leur temps, et dont dépendent leurs conditions de vie. Aussi, les changements liés à la transition écologique ne pourront se penser et se mettre en œuvre que par la pratique d'un dialogue social constructif pour trouver les meilleurs compromis sur les transformations du travail nécessaires tant en termes d'adaptation aux contraintes climatiques que pour développer une économie plus sobre et décarbonée. Il faut pour cela revitaliser le dialogue social, à la condition que les protagonistes aient de la loyauté, du respect mutuel, des moyens d'agir et des pouvoirs rééquilibrés. En premier lieu, il est nécessaire de réinstaurer un dialogue social de proximité qui s'est affaibli depuis la mise en place des ordonnances de 2017. En second lieu, nous demandons que des dispositifs soient mis en œuvre, dans les administrations et dans toutes les entreprises quelle que soit leur taille, pour permettre aux travailleurs de faire part de leur expertise sur l'activité et faire des propositions pour transformer leur travail, ce que nous appelons le dialogue professionnel. Ces dispositifs doivent permettre d'enrichir le dialogue social en donnant un rôle essentiel à l'expression des travailleurs. Il faudrait enfin, en troisième lieu, ouvrir des possibilités d'expérimentation des nouvelles façons de travailler (lors du déploiement d'outils numériques par exemple) pour recueillir le point de vue des travailleurs et mieux appréhender les effets de ces transformations sur les activités, en complément des processus d'avis/consultation obligatoires.

CONCILIER LES TEMPS DE LA VIE

Le brouillage des frontières entre les vies personnelle et professionnelle, la disparition pour certains métiers des repères d'espace et de temps liée aux technologies numériques, les souhaits d'évolution et de reconversion professionnelle ou de réalisation de projets personnels et familiaux, tout comme le souhait de pouvoir continuer son activité en aidant un proche, en étant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique, imposent de repenser la gestion des temps de travail, tant au quotidien que dans la succession des différentes phases de la vie. Il faut d'une part favoriser des aménagements des horaires et des rythmes de travail pour les adapter à certaines contraintes des

RÉINVENTER LE TRAVAIL

travailleurs, notamment lorsque qu'ils connaissent une variabilité dans leur capacité productive. Ces aménagements ne doivent pas être discrétionnaires mais négociés, discutés, partagés, accessibles et compatibles avec les modalités d'organisation du travail. Nous souhaitons d'autre part que soient mis en place des dispositifs légaux qui permettent aux travailleurs d'épargner et utiliser du temps pour accomplir leurs projets personnels ou de reconversion, comme le Compte Épargne Temps Universel.

TRANSFORMER LES RELATIONS DE TRAVAIL

Le défi est de répondre aux attentes personnelles des travailleurs tout en conservant des cadres, des repères collectifs dans des organisations du travail bousculées par les outils numériques, le télétravail, les besoins de confiance et d'autonomie.

Les pratiques managériales doivent évoluer en basant les rapports sur la confiance et la valorisation du travail plutôt que sur le contrôle et l'autorité¹³. Elles doivent aussi offrir des contextes dans lesquels les travailleurs puissent s'exprimer librement et en toute sérénité, pour que les managers puissent prendre en compte la réalité du travail et la faire connaître auprès des décideurs, des financeurs et des prescripteurs. Ce changement de culture ne dépend pas que des évolutions du droit du travail et doit se diffuser par un engagement des directions d'accompagner les managers dans leur fonction d'animation des collectifs. Un effort doit aussi être fait dans les parcours de formations initiale et continue. Il faut par ailleurs veiller à ce que la dimension humaine reste au cœur des relations de travail alors que des dispositifs numériques utilisant l'intelligence artificielle se répandent¹⁴, en réglementant l'usage de ces outils dans le monde du travail. Le dialogue social doit enfin être adapté aux nouvelles opportunités offertes par les transformations du travail en ouvrant de nouvelles formes d'engagement autour de projets portés dans les entreprises sur la transition écologique par exemple ou encore avec la possibilité d'utiliser de manière pertinente les outils numériques.

¹³ Rapport des Assises du Travail, S. Thiéry et J.-D. Senard, Conseil National de la Refondation, 2023

¹⁴ Intelligence Artificielle. Vers une domination programmée, Ganascia J.-G., 2017

AMORCER LES REBONDS

METTRE LE TRAVAIL AU CŒUR DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

La qualité du travail est une voie privilégiée pour garantir la qualité des produits et des services, l'innovation, les capacités d'adaptation qui soutiennent l'efficacité et le bon fonctionnement des entreprises et des administrations. Mais il ne saurait aujourd'hui y avoir de travail de qualité sans une prise en compte des impacts des choix organisationnels, des conditions de travail et des modes de production sur l'environnement et la société en général. Il faut pour cela pouvoir porter le point de vue du travail dans les différentes instances de gouvernance et de dialogue social des entreprises et des administrations. En renforçant le rôle des administrateurs salariés pour qu'il puissent peser dans les décisions stratégiques des entreprises, ainsi qu'en développant des outils pour estimer et prendre en compte les impacts des décisions des entreprises et des administrations sur les conditions de travail, l'environnement et la société. En ce sens, nous souhaitons que la définition d'une raison d'être issue de la loi PACTE de 2019 puisse être étendue à toutes les entreprises et que les travailleurs participent activement à sa définition et à la mise en œuvre des engagements qui y sont associés. Cela contribuera tant à donner du sens et de la considération à leur rôle dans les organisations qu'à rendre les entreprises plus vertueuses.

PENSER LES CADRES DE TRAVAIL DE DEMAIN : VERS UN SOCLE DE DROITS UNIVERSELS POUR LES TRAVAILLEURS

L'ambition d'universalité est un des fondements de notre système de protection sociale. Pour la CFTD, cela signifie que les protections doivent évoluer pour être accessibles à tous quelle que soit l'activité, dans l'emploi ou hors de l'emploi. L'aspiration à pouvoir changer de métier et d'employeur au cours de son parcours professionnel, les nouvelles formes d'emploi, le cumul de plusieurs emplois en même temps impliquent de pouvoir assurer la continuité des garanties et de la protection offertes par le contrat de travail. Par ailleurs, la question du lien de subordination comme fondement du contrat de travail se pose également. Il semble difficile de valoriser le travail dans le cadre actuel dans lequel l'employeur est avant tout fondé à donner des ordres, contrôler et sanctionner les salariés, malgré les garanties individuelles et collectives qui l'accompagne.

RÉINVENTER LE TRAVAIL

Il y a donc de nouveaux cadres d'exercice du travail à inventer pour qu'il soit protecteur mais aussi émancipateur, et qu'il réponde aux aspirations d'autonomie et de participation des travailleuses et des travailleurs.

AMORCER LES REBONDS

IMPOSER UNE MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE ?

PAR ELISABETH MORENO

À PROPOS DE L'AUTRICE

Élisabeth Moreno réalise rapidement que l'indépendance économique est un facteur clé du progrès social et crée sa première entreprise à l'âge de 20 ans dans le secteur de l'isolation thermique. Dix ans plus tard, elle rejoint les groupes internationaux France Telecom puis Dell, Lenovo et HP. En 2020, elle sera appelée à rejoindre le gouvernement du Premier ministre Jean Castex en tant que Ministre en charge de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. En 2023, elle crée une société de conseil, Elisabeth Moreno & Partners, ainsi que 8 mars.org - La Puissance du Lien.

SYNTHÈSE

Le sujet de la mixité à l'école ou ses corollaires (inégalités, ségrégation...) réveillent le souvenir de la tentative malheureuse de créer un grand service public unifié de l'éducation en 1984. Dissuadant les responsables politiques de formuler des propositions trop ambitieuses, il limite un débat qui appelle pourtant l'audace. Car il y a urgence. Les comparaisons internationales sont formelles : malgré sa promesse de garantir les mêmes opportunités à tous les enfants et malgré près de 160 milliards d'euros dépensés sur l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation, l'école française est l'une des plus inégalitaires.

Comme le souligne Elisabeth Moreno dans cette contribution, la mixité sociale est l'une des réponses à ce problème. Préparer les jeunes à vivre dans une société diversifiée, leur apprendre à valoriser les différences... la mixité devient dans de nombreux pays un aspect clé des réformes de l'éducation. Pourtant, qu'on pense aux ségrégations territoriales qui cloisonnent notre société ou aux tentatives des parents d'échapper à la carte scolaire, les racines de ce mal français sont nombreuses.

Face à l'urgence d'agir, Elisabeth Moreno dessine ses propositions. Réformer la sectorisation scolaire pour créer des zones plus diversifiées, conditionner les subventions des écoles privées à des critères de mixité sociale, engager les parents dans ce travail... six idées qui nourriront le débat.

DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Chaque année, la collectivité nationale consacre environ 160 milliards d'euros à l'Éducation nationale, à l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, dans l'espoir qu'elle tienne ses promesses d'un enseignement républicain. Elle offre ainsi l'accès à la connaissance académique et aux compétences à 12 millions de jeunes de notre pays et leur transmet des valeurs et des attitudes nécessaires à leur développement.

En tant qu'institution, l'école est censée donner à chaque enfant, quelles que soient son origine sociale ou culturelle et ses conditions de vie, les mêmes opportunités de réussite et l'espérance d'accès à un statut social, sociétal et économique.

Mais, en 2019, le classement PISA qui analyse le niveau scolaire des élèves de 15 ans dans 76 pays à travers le monde, indiquait que la France est le pays où les inégalités entre les élèves issus de milieux favorisés et défavorisés sont les plus marquées. Autrement dit, dans notre pays plus qu'ailleurs, l'origine sociale détermine la réussite scolaire.

Les inégalités scolaires commencent à l'école primaire et se perpétuent, voire s'aggravent dans l'enseignement supérieur. Selon une étude de l'OCDE, 20 % de nos jeunes bons élèves issus de milieux défavorisés ne se projettent pas dans les études supérieures - contre 7 % parmi les bons élèves issus de milieux favorisés. Après l'obtention du bac, un enfant issu d'une famille de cadres aurait 8 fois plus de chances d'accéder à une classe préparatoire aux grandes écoles qu'un enfant d'employés ou d'ouvriers et 15 fois plus de chances de faire une grande école de management.

AMORCER LES REBONDS

Il n'est donc pas surprenant qu'à 21 ans, la moitié d'entre eux abandonne les bancs de l'école et qu'en 2022, 12,8 % des jeunes de notre pays âgés de 15 à 29 ans quittaient l'école sans emploi, ni études ou formation. Les contraintes financières, le niveau scolaire et le manque d'informations sur l'orientation scolaire et sur les débouchés possibles sont les principaux facteurs limitant les ambitions de ces jeunes.

Ces chiffres sont constants depuis une décennie et leurs conséquences économiques et sociales sont désastreuses. Malgré toutes les réformes engagées du Primaire jusqu'au Supérieur, la reproduction des inégalités entre générations serait plus forte dans le pays des droits de l'Homme que dans les autres pays développés. Le pays dans lequel l'Égalité est au cœur des principes républicains peine à donner à tous ses enfants les mêmes chances de réussir. L'on peut donc légitimement se demander si la France, pays des Lumières, tient véritablement ses promesses éducatives.

Dans un contexte post Covid-19 où la crise économique et ses effets ont exacerbé les inégalités sociales existantes, la mixité sociale en éducation revient au cœur de l'actualité. Elle apparaît en effet comme l'une des solutions pour garantir l'égalité des chances de tous nos enfants, en particulier ceux issus des familles les plus pauvres de France.

Dans notre pays, nous ne sommes pas en guerre, il n'y a ni famine, ni dictature, et nous devrions nous en réjouir. Cependant, selon une enquête de l'IFOP publiée en avril 2023, 72 % des Français se disent pessimistes pour l'avenir de la France. Ce pessimisme ambiant crée une société phobique et de plus en plus repliée sur elle, alors même que notre réussite repose sur notre capacité à capitaliser sur toutes nos forces vives et investir sur notre jeunesse, débordante de jouvence, pour avancer confiants vers l'avenir.

Le sujet de la mixité scolaire est complexe, il suscite de nombreuses controverses et enflamme la nation. L'éducation joue pourtant un rôle important dans la réussite collective de la France. Elle peut être force de changement car elle a le pouvoir d'ouvrir l'esprit des individus, de déconstruire les préjugés et de favoriser la compréhension et l'empathie entre les personnes issues de milieux différents. C'est par l'éducation que nous pouvons apprendre à valoriser les

IMPOSER UNE MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE ?

multiples diversités des individus et à construire une société plus unie parce que plus juste, plus inclusive et donc plus résiliente.

La mixité sociale suppose la cohabitation et l'interaction de personnes issues de différents milieux socio-économiques dans un même espace. J'ai conscience des difficultés que cela sous-entend et il ne s'agit pas ici de faire preuve d'angélisme ou de culpabiliser qui ce soit sur les réalités d'une société de plus en plus complexe et divisée.

Il s'agit de trouver des solutions pérennes à nos maux contemporains, redonner corps à nos principes républicains de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, inscrits sur le fronton de chaque école. Nous répondrons ainsi à plusieurs enjeux : l'égalité des chances, la méritocratie, la lutte contre les discriminations et le bien vivre-ensemble par le partage des valeurs. Nous redonnerons du sens aux règles de vie en communauté et au respect de la différence de chaque individu.

L'éducation est souvent perçue comme l'outil d'égalité des chances par excellence. L'un des seuls outils capables de niveler les inégalités, de lutter contre le déterminisme social et de redonner de l'espoir. Cependant, la réalité prouve que notre système éducatif reproduit les iniquités sociales existantes.

Se pose alors la question : l'éducation peut-elle véritablement aider à briser les barrières sociales et à promouvoir une plus grande égalité ? Ou, au contraire, continuera-t-elle à reproduire inlassablement les disparités existantes ?

L'École est le reflet de notre société. L'affaiblissement de notre système scolaire et la baisse constante de confiance des parents, combinée au manque de mixité participent à l'affaiblissement de nos liens sociaux et de confiance dans l'avenir. Dans un contexte où les crises se multiplient et s'entremêlent, et où le désespoir des jeunes de tous milieux socio-économiques est palpable, il est impératif de trouver des solutions pour redonner l'espoir.

Cela concerne toute la société. Non seulement notre jeunesse et leurs parents, mais aussi les enseignants et le monde professionnel qui accueillera ces jeunes adultes dans quelques années. Il y va non seulement de la résilience et de la

AMORCER LES REBONDS

performance économique de notre nation, mais aussi d'un meilleur équilibre et de l'harmonie dans notre société.

Plus généralement, il s'agit là d'enjeux de justice sociale, d'équité et de cohésion nationale.

POURQUOI CE SUJET A-T-IL ÉMÉRGÉ DANS LE DÉBAT PUBLIC AU COURS DES DERNIERS MOIS ?

L'éducation n'échappe pas aux mutations de notre époque. Qu'elles soient économiques, politiques, sociales, environnementales ou géopolitiques, les transformations actuelles ont un impact direct ou indirect sur nos écoles. Dans un contexte de crise climatique mondiale, de transformation technologique accélérée, d'érosion des valeurs démocratiques, d'intolérance et de discours haineux, les systèmes d'apprentissage actuels ne parviennent plus à répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des apprenants de tous âges.

LES DÉFIS DE L'INTÉGRATION SOCIALE

En France, l'école est gratuite et l'instruction obligatoire. Pourtant, les inégalités scolaires persistent et l'ascenseur social est rouillé. Malgré les investissements financiers importants, les niveaux d'inégalités territoriales restent les mêmes que ceux des pays où les études sont majoritairement payantes. Il est donc nécessaire de développer des alternatives pour les personnes qui restent sur le bord de la route ou en dehors du système éducatif conventionnel, afin qu'elles puissent acquérir des compétences essentielles pour leur développement et saisir des opportunités de perfectionnement et de requalification avec un apprentissage tout au long de la vie.

Les systèmes éducatifs doivent s'adapter aux évolutions de notre époque en répondant aux quêtes de sens de plus en plus présents dans les esprits. Ils doivent répondre aux nouveaux besoins en compétences du monde professionnel, avec un apprentissage plus centré sur l'étudiant, plus connecté, plus dynamique, plus inclusif et plus collaboratif, pour permettre à la créativité de notre jeunesse de s'exprimer.

IMPOSER UNE MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE ?

Comment peut-on espérer un avenir prospère pour notre pays si son système éducatif n'est plus capable de former, en qualité et en quantité, les femmes et les hommes qui auront les compétences nécessaires pour garantir sa croissance durable et répondre aux défis, notamment technologiques et environnementaux, auxquels les générations de demain seront inéluctablement confrontées ?

RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE DE LA DIVERSITÉ

La société reconnaît de plus en plus la valeur de la diversité et l'importance de l'inclusion. La mixité sociale en éducation est vue comme un moyen de préparer les jeunes à vivre dans une société diversifiée et de leur apprendre à respecter et à valoriser les différences. La mixité scolaire suppose que les villes et les villages permettent la diversité humaine et sociale de ses individus et le brassage des populations. Or, les politiques urbaines et les ségrégations territoriales marquent de plus en plus de cloisonnements, voire d'enfermement.

RÉFORMES ÉDUCATIVES

Plusieurs pays confrontés aux mêmes défis que la France envisagent ou mettent en œuvre des réformes éducatives pour améliorer l'équité et la qualité de l'éducation. La mixité sociale est souvent un aspect clé de ces réformes, ce qui peut conduire à des débats sur la meilleure façon de la promouvoir. Tyrannie du diplôme, reproduction des élites, ségrégation sociale, enfants boursiers sur des critères financiers, statut des écoles privées, sélection des étudiants par l'intelligence artificielle, etc... autant de sujets qui sont aujourd'hui au cœur des débats politiques et sociétaux.

DISPARITÉS ENTRE LES SYSTÈMES D'ÉDUCATION PUBLICS ET PRIVÉS

Ils doivent également être considérés comme un défi pour notre système scolaire. En France, 1 élève sur 5 en moyenne est scolarisé dans un établissement privé sous contrat. Ces écoles sont financées à 73 % par l'argent public et ne sont soumises à aucune condition de mixité sociale ou de carte scolaire. Les parents soucieux d'offrir une « école de qualité », dans un « cadre sécurisé », et parfois volontairement « non mixte » se tournent vers ces établissements dès qu'ils peuvent se le permettre. Ainsi, les écoles privées sous contrat accueillent deux

AMORCER LES REBONDS

fois plus d'élèves issus des milieux CSP+ et deux fois moins d'élèves d'ouvriers ou d'employés. Ce phénomène est encore plus marqué dans les grandes agglomérations.

Ces constats contribuent à faire de l'éducation et de la mixité sociale des sujets de discussion importants et sensibles.

Les politiques publiques ont mis en place de nombreuses solutions telles que les internats d'excellence, les devoirs aidés ou les cordées de la réussite, la valorisation des compétences autres que celles scolaires, les recrutements sur dossiers, etc... qui mettront encore un certain temps à porter leurs fruits. Ces sujets génèrent aujourd'hui un important niveau d'anxiété non seulement chez les parents et les enfants mais aussi auprès des enseignants parfois dépassés par les transformations accélérées de notre société, qui nécessitent un travail en profondeur. Ces changements concernent toute la société et doivent inclure tous les acteurs concernés, y compris les entreprises qui déplorent une tension importante dans les recrutements et l'adéquation entre les besoins professionnels, une baisse du niveau de connaissance et une crise de vocation des jeunes.

C'est pourquoi cette thématique est si présente dans les débats publics et le restera au cours des prochains mois, tant le travail à faire est important et son impact sur la société capital.

QUELLES SOLUTIONS ?

Une représentation plus équilibrée des différentes classes sociales dans les établissements scolaires de nos villes et de nos villages, dans l'hexagone comme dans les outre-mers, reflétant dans chaque établissement scolaire la diversité de la société, en termes de revenus, de professions, de cultures, etc. permettrait non seulement le développement égal de nos enfants mais également la construction d'une société plus juste et plus résiliente.

Contrairement aux idées reçues, la mixité sociale n'abaisse pas le niveau scolaire. Bien au contraire, elle favorise l'élargissement du nombre de bons élèves et de l'excellence, comme elle favorise la compréhension de la différence et donc notre capacité à vivre ensemble. De fait, dans la réalité actuelle, l'école reste le

IMPOSER UNE MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE ?

seul espace collectif où des individus, issus de milieux très différents, peuvent se rencontrer, cohabiter et coconstruire. La révolution numérique, entre autres, tend à accentuer l'individualisme et même l'isolement social, tout en favorisant l'appartenance à des communautés fermées. Cela nous pousse à repenser notre relation à l'autre, ainsi qu'à envisager une profonde transformation de l'école, en exploitant les opportunités offertes par le numérique.

Pour faire avancer la mixité sociale dans l'éducation, il est nécessaire de faire preuve de concertation et de volonté de la part de tous les acteurs concernés, y compris les responsables politiques, les enseignants, les professeurs, les élèves et les parents. Voici quelques suggestions pour progresser dans cette direction :

RECONNAÎTRE QUE L'ÉCOLE NE PEUT, À ELLE SEULE, CONSTRUIRE LA MIXITÉ SOCIALE

Le système scolaire actuel repose sur une société d'ordres, avec des lieux d'éducation très segmentés : les Grandes Écoles, les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE), le Lycée Professionnel (LP), etc.

Être parent aujourd'hui nécessite une réelle compréhension du système pour pouvoir guider les enfants dans leurs choix et leurs parcours. Répondre aux exigences de Parcoursup peut parfois relever du parcours du combattant. Face à tant de complexité, comment des parents qui n'ont pas ou peu fréquenté les systèmes scolaires, ou qui maîtrisent mal la langue française, peuvent-ils efficacement aider leurs enfants ?

Il convient également d'apporter une attention particulière à la formation des professionnels qui encadrent et accompagnent les élèves dans leur choix d'orientation. Ils doivent leur permettre d'aimer étudier et se former, tout en les désinhibant et en se faisant confiance.

PROCÉDER À UNE RÉFORME DE LA SECTORISATION SCOLAIRE

La sectorisation actuelle, qui attribue les élèves à des écoles en fonction de leur lieu de résidence, peut renforcer la ségrégation socio-économique. Une

AMORCER LES REBONDS

réforme visant à créer des zones plus diversifiées sur le plan socio-économique pourrait encourager une plus grande mixité sociale dans les écoles.

CONDITIONNER LES SUBVENTIONS DES ÉCOLES PRIVÉES À DE LA MIXITÉ SOCIALE

En 20 ans, le pourcentage de collégiens scolarisés dans le privé est passé de 29 à 35 %. Il est urgent d'engager un dialogue constructif avec les écoles privées pour les encourager à participer à la réduction des inégalités sociales, tout en protégeant ce qui fonctionne pour les élèves et qui rassure les parents.

FORMER LES ENSEIGNANTS

Les enseignants jouent un rôle clé dans la promotion de la mixité sociale. Une formation appropriée peut les aider à comprendre et à gérer la diversité dans leurs classes, à lutter contre les stéréotypes et les préjugés, à promouvoir le respect et la compréhension mutuels entre les élèves.

ENGAGER LES PARENTS ET LA COMMUNAUTÉ

Leur participation est essentielle pour soutenir la mixité sociale. Certains parents, mettent en œuvre des stratégies de contournement pour éviter celle-ci. Il convient de les rassurer en garantissant la qualité de l'enseignement des établissements pratiquant la mixité scolaire. Ils peuvent être encouragés à participer activement à la vie scolaire et à établir des relations avec d'autres parents issus de milieux différents. Mieux les sensibiliser à leurs responsabilités individuelles sur le sujet peut être bénéfique pour les familles et pour la société.

ENSEIGNER LE CIVISME ET LA DIVERSITÉ

Les élèves devraient apprendre à comprendre et à respecter les différences socio-économiques et culturelles, et à reconnaître la valeur de la mixité sociale.

CONCLUSION

Lutter contre les inégalités sociales est un travail collectif. Chaque effort, aussi petit soit-il, compte. Chaque enseignant qui s'efforce de promouvoir la mixité dans sa classe, chaque parent qui inculque à son enfant la valeur de la diversité, chaque élève qui apprend à respecter et à apprécier les différences parmi ses camarades de classe, contribue à la réalisation de la mixité sociale en éducation et à l'unité de notre nation.

La mixité sociale ne se décrète pas. Elle se construit dans le cadre d'un projet politique commun et partagé, qui vise à rassembler, à apaiser et à atténuer les inégalités sociales. Depuis des décennies, beaucoup de choses ont été essayées pour favoriser l'égalité des chances dans le milieu scolaire mais force est de constater que nous avons un système qui fonctionne encore à plusieurs vitesses et qui réduit considérablement les chances de réussite d'une bonne partie de notre jeunesse.

Pour accompagner les mutations de notre époque, nous avons besoin de tous les talents, de beaucoup de nouvelles compétences, de savoir-être et de savoir-faire. Il y a de la place pour que toute notre jeunesse participe à la construction de ce monde en devenir. Nous devons par conséquent, nous les adultes qui prenons les décisions qui impacteront nécessairement l'avenir de cette jeunesse, nous poser les bonnes questions. Dans quelle société souhaitons-nous vivre ? Une société toujours plus fracturée et divisée, où seule une petite minorité aura la chance de réussir ? Une société où le déterminisme social, définit l'ensemble de notre vie comme une fatalité qui suscite un sentiment d'injustice de moins en moins supportable ? Ou bien faisons nous le choix d'une société où l'égalité des chances peut transformer positivement notre pays ? Une société où la méritocratie scolaire a encore du sens ? Une société où nos différences nous enrichissent, où chacun trouve sa place ?

Une société où être la 7^e puissance économique mondiale profite à chacun de ces citoyens et donne du sens à l'espoir d'émancipation. La mixité sociale en éducation, sujet complexe et délicat, est confrontée à des défis majeurs, mais les raisons d'être optimiste ne manquent pas. Des initiatives et politiques visant à promouvoir la mixité sociale sont déjà en place dans divers systèmes éducatifs.

AMORCER LES REBONDS

Ces efforts démontrent que le changement est possible, même si le chemin vers un système éducatif inclusif et égalitaire est encore long.

Je conclurai en reprenant les mots d'Albert Jacquard, « le système éducatif peut être défini comme le lieu où l'on enseigne et où l'on pratique l'art de la rencontre ». Un constat qui invite à une réflexion profonde sur notre engagement pour une éducation plus désirable, plus inclusive et équitable. Une éducation qui n'est pas vue comme un problème mais une solution aux maux de notre époque.

IMPOSER UNE MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE ?

AMORCER LES REBONDS

METTRE UN TERME AU PHÉNOMÈNE DES NEETS

PAR NATHALIE CHUSSEAU

À PROPOS DE L'AUTRICE

Nathalie Chusseau est économiste, professeure à l'Université de Lille et chercheure associée à la Chaire TDTE. Elle est aussi membre permanent du conseil scientifique de l'EPIDE, et membre du conseil d'administration de la fondation d'entreprise DomusVi.

SYNTHÈSE

La catégorie des NEETs (jeunes de 15 à 29 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation) englobe diverses situations, certaines temporaires, notamment les chômeurs, les jeunes diplômés à la recherche d'un emploi, ceux en transition, les personnes malades, handicapées ou ayant des responsabilités familiales, ainsi que les jeunes marginalisés. En 2021, la France comptait 1,4 million de ces NEETs, soit plus d'un jeune sur 8 et un jeune sur 4 dans les quartiers prioritaires. Des chiffres qui la placent dans la moyenne européenne.

Selon Nathalie Chusseau, mettre fin à ce phénomène des NEETs implique d'agir à la racine, en combattant les inégalités sociales qui sont reproduites par le système éducatif français. Elle souligne l'importance de développer les compétences des NEETs pour les préparer aux transitions, tout en réduisant les déterminismes sociaux.

L'auteure rappelle également qu'au delà d'un coût social dramatique, ce phénomène a aussi un coût économique très important, estimé à 22,2 milliards d'euros en 2011. Mieux encore selon Nathalie Chusseau, l'intégration économique des NEETs pourrait contribuer à une croissance de 0,4 point de PIB. Un puissant levier du rebond.

NEETS OU DÉCROCHEURS ?

En 2021, la part des jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET pour « neither in employment nor in education or training ») est de 12,8 %. La part de NEETs en France se situe légèrement en dessous de la moyenne européenne (13,1 %), mais ce chiffre cache de fortes disparités puisque cette part varie de 5,5 % et 6 % respectivement aux Pays-Bas et en Suède à 23,1 % en Italie (taux le plus élevé). Après avoir augmenté de trois points pendant la pandémie, la part des NEETs a repris progressivement sa tendance à la baisse observée entre 2015 et 2019. Ainsi, au troisième trimestre 2022, celle-ci est de 11,6 %, soit 0,7 point sous son niveau d'avant la pandémie (fin 2019). Cette baisse est notamment à mettre en relation avec la bonne santé actuelle du marché du travail qui réduit fortement le temps d'accès au premier emploi pour les diplômés.

Concrètement, en 2021, la France compte 1,4 millions de jeunes NEETs, c'est-à-dire plus d'un jeune sur huit, et un jeune sur quatre dans les quartiers prioritaires de la ville. La part de NEETs varie fortement avec l'âge : de l'ordre de 1 % à 15 ans, elle augmente fortement jusqu'à l'âge de 21 ans avec les premières sorties de formation initiale (16,5 %), avant de connaître son plus haut niveau à 24 ans (18,3 %). Ensuite, en moyenne, 17,4 % des jeunes de 25 à 29 ans sont des NEETs.

LES NEETS, UNE POPULATION HÉTÉROGÈNE

Cette catégorie recouvre des situations diverses, plus ou moins transitoires. Selon l'Insee (2021), 45 % des NEETs sont au chômage, ce qui correspond à 5,8 % des jeunes de 15 à 29 ans. Par ailleurs, 24 % sont inactifs et désirent travailler sans pour autant répondre aux critères de disponibilité ou de recherche d'emploi leur permettant d'être considérés comme chômeurs, et se retrouvent donc à la frontière de l'inactivité et du chômage que l'on définit comme étant le halo du chômage. Enfin, 31 % d'entre eux sont inactifs et déclarent ne pas vouloir travailler

AMORCER LES REBONDS

pour diverses raisons (enfants, handicap, problèmes de santé...). Concrètement, parmi les 1,4 million de NEETS, on distingue les chômeurs classiques, les jeunes nouvellement diplômés du supérieur qui recherchent un emploi (16 % des NEETS selon l'étude de l'INJEP en 2020), les jeunes en transition à la recherche d'un emploi idéal, ceux qui se consacrent temporairement à d'autres activités, des jeunes malades, handicapés ou ayant des responsabilités familiales, et des jeunes marginalisés. Toujours selon l'INJEP (2020), 43 % des NEETS cherchent un emploi depuis moins d'un an, et 21 % depuis plus d'un an. Par ailleurs, une enquête menée par l'institut de sondage IFOP et réalisée en décembre 2021 auprès de 1 100 jeunes âgés de 15 à 24 ans en situation de décrochage indique que 34 % des NEETS interrogés ont abandonné les cours ou une formation durant leur parcours scolaire (48 % l'ont fait au lycée contre 19 % au collège et 29 % dans l'enseignement supérieur). De fait, c'est la situation des jeunes décrocheurs qui semble la plus préoccupante. Pour rappel, chaque année, près de 80 000 jeunes sortent du système de formation initiale sans avoir obtenu une qualification équivalente au baccalauréat ou un diplôme à finalité professionnelle. Parmi eux, on dénombre 60 000 mineurs.

LE DIPLÔME, UN FACTEUR DÉTERMINANT

Le diplôme apparaît comme un facteur déterminant de la situation des NEETS. Ainsi, selon l'INJEP (2020), les sans diplôme éloignés de l'emploi représentent 20 % des NEETS. Il apparaît pourtant que la grande majorité de ces NEETS cherche activement du travail (70 %), et 54 % d'entre eux cherchent depuis plus d'un an. Ainsi, être sans diplôme installe les jeunes dans le chômage et la précarité. C'est aussi dans cette catégorie des sans diplôme éloignés de l'emploi que l'on retrouve le plus de NEETS limités dans leur autonomie par un problème de santé (27 %).

De même, parmi les mères éloignées du marché du travail qui représentent 14 % des NEETS, 78 % n'ont pas le baccalauréat (45% n'ont pas de diplôme, et 23 % ont un CAP ou un BEP).

Au total, 29 % des NEETS sont sans diplôme et 26 % possèdent un CAP ou un BEP. Pour plus de la moitié des jeunes NEETS, l'accès à une formation qualifiante constitue un enjeu majeur, et c'est un des leviers actionnés par les pouvoirs publics pour réduire ce phénomène.

METTRE UN TERME AU PHÉNOMÈNE DES NEETS

UN COÛT ET UN MANQUE À GAGNER CONSIDÉRABLES

Il est nécessaire de distinguer les coûts directs qu'impliquent les NEETs pour les finances publiques, du manque à gagner pour la croissance que représente ce vivier de jeunes hors de l'emploi s'ils étaient insérés sur le marché du travail. Le coût direct des NEETs est considérable. En 2011, en comptabilisant l'ensemble des NEETs, le coût total de la non-inclusion économique et sociale de ces jeunes était estimé à 22,2 milliards d'euros pour l'État français, ce qui représentait 1,11 % du PIB français (Eurofound, 2012). À l'échelle européenne, le coût total s'élevait à 153 milliards d'euros, soit plus de 1,2 % du PIB européen. À ce coût direct, il faut ajouter le manque à gagner de la non-intégration économique et sociale de ces jeunes, car ces derniers sont d'abord et avant tout des jeunes qui pourraient contribuer au développement de l'activité économique et sociale. Selon une note du Cercle des économistes (2021), l'intégration économique des NEETs permettrait un gain de croissance de 0,4 point de PIB environ, ce qui est loin d'être négligeable.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES...

...POUR FAIRE FACE AUX TRANSITIONS

Dans un monde en proie à des transformations radicales, résoudre le phénomène des NEETs est crucial pour l'avenir de notre pays. En effet :

- La révolution numérique et l'intelligence artificielle (IA) vont fortement modifier la structure des emplois : 39 % des employés ont un risque d'automatisation fort, et selon Goldman Sachs, l'IA détruirait 300 millions d'emplois dans le monde dont 25 % en Europe ;
- La transition énergétique et les engagements de décarbonation à l'horizon 2050 sont source de destructions et créations d'emplois ;
- La transition démographique va accroître les besoins dans les métiers du soin et de la prise en charge de la dépendance des personnes âgées, cette dernière devant passer de 30 % en 2015 à 47 % en 2050.

Ces transitions vont détruire certains emplois et en créer de nouveaux, et cela implique de former de manière adéquate la population. Pour les jeunes NEETs, ces transformations sont l'occasion d'ouvrir leurs perspectives de carrière et de leur transmettre des compétences professionnelles. A cela s'ajoute un

AMORCER LES REBONDS

nombre conséquent de secteurs en tension (le BTP, le soin et la santé, l'hôtellerie-restauration, l'aide à domicile, l'industrie pharmaceutique, le transport routier,...) pour lesquels les entreprises peinent à recruter du personnel. La formation et l'intégration économique et sociale des NEETs apparaît donc absolument nécessaire pour répondre aux besoins de compétences des entreprises, dans les métiers du futur, comme dans les métiers en tension.

...TOUT EN RÉDUISANT LES DÉTERMINISMES SOCIAUX

En outre, ces transitions s'effectuent dans un contexte où le système éducatif français fonctionne mal : il reproduit les inégalités sociales à l'école, la France étant l'un des pays de l'OCDE où l'origine sociale des enfants pèse le plus dans les résultats scolaires (enquêtes PISA 2012, 2015, 2018). Un résultat majeur de l'enquête PISA est que la corrélation entre le milieu socio-économique et la performance scolaire est bien plus forte en France que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Selon PISA 2012, 22,5 % de la variation de la performance des élèves en mathématiques s'explique par leur milieu socio-économique (il y a seulement 7 pays sur 65 où le pourcentage est supérieur à 20 % : la Bulgarie, le Chili, la Hongrie, le Pérou, la République Slovaque, l'Uruguay et la France). En 2015, les résultats de PISA sont similaires : le milieu socio-économique explique en France plus de 20 % de la performance en sciences obtenue par les élèves de 15 ans (contre seulement 13 % pour la moyenne des pays de l'OCDE). Seuls la Hongrie et le Luxembourg se situent également à un niveau supérieur à 20 %. Enfin, selon la dernière enquête PISA (PISA 2018), le déterminisme social apparaît toujours aussi marqué : le statut socio-économique en France prédit 21 % de la variation des performances des élèves en mathématiques (14 % en moyenne dans l'OCDE), et 20 % de la variation en sciences (13 % en moyenne). On observe par ailleurs un écart de 107 points entre les élèves issus d'un milieu favorisé et ceux issus d'un milieu défavorisé, contre 88 points en moyenne, même si cet écart demeure stable depuis 2009 (110 points). De plus, le niveau à l'écrit des 10 % d'élèves des familles les plus riches équivaut à une avance de 4 années scolaires environ par rapport aux 10 % d'élèves les plus pauvres.

Enfin, la structure de la population des NEETs en fonction de la catégorie socio-professionnelle du père révèle que 43 % ont un père ouvrier et 12 % un père employé (INJEP 2020).

METTRE UN TERME AU PHÉNOMÈNE DES NEETS

Au regard de ces éléments, il est clair qu'on ne pourra résorber le phénomène des NEETS à long-terme qu'en réduisant d'abord les déterminismes sociaux de manière à favoriser l'accès à la qualification des jeunes issus des milieux modestes.

...AU MOYEN D'UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ ET CIBLÉ

On l'a vu, la catégorie des NEETS est particulièrement hétérogène. Toutefois, parmi ces jeunes, les décrocheurs scolaires qui quittent le système éducatif sans aucun diplôme sont particulièrement vulnérables. Or, la première difficulté à laquelle on est confronté quand on veut traiter la question des décrocheurs est leur identification.

De ce point de vue, de grands progrès ont été faits avec l'obligation de former jusqu'à l'âge de 18 ans instaurée à la rentrée 2020, afin qu'aucun jeune mineur ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi. Cette obligation de formation permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes en risque d'exclusion. Le dispositif concerne environ 60 000 jeunes entre 16 et 18 ans. Ainsi, les établissements d'enseignement du second degré (collèges ou lycées publics, privés ou agricoles) et chaque centre de formation d'apprentis transmettent les coordonnées de leurs anciens élèves ou apprentis qui ne sont plus inscrits dans un cycle de formation. C'est un net progrès par rapport à la situation antérieure. S'appuyant sur cette obligation de formation, un nouveau dispositif a été mis en place dans le cadre du Plan « 1 Jeune 1 Solution » : la « Promo 16-18 ». Le déploiement de la « Promo 16-18 » est confié à l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Il s'agit d'offrir aux jeunes la possibilité de concrétiser un projet d'insertion professionnelle et sociale, en s'appuyant sur un consortium d'acteurs relevant de l'accompagnement social, de l'éducation, de la formation, du monde de l'entreprise, du sport, de l'art, de la culture et de la médiation scientifique. Ce parcours d'insertion est déployé dans des centres de l'AFPA dans lesquels les jeunes pourront être hébergés, sur prescription des missions locales. Concrètement, la « Promo 16-18 » repose sur un accompagnement individualisé de 13 semaines qui permet (i) de faire découvrir aux jeunes les métiers et les opportunités dans leur région ou ailleurs (notamment les métiers émergents ou en tension), (ii) de développer des *soft skills* (confiance, estime de soi, ambition, capacité à agir sur son parcours...), (iii) de construire un projet de vie et un projet professionnel,

AMORCER LES REBONDS

et (iv) de valider leurs compétences et expériences par des « open badges » (compétences socles et transversales, compétences numériques). A l'issue de sa mobilisation dans la « Promo 16-18 » et à la fin du parcours du jeune, l'AFPA, en lien avec la mission locale référente, doit préparer la sortie du jeune afin d'éviter toute rupture de parcours. Ainsi, à l'issue du parcours, plusieurs solutions d'insertion professionnelle et sociale existent. À titre d'exemple, un an après la mise en œuvre de la « Promo 16-18 », l'AFPA a accompagné 7 000 jeunes de 16 à 18 ans en situation de décrochage scolaire. Parmi eux, on dénombre 70 % de garçons de 17 ans en moyenne dont 90 % n'avaient aucun diplôme. À l'issue de leur parcours, 35 % d'entre eux ont pu accéder à l'emploi sur des CDD ou des contrats d'alternance, et 30% sont retournés en scolarité ou entrés en formation. Les deux tiers ont donc pu accéder à l'emploi, à une formation qualifiante ou à des dispositifs de pré-apprentissage. Les autres ont continué dans un dispositif d'accompagnement renforcé du type Garantie jeunes (devenue Contrat Engagement Jeune, CEJ), École de la 2^e chance ou Établissement d'insertion dans l'emploi (EPIDE). Les secteurs de formation et d'orientation sont les secteurs qui emploient les premiers niveaux de qualification (commerce, services à la personne, bâtiment, animation, hôtellerie-restauration).

Le CEJ s'inscrit dans la continuité du Plan « 1Jeune1Solution » mis en place en juillet 2020. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. En vigueur depuis le 1er mars 2022, le CEJ propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes et est mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales. Il s'agit de construire pour les jeunes un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois (voire 18 mois dans certaines situations) en fonction de leur profil, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi. Un conseiller dédié suit le jeune tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable.

Le jeune bénéficie d'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités. Il touche une allocation pouvant aller jusqu'à 528 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de

METTRE UN TERME AU PHÉNOMÈNE DES NEETS

respecter ses engagements. L'efficacité du CEJ a été évaluée un an après sa mise en œuvre par l'IGAS (l'Inspection générale des affaires sociales). 301 725 jeunes ont intégré le CEJ fin janvier 2023, ce qui est proche de ce qui avait été annoncé (300 000 fin décembre). On note une surreprésentation importante des jeunes non diplômés dans le dispositif, ce qui est cohérent avec les faits stylisés et les objectifs du CEJ. Toutefois, les tableaux de bord nationaux indiquent que 40 % des bénéficiaires n'atteignent pas le seuil des 15 heures d'activités hebdomadaires, et 20 % sont en dessous de 5 heures. L'entretien hebdomadaire semble réalisé dans moins d'un cas sur deux. Cependant, compte-tenu de la grande diversité des pratiques locales, ces agrégats nationaux ne semblent pas appropriés. Le tableau de bord de suivi des sorties n'est pas adapté : il faut instaurer un suivi du taux d'emploi par cohorte entrée dans le CEJ, comme cela existe pour les bénéficiaires inscrits à Pôle Emploi. Globalement, il faut établir un suivi de cohortes avec (i) le taux d'emploi, (ii) la composition des publics, (iii) le recours aux stages en entreprises et (iv) le recours aux solutions plus structurantes. L'évaluation de l'impact du dispositif apparaît donc prématurée même si celui-ci englobe en volume le public cible.

INSÉRER ÉCONOMIQUEMENT ET SOCIALEMENT LES JEUNES NEETS

Pour répondre à cet objectif, il faut :

1. Poursuivre le développement des écoles de la deuxième chance, des EPIDE et des écoles de production, notamment sur les territoires où le nombre de NEETS est le plus important, et là où des projets de réindustrialisation sont mis en œuvre.
2. Instaurer un suivi de cohorte des jeunes engagés en Contrat d'Engagement Jeune et au sein de la « Promo 16-18 » pour améliorer l'efficacité des dispositifs en proposant des accompagnements complémentaires ou davantage ciblés, et en renforçant l'implication des bénéficiaires.
3. Renforcer les partenariats de l'AFPA, des missions locales, des EPIDE, des écoles de la seconde chance pour développer les compétences de ces jeunes et répondre notamment aux besoins dans les secteurs en tension.
4. Renforcer le partenariat entre la « Promo 16-18 » et le service militaire volontaire, qui cible un public de 18 à 25 ans aux caractéristiques similaires.
5. Étendre le Contrat d'Engagement Jeune aux activités associatives pour aider les NEETS à acquérir de l'expérience et les clés du marché du travail.

BIBLIOGRAPHIE

Chusseau N., Verdugo G., Mahfouz S. (2021), Réussir l'inclusion économique des NEETS, Note pour Le Cercle des économistes sous la direction Jean-Hervé Lorenzi, Paris, 29 novembre.

IGAS (2023), Evaluation d'étape de l'accompagnement des jeunes dans le cadre du contrat engagement jeunes, rapport 2022-071R, Mars.

INJEP (2020), Les « NEET », des ressources et des conditions de vie hétérogènes, collection Analyses et synthèses

INSEE (2021), Les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation : jusqu'à 21 ans, moins nombreux parmi les femmes que parmi les hommes, Insee Focus No 229, 26 mars.

Eurofound (2012), NEETs - Young people not in employment, education or training: Characteristics, costs and policy responses in Europe.

METTRE UN TERME AU PHÉNOMÈNE DES NEEDS

AMORCER LES REBONDS

L'IMPORTANCE MAJEURE DES COMPÉTENCES ET DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

PAR PATRICK ARTUS

À PROPOS DE L'AUTEUR

Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, Patrick Artus a été pendant 20 ans Directeur de la Recherche et des Études de NATIXIS, puis Chef économiste et Membre du Comité Exécutif. Il a été pendant des années membre du Conseil d'Analyse économique auprès des Premiers Ministres Français, et administrateur de Total Energies pendant 12 ans. Il est aujourd'hui administrateur et membre du Comité d'Audit d'IPSOS, membre du Cercle des économistes et Conseiller économique de Natixis.

SYNTHÈSE

Que cela touche à l'éducation des plus jeunes ou à la formation professionnelle des actifs, il est hélas connu et à déplorer que la France figure en position peu favorable dans les classements internationaux. C'est notamment le cas de l'enquête PIAAC de l'OCDE qui mesure les compétences des adultes et où la France est 13^e, ou de l'enquête PISA qui porte sur les compétences des enfants et où la France est 12^e.

Chiffres à l'appui, Patrick Artus démontre que ces scores ne sont pas corrélés au montant absolu des dépenses d'éducation, parmi les plus élevées de l'OCDE. En outre, le débat sur l'efficacité du système éducatif français s'est fait d'autant plus vif à l'issue des émeutes de juin 2023, et alors même que le défi de la réindustrialisation se pose et que des actions sont mises en œuvre pour y faire face.

Il est d'autant plus important de pointer et de répondre au faible niveau constaté des jeunes Français en mathématiques et en sciences si l'on veut répondre par l'éducation au projet de réindustrialiser le pays. Une réponse forte en la matière permettra par ailleurs de restaurer les gains de productivité de la France, qui sont tendanciellement en baisse. La formation professionnelle doit ainsi être étendue à l'ensemble des actifs, y compris les moins qualifiés, le modèle éducatif doit être plus participatif et les professeurs doivent être mieux payés.

LA FRANCE A UN PROBLÈME DE COMPÉTENCES ET D'EFFICACITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF

On connaît le classement très mauvais de la France dans toutes les enquêtes qui portent sur le niveau de compétences de la population active ou sur l'efficacité du système éducatif. Rappelons quelques résultats frappants. Dans l'enquête PIAAC de l'OCDE portant sur les compétences des adultes, la France se classe parmi les derniers pays (figure 1).

Rang	Pays	Score global
1	Japon	292,2
2	Finlande	284,9
3	Pays-Bas	282,2
4	Norvège	278,4
5	Flandre (Belgique)	277,9
6	Australie	274
7	Autriche	272,2
8	Allemagne	270,8
9	Canada	269,5
10	Corée	268
11	Royaume-Uni	267,2
12	Etats-Unis	261,3
13	France	258,2
14	Italie	248,8
15	Espagne	248,8

Figure 1 : Enquête PIAAC de l'OCDE, par score décroissant

Source : Numeracy et Literacy, 2016

Dans l'enquête PISA de l'OCDE portant sur les compétences des enfants, le rang de la France est mauvais et ne s'améliore pas (figure 2).

AMORCER LES REBONDS

Pays	2003	2006	2009	2012	2015	2018
Japon	526,6	517,5	529,4	540,4	528,9	520
Corée	538,2	541,9	541,2	542,4	519,1	519,7
Canada	526,4	529,5	526,6	522,2	523,3	516,7
Finlande	545,3	552,8	543,5	529,4	522,7	516,4
Royaume-Uni	511,2	501,8	500,1	502,5	499,9	503,5
Pays-Bas	525,1	520,8	518,8	518,8	507,9	502,5
Allemagne	498,9	504,8	510,2	515,1	508,1	500,4
Belgique	515	510,5	509,3	509,3	502,5	499,9
Australie	524,9	519,9	518,8	512,5	502,3	499
Suisse	512,9	513,5	517	518,4	506,3	498,2
Etats-Unis	489,8	481,6	496,4	492,1	487,6	495,3
France	506,1	492,8	496,9	499,8	495,7	493,7
Portugal	470,4	470,9	489,7	488	497	492
Autriche	495,8	502,2	486,7	500,3	492,2	491
Espagne	484,2	476,4	484,3	489,6	491,4	482,3
Italie	475,9	468,5	485,9	489,5	485	477

Figure 2 : Enquête PIAAC de l'OCDE
(score global, par score décroissant de la dernière enquête)

Source : OCDE, Natixis

Enfin, dans l'enquête TIMMS, portant sur le niveau en mathématiques et en sciences des enfants de CM2 et de 4^e, la France se classe très loin des pays où le niveau des enfants dans ces matières est le plus élevé (figures 3 et 4).

Rang	Pays	Score global
1	Corée	600
2	Japon	593
3	Angleterre	556
4	Autriche	539
5	Pays-Bas	538
6	Etats-Uni	535
7	Belgique (Flandre)	532
8	Finlande	532
9	Portugal	525
10	Allemagne	521
11	Australie	516
12	Italie	515
13	Canada	512
14	Espagne	502
15	France	485

Figure 3 : Enquête TIMSS : Niveau en mathématiques des enfants de CM1, grade 4, par score décroissant

Sources : IEA, TIMMS 2020, NATIXIS

L'IMPORTANCE MAJEURE DES COMPÉTENCES ET DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

Rang	Pays	Score global
1	Corée	588
2	Japon	562
3	Finlande	555
4	Etats-Unis	539
5	Angleterre	537
6	Australie	533
7	Canada	523
8	Autriche	522
9	Pays-Bas	518
10	Allemagne	518
11	Espagne	511
12	Italie	510
13	Portugal	504
14	Belgique	501
15	France	488

Figure 4 : Enquête TIMSS : Niveau en sciences des enfants de CM1, grade 4, par score décroissant

Sources : IEA, TIMMS 2020, NATIXIS

Pourtant, les dépenses d'éducation ne sont pas particulièrement faibles en France (tableau 5). Seuls la Belgique l'Australie la Finlande et le Royaume-Uni, parmi les pays de l'OCDE, dépensent pour l'éducation (en pourcentage du PIB) davantage que la France.

Rang	Pays	Année 2021
1	Belgique	6,7
2	Australie	6,1
3	Finlande	5,9
4	Royaume-Uni	5,5
5	France	5,5
6	Pays-Bas	5,3
7	Suisse	5,2
8	Canada	5,2
9	Autriche	5,1
10	Portugal	5
11	Etats-Unis	4,7
12	Corée	4,7
13	Allemagne	4,7
14	Espagne	4,6
15	Italie	4,3
16	Japon	3,4

Figure 5 : Dépenses publiques d'éducation (en % du PIB en valeur)

Sources : Refinitiv, WDI, Banque mondiale, Natixis

Il y a donc un problème structurel, et non seulement un problème de moyens derrière ce bas niveau d'éducation des adultes et des enfants en France.

LE DÉBAT SUR LES COMPÉTENCES ET L'ÉDUCATION RESSORT AUJOURD'HUI DANS LE DÉBAT PUBLIC

Le débat sur les compétences et la faible qualité du système éducatif ensemble est ressorti dans le débat public à l'occasion des émeutes de juin 2023, en conséquence du débat sur la réindustrialisation et de celui sur les disparités des gains de productivité.

Il est naturel de relier le débat sur les causes des émeutes de juin 2023 à l'analyse des échecs du système éducatif. Le nombre de jeunes déscolarisés et sans emploi est encore de 15% en France, même s'il a reculé depuis quelques années avec l'amélioration de la situation du marché du travail et le développement de l'apprentissage, alors qu'il n'est que de 10% en Allemagne (figure 6), de 8% aux Pays-Bas et de 12% en Suède, par exemple.

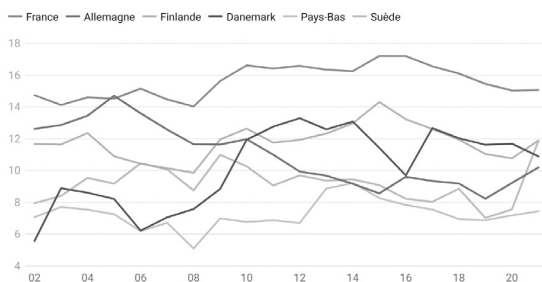


Figure 6 : Proportion de jeunes déscolarisés sans emploi de 15 à 29 ans (NEET, en %)

Sources : OCDE, Natixis

Ces jeunes qui n'ont aucune qualification sont nombreux à être happés par les trafics de tous genres et peuvent se révéler violents à l'occasion. La France a l'ambition de redresser son industrie, d'attirer des emplois et des investissements industriels sur son territoire. Effectivement, la France est un des pays les plus désindustrialisés de l'OCDE (figures 7 et 8).

L'IMPORTANCE MAJEURE DES COMPÉTENCES ET DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

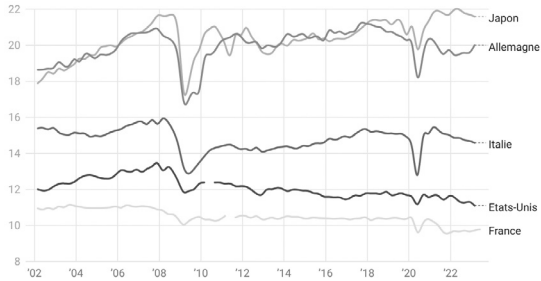


Figure 7 : Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière (volume, en % du PIB volume)

Sources : Refinitiv, Eurostat, BEA, Natixis

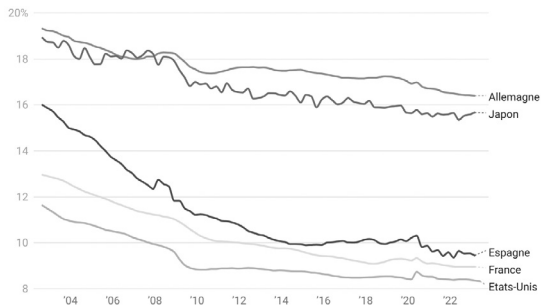


Figure 8 : Emploi manufacturier (en % de l'emploi total)

Sources : Refinitiv, Eurostat, BLS, Natixis

Mais le faible niveau du système éducatif, et particulièrement le faible niveau en mathématiques et en sciences des jeunes Français, sera un handicap sévère pour une réindustrialisation.

Ce faible niveau se double d'une faible proportion de jeunes Français étudiant les sciences à l'université et dans les écoles d'ingénieurs (figure 9).

AMORCER LES REBONDS

Domaine d'enseignement	Allemagne	France
Education	8	3
Lettres et arts	12	13
Sciences sociales, journalisme et information	8	8
Commerce, administration et droit	23	25
Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, dont	37	26
- Sciences naturelles, mathématiques et statistiques	10	8
- Technologies de l'information et de la communication	7	3
- Ingénierie, industries de transformation et construction	20	16
Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires	1	2
Santé et protection sociale	9	14
Services	2	9
Autres	0	0
Total	100	100

Figure 9 : Proportion d'étudiants faisant des études de sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (en %, 2020)

Sources : OCDE, Regards sur l'éducation, Natixis

Cette faiblesse des compétences explique aussi très probablement le retard dans la robotisation de l'industrie en France (figure 10). Enfin, la faiblesse des compétences (des adultes et des jeunes) explique probablement une partie du recul des gains de productivité (figures 11a/11b).

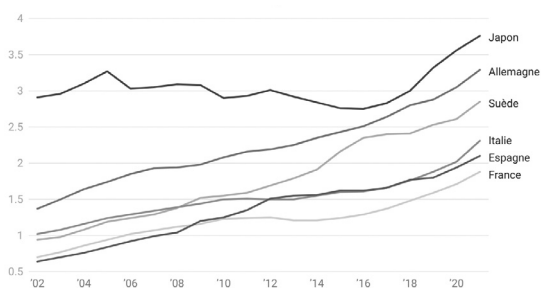


Figure 10 : Stock de robots industriels (pour 100 emplois dans le secteur manufacturier)

Sources : Refinitiv, IFR, Natixis

L'IMPORTANCE MAJEURE DES COMPÉTENCES ET DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



Figure 11a : Productivité par tête (100 en 1980)

Sources : Refinitiv, Insee, Eurostat, Natixis

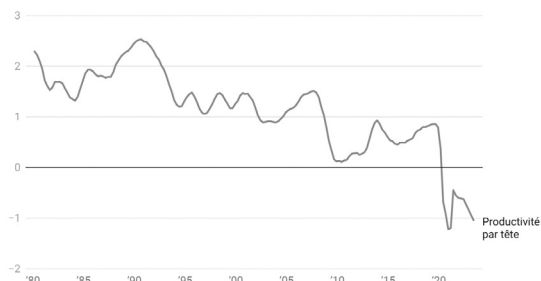


Figure 11b : Productivité par tête (GA en %, lissé sur 4 ans)

Sources : Refinitiv, Insee, Eurostat, Natixis

On passe de gains de productivité de l'ordre de 20% par an dans les années 1980 à un recul de la productivité de 3,4% entre la fin de 2019 et la fin de 2022. Cette perte de productivité va générer une grande difficulté à réduire les déficits publics, ainsi que faire apparaître un conflit ou sur la répartition des revenus entre les salariés actifs et les retraités.

QUELLE POLITIQUE POUR REDRESSER LES COMPÉTENCES DES ADULTES ET DES JEUNES ?

On sait à peu près quelles politiques il faudrait mener pour redresser les compétences des adultes et des jeunes. D'une part, généraliser la formation professionnelle qui ne profite essentiellement qu'aux plus qualifiés (seulement

AMORCER LES REBONDS

15 % des salariés les moins qualifiés bénéficient d'une formation professionnelle durant leur vie). D'autre part, changer les techniques éducatives. Sortir du modèle magistral d'éducation, qui ne bénéficie qu'aux élèves les plus brillants, pour adopter un modèle participatif, où les élèves essaient en petit groupe de résoudre les questions qui leur sont posées, et où le maître n'intervient qu'en dernier ressort lorsque les élèves ne trouvent pas la solution. L'adoption de ce modèle, par exemple par la Finlande, a donné partout de très bons résultats.

Enfin, rendre les professions de l'éducation attractives en payant mieux les enseignants (figure 12) et en réduisant le poids des personnels non enseignants.

Il faut absolument attirer, en particulier, des scientifiques de bon niveau dans les professions de l'éducation.

Tableau 7 : Salaire statutaire des enseignants au niveau de qualification le plus courant à différents stades de leur carrière (2021)

Pays	En équivalents USD PPA	France	Allemagne	Pays-Bas	Suède	Royaume Uni
Préprimaire	Salaire en début de carrière	32,619	ND	45,594	42,217	34211
	Salaire après 10 ans d'exercice	37,628	ND	60,394	44,247	ND
	Salaire après 15 ans d'exercice	40,043	ND	70,899	44,656	54889
	Salaire au sommet du barème	57,885	ND	85,360	49,176	54889
Primaire	Salaire en début de carrière	32,619	69599	45,594	42,727	34211
	Salaire après 10 ans d'exercice	37,628	80097	60,394	47,542	ND
	Salaire après 15 ans d'exercice	40,043	85049	70,899	49,232	54889
	Salaire au sommet du barème	57,885	90970	85,360	56,757	54889
Premier cycle du secondaire en filière générale	Salaire en début de carrière	35,709	77358	48,336	44,003	34211
	Salaire après 10 ans d'exercice	40,718	88001	73,498	48,722	ND
	Salaire après 15 ans d'exercice	43,133	92566	84,315	50,686	54889
	Salaire au sommet du barème	61,282	100962	98,654	58,287	54889
Deuxième cycle du secondaire en filière générale	Salaire en début de carrière	35,709	80911	48,336	44,258	34211
	Salaire après 10 ans d'exercice	40,718	91424	73,498	49,104	ND
	Salaire après 15 ans d'exercice	43,133	95933	84,315	50,890	54889
	Salaire au sommet du barème	61,282	110050	98,654	59,053	54889

Figure 12 : Salaire statutaire des enseignants au niveau de qualification le plus courant à différents stades de leur carrière (2021)

Sources : OCDE, Regards sur l'éducation, Natixis

AMORCER LES REBONDS

RÉINDUSTRIALISATION : POURQUOI LA FRANCE A TOUT POUR RÉUSSIR ?

PAR AUGUSTIN DE ROMANET

À PROPOS DE L'AUTEUR

Né en 1961, Augustin de Romanet est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Ecole Nationale d'Administration (promotion Diderot). Après avoir exercé des responsabilités dans différents cabinets ministériels, il devient en 2006 directeur financier adjoint du Crédit Agricole SA puis directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations entre 2007 et 2012. Augustin de Romanet est Président-directeur général du Groupe ADP depuis 2012, et préside Paris Europlace depuis 2018.

SYNTHÈSE

En 40 ans, la France a, collectivement, sacrifié son industrie. Dévalorisé par rapport aux services, le secteur industriel français a régressé au fil des décennies, passant de 26 % des emplois en 1980 (5,3 millions de travailleurs) à seulement 13,3 % (3,2 millions) aujourd'hui. La conséquence est bien connue : un décrochage de la France, qui avait pourtant à son actif des réussites industrielles de premier plan, vis-à-vis de ses voisins européens, à commencer par l'Allemagne.

Cependant, une lueur d'optimisme commence à poindre. La France semble enfin prendre conscience de l'importance de produire localement et proprement. La preuve : elle a créé plus de 100 000 emplois industriels au cours des dernières années. Pour réaliser un véritable rebond industriel, il est essentiel de s'appuyer sur la transition écologique et énergétique et de surmonter les obstacles persistants.

Parmi ces obstacles, citons des délais administratifs trop longs, une image qui peine encore à attirer les jeunes générations, un investissement insuffisant dans la recherche et développement et une formation insuffisante des jeunes aux métiers industriels.

INTRODUCTION

« Nous avons, chacun de nous, notre responsabilité dans cette affaire », concluait le haut fonctionnaire Louis Gallois dans l'ouvrage de Nicolas Dufourcq sur la désindustrialisation de la France¹. En quarante ans, le secteur industriel, qui employait 5,3 millions de Français en 1980 (26 % des emplois du pays)², ne représente aujourd'hui plus que 13,3 % de l'emploi pour 3,2 millions de travailleurs³. C'est le triste résultat de notre manque d'attachement collectif à l'égard de notre industrie depuis la fin du dernier siècle. Le courant *Fabless*, longtemps influent, pensait que l'Hexagone pouvait se passer de ses usines et de ses métiers, jugés dégradants et peu valorisés car physiques et manuels, et rêvait d'une société intégralement tournée vers les activités de services et de loisir, intellectuelles et épanouissantes. Cet abandon d'une ambition industrielle, après les réussites éclatantes de l'après-guerre (nucléaire, lignes à grande vitesse, Concorde), explique pourquoi la France est aujourd'hui considérée comme un pays désindustrialisé. Un décrochage particulièrement marqué, lorsque l'on compare la France à ses voisins européens, à commencer par l'Allemagne. Aveuglés par ce concept d'un pays qui n'aurait pas besoin d'usines, nous redécouvrons que l'écosystème industriel est semblable à une poupée russe : derrière chaque produit fini, il y a en amont une série de fournisseurs et prestataires qui apportent des matériaux, des outils, des machines, de nouvelles pièces. Le bien que nous achetons dans un magasin ou sur internet est le produit du travail de toute cette chaîne de valeur. Une fois détruite, cette chaîne est bien difficile à reconstruire, car il faut rebâtir chacun de ses maillons. Qu'un seul fournisseur du processus industriel manque à l'appel, et c'est tout un écosystème qui demeure bloqué.

¹ Dufourcq, Nicolas. *La désindustrialisation de la France : 1995-2015*. Odile Jacob. 25 mai 2022.

² Demmou, Lilas. *Le recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007 - Ampleur et principaux déterminants : un état des lieux*. Rapport n°438-439-440. INSEE. 2010.

³ INSEE. *Industrie, Tableau de bord de l'économie française*. Septembre 2021.

AMORCER LES REBONDS

Une forme d'optimisme est toutefois aujourd'hui de mise. La France, depuis quelques années, semble avoir pris profondément conscience de cette désindustrialisation latente et de son intérêt – si ce n'est sa sécurité – à produire localement, de façon propre et en renforçant son indépendance économique. Le solde de création d'emploi industriel s'élève désormais à plus de 100 000 emplois sur les six dernières années⁴. Cette dynamique est bien marginale lorsqu'on la compare aux quelque 2 millions d'emplois manufacturiers perdus depuis 1980. Mais elle est certainement le signe qu'un rebond industriel est possible, à la condition de s'appuyer sur (i) une dynamique favorable portée par la transition écologique et énergétique et de (ii) corriger les obstacles auxquels se heurte encore l'industriel français.

LE CONSTAT D'UNE DYNAMIQUE FAVORABLE À UN REBOND INDUSTRIEL

La crise de la Covid-19 a souligné la criticité pour les puissances européennes de sécuriser leurs approvisionnements, en les diversifiant, et de s'appuyer sur des chaînes de valeur locales, ou à minima proches géographiquement. Ce concept de *nearshoring*, qui a parfaitement fonctionné durant la pandémie, mérite d'être approfondi. Il n'est en effet pas souhaitable que l'obstruction du canal de Suez par un cargo en panne, ou encore une inondation des usines thaïlandaises de batteries, puissent temporairement bloquer des pans entiers de l'économie tricolore du fait de notre incapacité à produire certains types de pièces ou de composants. Se rendre totalement dépendant de sous-traitants étrangers opérant dans des pays aux conditions de droits humains discutables, plutôt que de fabriquer en France, pouvait déjà être questionné, au moins sur le plan social. Désormais, le risque est également géopolitique, dans un monde de plus en plus instable, avec la poursuite de la guerre en Ukraine, le conflit israélo-palestinien, l'attaque de l'Azerbaïdjan dans le Haut-Karabagh, une opposition de plus en plus systématique entre le bloc chinois et la sphère américaine, ou encore les situations politiques dégradées dans certains pays africains.

Se réindustrialiser est donc synonyme de liberté vis-à-vis des affaires du monde, et cela d'autant plus à l'heure de la transition écologique et énergétique,

⁴ Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Communiqué de presse Loi Industrie Verte. N°1211. Octobre 2023.

RÉINDUSTRIALISATION : POURQUOI LA FRANCE A TOUT POUR RÉUSSIR ?

qui sera synonyme de raréfaction des ressources. Le rapport annuel 2023 de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), publié il y a quelques jours, rappelle que la demande mondiale en énergie devra se réduire dans les prochaines années afin de tenir l'objectif d'un réchauffement de la planète autour des 1,5°C⁵. Cette transformation posera irrémédiablement des conflits d'usages énergétiques, avec des conséquences déjà concrètes pour les entreprises. Celles-ci évoluent dans un contexte d'inflation des prix de l'énergie (le prix du baril de pétrole, actuellement autour des 90€, est largement supérieur à ce qu'il devrait être étant donné le ralentissement de l'économie mondiale). Elles font aussi face à des obligations réglementaires accrues au niveau européen. Le prix de la tonne de CO₂, longtemps resté modéré autour des 20€, a récemment explosé et se retrouve désormais proche des 100€ la tonne⁶. Le nombre de quotas carbone émis commençant à se rapprocher du volume nécessaire à l'activité économique, certaines entreprises se trouvent contraintes d'acheter davantage de droits à polluer, accroissant logiquement les prix. La tonne de CO₂ devient une ressource rare et donc chère. Afin de lutter de façon équitable avec le reste du monde, préserver un *level playing field* et ne pas risquer de pénaliser son industrie, l'Union européenne n'aura probablement pas d'autre choix que mettre en place un nouveau mécanisme de taxe carbone aux frontières. Dans ce contexte, le renchérissement de la production soit délocalisée à l'autre bout de la planète soit intense en carbone, sera un levier puissant en faveur de la production proche et propre. L'industrie aura besoin de se (re)localiser là où l'énergie est décarbonée et à un prix relativement maîtrisé. L'Europe et la France ont ici une carte à jouer.

La transition écologique et énergétique requiert des investissements locaux très importants. La Stratégie nationale bas carbone évalue à 36 Mds€ par an les investissements à réaliser sur la période 2024-2028 pour le seul secteur des Transports, 18 Mds€ par an pour le bâtiment, 10 Mds€ par an pour l'énergie et réseaux⁷. Le rapport Pisani-Ferry-Mahfouz apprécie dans un même ordre de grandeur les dépenses supplémentaires nécessaires à la transition écologique, autour de deux points de PIB par an d'ici 2030 (soit environ 60 Mds€ par an)⁸.

⁵ International Energy Agency. *World Energy Outlook 2023*. October 2023.

⁶ Proutat, Jean-Luc. "Le prix du carbone européen au plus haut". BNP Paribas. Mars 2023.

⁷ Stratégie Nationale Bas Carbone. *La transition écologique et solidaire vers la neutralité carbone*. Mars 2020.

⁸ Mahfouz, Selma. Pisani-Ferry, Jean. *Les incidences économiques de l'action pour le climat*. Rapport remis à la Première Ministre. France Stratégie. Mai 2023.

AMORCER LES REBONDS

Les pouvoirs publics, endettés aujourd'hui à plus de 110 % du PIB, ne seront pas en mesure de faire face à ces montants⁹. La bonne nouvelle est que ces besoins, massifs, peuvent être financés par l'épargne des ménages français. L'épargne longue représente près de 3 200 Mds€ en considérant l'assurance-vie (1 870 Mds€), l'épargne réglementée (860 Mds€) et l'actionnariat en actifs cotés (420 Mds€)¹⁰. Un stock d'épargne qui ne cesse d'augmenter, la collecte nette annuelle étant en croissance et supérieure à 110 Mds€ depuis la pandémie¹¹. L'épargne française a donc les moyens et les ressources pour financer la transition énergétique et écologique de l'industrie. La réindustrialisation de la France devient dès lors une formidable opportunité de renforcer la cohésion économique et sociale française autour d'un projet fédérateur : financer la décarbonation de notre économie, grâce à une industrie locale propre, en recourant à une épargne et un actionnariat populaires.

Longtemps délaissée, l'industrie française bénéficie d'une fenêtre d'opportunité et d'un regain d'intérêt. Il appartient à la puissance publique d'accompagner cet élan en réduisant les obstacles persistants qui entravent ce rebond entrepreneurial et industriel.

LES VEROUS À DÉBLOQUER POUR PERMETTRE UN REBOND INDUSTRIEL

Si le pari lancé par le Président de la République en janvier 2022 d'ouvrir « 100 nouveaux sites industriels par an dans le pays » d'ici 2025 est en passe d'être tenu, les barrières du mille-feuille administratif français demeurent. En témoigne, l'écart entre le délai théorique de la procédure d'autorisation environnementale (9 mois) et le délai réel d'implantation d'une usine (17 mois)¹². Ces retards presque systématiques présentent des surcoûts non négligeables pour un entrepreneur : la Caisse des dépôts et consignations évalue à 700 000 € l'impact négatif d'un décalage de 8 mois d'un projet d'implantation pour une PME de 10 m€ d'euros

⁹ INSEE. Comptes nationaux des administrations publiques – premiers résultats – année 2022. N°75. Mars 2023.

¹⁰ Perrier, Yves. *Plan d'actions pour le financement de la transition écologique*. Rapport remis au Ministre de l'Economie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Institut de la Finance Durable. Mai 2023.

¹¹ Statistiques trimestrielles de la Banque de France.

¹² Guillot, Laurent. *Simplifier et accélérer les implantations d'activités économiques en France*. Rapport remis au Gouvernement. Janvier 2022.

RÉINDUSTRIALISATION : POURQUOI LA FRANCE A TOUT POUR RÉUSSIR ?

de chiffre d'affaires¹³. Il est plus que temps de s'engager à mettre fin aux retards administratifs devenus la norme, et de réduire le calendrier théorique de la procédure d'autorisation environnementale. En Allemagne, pour la même mission, les délais théoriques s'élèvent à huit mois (et sont respectés !). En Suède, ils se situent entre six et huit mois, en Pologne autour des cinq mois¹⁴. Ce désavantage français s'explique en grande partie par la conditionnalité de l'enquête publique à l'instruction administrative et l'avis porté par l'autorité environnementale sur l'étude d'impact. En clair, le public est invité à exprimer ses remarques à un stade tardif de la procédure. La demande sociale de participation, insuffisamment satisfaite, ainsi que le long calendrier administratif portent préjudice aussi bien aux parties prenantes qu'aux entreprises. Une parallélisation des procédures, afin d'éliminer les retards intercalaires, accélérerait l'instruction tout en renforçant le rôle du public, consulté plus tôt et qui pourrait irriguer l'enquête de ses observations. Le projet de loi « Industries vertes », promulgué le 23 octobre 2023, va dans la bonne direction, avec la volonté de diviser par deux les délais de délivrance des autorisations environnementales¹⁵. Par ailleurs, la promesse de créer « 50 sites clés en main » est également un signal favorable envoyé aux industriels¹⁶. Elle démontre que réindustrialisation et l'objectif de « zéro artificialisation nette des sols » à horizon 2050 sont compatibles, à condition de faire converger temps administratif et temps industriel.

Le renouveau industriel de la France passera également par un changement de paradigme autour de son image dans l'imaginaire collectif, à commencer par celui du politique. Trop longtemps (et encore) associée aux romans d'Emile Zola, la figure de l'ouvrier travaillant de longues heures à l'usine est restée prégnante au sein de la société française, à tort. Car un emploi industriel est justement un « emploi riche » : il crée en moyenne 1,5 emploi indirect et 3 emplois induits dans le reste de l'économie¹⁷. Alors que la baisse du taux de chômage semble se ralentir, la reprise industrielle devient une solution efficace. L'industrie se démarque également par la qualité du narratif qu'elle partage avec ses collaborateurs : elle propose

¹³ Caisse des dépôts et consignations. *Des clés pour réussir son implantation industrielle*. Novembre 2022.

¹⁴ Guillot, Laurent. *Simplifier et accélérer les implantations d'activités économiques en France*. Rapport remis au Gouvernement. Janvier 2022.

¹⁵ Projet de loi "Industrie verte" n°1443 définitivement adopté par le Sénat le 11 octobre 2023, après le vote des députés le 10 octobre.

¹⁶ Projet de loi "Industrie verte".

¹⁷ BPI France. "Fonds SPI : 3 200 emplois directs générés par les nouveaux sites industriels". Septembre 2021.

AMORCER LES REBONDS

des travaux valorisants, avec des résultats visibles. On participe à construire des voitures électriques, des avions décarbonés, des turbines pour des barrages, des trains à hydrogène, des vélos du quotidien, ou même des chaussures : en bref, des produits qui contribuent à l'utilité sociale. Rappelons que 83% des salariés français pensent qu'il est important de travailler pour une entreprise qui partage leurs valeurs¹⁸. A l'heure où un nombre croissant d'étudiants issus de grandes écoles refusent des carrières prestigieuses au motif qu'ils n'arrivent pas à donner un sens à leur travail, l'industrie propose des métiers opérationnels, concrets et locaux. Les plus de 800 000 contrats d'apprentissage signés au cours de l'année 2022, dont 14 % dans le secteur industriel, sont à ce titre encourageants et témoignent d'un regain d'intérêt des jeunes générations pour découvrir de façon "active" et opérationnelle des métiers bénéfiques à la société¹⁹. Le Groupe ADP peut en témoigner, avec des dizaines de contrats en apprentissage dans ses aéroports, au plus près de ses besoins en métiers industriels, bien payés et valorisants.

Les pouvoirs publics, en plus de redorer l'image de l'industrie, doivent également jouer sur les montants alloués à la recherche et développement. La France est en retard dans ce domaine. L'effort en R&D représentait près de 3 % du PIB tricolore dans les années 1970. Il s'est depuis effrité jusqu'à atteindre un peu plus de 2 % dans les années 2000²⁰. L'Etat, conscient de l'importance de cet indicateur dans la production de la richesse nationale, a depuis tenté de le relancer (via le CICE notamment). Mais ces dépenses demeurent encore trop faibles, stagnant autour de 2,2 % du PIB. A titre de comparaison, l'Allemagne, les Etats Unis ou les pays nordiques consacrent environ 3 % de leur richesse nationale à la R&D, et ce ratio atteint même 5 % en Corée du Sud²¹. Cet investissement dans l'innovation, à commencer par celui des pouvoirs publics dans la recherche fondamentale, est pourtant vital, quand l'avantage concurrentiel des entreprises se joue sur leur spécialisation sur les segments à forte valeur ajoutée, et donc intensifs en capital. Investir, ce n'est d'ailleurs pas seulement préparer l'industrie de demain, investir est un acte du quotidien nécessaire pour se maintenir au plus haut niveau technologique et améliorer chaque jour ses façons de produire. La R&D prend tout

¹⁸ Sondage OpinionWay/ING relayé Donas, Caroline. "Les salariés affirment le besoins de valeurs fortes dans l'entreprise". Les Echos. 29 avril 2021.

¹⁹ DARES. *Les caractéristiques des entrées en apprentissage entre 1993 et 2022*. Mars 2023.

²⁰ INSEE. *Dépenses de recherche : Indicateurs de richesse nationale*. Juin 2023.

²¹ OECD. *Main Sciences and Technology Indicators Database*. September 2023.

RÉINDUSTRIALISATION : POURQUOI LA FRANCE A TOUT POUR RÉUSSIR ?

son sens alors que la productivité des travailleurs français a reculé d'environ 3 % depuis 2019²².

CONCLUSION

La France doit donc renouer avec son audace, qui a inspiré le monde. Le Concorde, le nucléaire, le TGV sont autant de prouesses qui ont démontré son savoir-faire industriel, mais aussi fédéré la société. Aujourd'hui, un défi vertigineux s'ouvre devant nous : celui de la transition écologique et énergétique. La prise de risque des investisseurs sera nécessaire pour y parvenir, afin d'engager des flux financiers considérables vers des activités ayant des taux de rentabilité inférieurs aux standards actuels. Si l'on doit n'en retirer qu'une leçon, c'est que cette transformation passera par la recherche et par l'innovation, mais avant tout par l'éducation. Il est de notre responsabilité de former et d'entraîner les jeunes générations vers les métiers industriels, encore trop peu valorisés malgré une utilité sociale et des bénéfices environnementaux indéniables.

²² Conseil National de la productivité. *Bilan des crises : Compétitivité, productivité et transition climatique*. Quatrième rapport du CNP. France stratégie. Octobre 2023.

AMORCER LES REBONDS

FAIRE RENAÎTRE L'INDUSTRIE GRÂCE À L'INNOVATION

PAR NICOLAS DUFOURCQ

À PROPOS DE L'AUTEUR

Nicolas Dufourcq est directeur général de Bpifrance. Il a débuté sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances puis au ministère de la Santé et des Affaires Sociales. En 1994, il rejoint France Telecom, avant de présider Wanadoo et les Pages Jaunes. En 2003, il entre chez Capgemini. En 2004, il est nommé directeur financier du Groupe et membre du Comité Exécutif. Nicolas Dufourcq est également administrateur d'Orange, et Président non-exécutif du conseil de surveillance de STMicroelectronics.

SYNTHÈSE

Amorcés au cours des années 2010, la prise de conscience de la nécessité de réindustrialiser la France et le mouvement effectif qui s'en est suivi se sont accélérés au début des années 2020 avec la pandémie de la Covid-19 et la guerre en Ukraine, ces deux crises bousculant les chaînes de production et en mettant en lumière les faiblesses de la France dans son autonomie industrielle.

Depuis 2017, accompagnant la création d'usines, 80 000 emplois nets dans l'industrie ont été créés et la part de l'industrie dans le PIB s'est (enfin) stabilisée. C'est aussi, rappelle Nicolas Dufourcq, au cours de cette décennie que Bpifrance a été créée, en 2013.

Dans un contexte de mondialisation exacerbée où le protectionnisme est devenu monnaie courante, la France doit adopter une « mentalité de pays émergent » envers son industrie, affirme Nicolas Dufourcq. Devenir champion de filières industrielles, principalement à haute valeur ajoutée, passe par un accompagnement au plus près des entreprises innovantes, tant en matière de financements que par le renforcement du fonctionnement de l'économie en « technopôles » de connaissances où les mailles reliant entrepreneurs, universités et financeurs doivent être resserrées. La réindustrialisation est aussi au premier plan un défi technologique qui doit permettre d'accompagner et accélérer la décarbonation de la France.

La crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont été un violent rappel des points de fragilité nés de l'éclatement de nos chaînes de valeur industrielles, disséminées sur l'ensemble du globe, résultat de 40 à 50 ans de mondialisation des échanges. Couplées aux enjeux de profondes transformations de notre appareil productif que requiert la transition climatique, et en Europe à la question d'une énergie plus chère qu'avant la crise, c'est donc une succession de nouveaux défis qui se présentent à l'industrie française, qui n'en manquait pourtant pas. La renaissance de l'industrie en France est pourtant possible et l'innovation est, plus que jamais, la clé de ce renouveau.

LA RÉINDUSTRIALISATION, UN PROCESSUS DE LONG TERME QUI NE PEUT PASSER QUE PAR L'INNOVATION

Le processus de désindustrialisation du territoire français a été profond. Le constat est établi de longue date. Du milieu des années 90 au milieu des années 2010, en près de 20 ans, l'économie française a vu disparaître près d'1 million d'emplois manufacturiers sur son territoire. On pourrait en réalité remonter plusieurs décennies en arrière mais cette période est instructive dans la mesure où ce mouvement n'a pas été vécu avec la même intensité par l'ensemble des pays industrialisés (l'Allemagne ou la Suisse en étant les exemples type avec un poids de l'industrie dans le PIB resté stable durant la même période).

Non pas tant que les entreprises françaises aient perdu la capacité de produire et de vendre leurs produits dans le monde entier. La France dispose toujours d'entreprises industrielles performantes et puissantes, avec un rayonnement mondial. Mais plus que chez nos voisins, à l'exception peut-être du Royaume-Uni, elles ont développé fortement leur base productive hors des frontières. Dans un contexte de mondialisation exacerbée par l'entrée de la Chine dans l'OMC en 2001 et d'entrée de la France dans la zone euro à peu près à la même période, la base productive localisée en France s'est nettement affaiblie. Sans revenir sur l'ensemble des facteurs qui ont pu aboutir à ce mouvement, détaillé dans un ouvrage où

AMORCER LES REBONDS

j'ai voulu faire témoigner l'ensemble des parties prenantes de cette époque¹, le résultat est là. Un poids de l'industrie dans le PIB passé de 15 % à 10 %, un emploi en forte baisse, des entreprises toujours conquérantes mais dont les ventes de leurs filiales étrangères représentent près de 3 fois leur valeur ajoutée domestique (contre une parité pour les entreprises allemandes, italiennes, américaines²), un déficit commercial large et persistant et un affaiblissement durable des territoires voyant l'activité industrielle s'éroder³.

Il est apparu clair aux gouvernements qui se sont succédés depuis 2012 que cette situation devait être enrayée et inversée. Un rebond que les politiques publiques s'efforcent de stimuler de plus en plus vigoureusement. Si l'écart de compétitivité-coût qui s'était creusé avec nos partenaires et concurrents proches en Europe (Allemagne, Europe du Nord) au début des années 2000 a conduit à un effort important de reconvergence depuis, via notamment l'allègement de cotisations sur les salaires et dernièrement la baisse des impôts de production, aucune politique ne peut résoudre à elle seule des écarts de compétitivité coût structurels avec les pays d'Europe de l'Est ou du Sud, et encore plus avec des pays émergents⁴. Ces politiques plus favorables à l'offre ne s'entendent donc que comme une condition nécessaire pour améliorer les marges de manœuvre des entreprises françaises, leur permettant d'investir et d'innover, de se numériser et de s'automatiser, véritables leviers pour construire une offre locale solide et compétitive. Il est tout aussi clair qu'un tel mouvement ne peut s'inscrire que sur un temps long et avec le fruit de politiques profondes et patientes. La création de Bpifrance, en 2013, a d'ailleurs été un des jalons dans cette voie, avec pour mission notamment de soutenir la capacité d'innovation des entreprises industrielles et de pallier des capacités d'autofinancement longtemps dégradées pour ces entreprises exposées à une rude concurrence internationale et mal positionnées en gamme.

Des premiers succès de ces politiques ont été enregistrés, sur les années précédant la crise sanitaire, avec une relative stabilisation du poids de l'industrie

¹ N. Dufourcq, *La Désindustrialisation de la France 1995-2015*, 2022.

² France Stratégie, « Les politiques industrielles en France – Évolutions et comparaisons internationales », nov 2020.

³ Arquié, Grejbine, « Vingt ans de plans sociaux dans l'industrie : quels enseignements pour la transition écologique ? », lettre du CEPIL, mars 2023

⁴ Pour mémoire, les dernières données 2022 sur le coût horaire moyen de la main d'œuvre dans l'industrie manufacturière étaient de 43€ pour la France, proche de l'Allemagne à 44€, entre 25€ et 30€ pour l'Espagne et l'Italie et autour de 10€ à 15€ dans les pays d'Europe de l'Est.

FAIRE RENAÎTRE L'INDUSTRIE GRÂCE À L'INNOVATION

dans le PIB, un rebond des créations d'emplois industriels dans l'économie (+80 000 environ depuis fin 2017) inversant un mouvement continu de contraction depuis 2001, un bilan net de créations d'usines recensées par différents baromètres de plus en plus positifs ou encore une dynamique de plus en plus forte des investissements étrangers industriels. Les marges de progression sont pour autant encore importantes. La France accusant toujours un déficit d'innovation à combler : un retard persistant de près de 1 point de PIB de dépenses de R&D ou un taux de PME industrielles innovantes, à 54 %, inférieur de 20 points à l'Allemagne⁵, la poursuite de cette politique de l'offre, favorable à la compétitivité des entreprises, est donc essentielle pour réussir à faire renaître l'industrie sur nos territoires.

DES DÉFIS QUI S'ACCUMULENT ET RENFORCENT L'ENJEU CLÉ DE L'INNOVATION

Face à ces enjeux structurels de compétitivité de l'industrie française, de nombreux défis sont apparus ou se sont renforcés ces dernières années, qui vont devoir être relevés par l'industrie nationale pour atteindre son objectif de renouveau.

D'une part, la guerre en Ukraine est passée par là et la remise en cause des approvisionnements énergétiques européens est un défi de taille pour les industriels du continent. Les prix du gaz et de l'électricité en Europe, quoique revenus à des niveaux nettement inférieurs au pic atteint à l'été 2022, restent significativement plus élevés qu'avant la crise sanitaire et que ceux pratiqués dans d'autres zones géographiques. La baisse de la consommation énergétique européenne constatée pendant l'année écoulée est certes venue d'une plus grande sobriété et efficacité des ménages et entreprises, mais aussi d'une baisse parfois nette de la production dans l'industrie lourde, de 10 % à 20 % dans certaines activités.

D'autre part, la compétition mondiale s'intensifie énormément sur les secteurs de moyenne à haute technologie. Avec le retour de politiques industrielles de plus en plus affirmées (et de moins en moins compatibles avec les règles de l'OMC), une économie comme la France fait face à la fois à des pays émergents

⁵ Soit un déficit potentiel d'environ 4500 entreprises industrielles innovantes.

AMORCER LES REBONDS

de plus en plus engagés dans la montée en gamme de leur industrie, parfois leaders technologiques sur certains segments, et à la fois à des pays industrialisés bien décidés à reconsolider des chaînes de valeur industrielles sur leur territoire. Le secteur automobile chinois, devenu désormais exportateur net après le développement fulgurant de son offre de véhicules électriques, en est un exemple. Le poids de cette même économie dans la production de technologies clés pour la transition écologique (photovoltaïque, éoliennes, pompes à chaleur...) en est un autre⁶. Du côté des pays industrialisés et notamment des Etats-Unis, des politiques industrielles de plus en plus volontaristes comme l'*Inflation Reduction Act* ou le *Chips Act*, parfois protectionnistes, montrent bien que la réindustrialisation demandera de très gros efforts pour se maintenir dans la course.

En surplomb de tout cela, la transition écologique ajoute un jeu de défis supplémentaires à celui de la réindustrialisation. Elle suppose en effet un profond mouvement de décarbonation des processus industriels, en particulier dans l'industrie lourde qui concentre les émissions, de même que la maîtrise et le développement d'une offre compétitive sur des technologies « vertes » clés (hydrogène, batteries, mobilité bas carbone, pompes à chaleur...). Et tout cela dans un monde où les politiques de décarbonation restent fondamentalement non coordonnées, donc potentiellement nuisibles à court terme à la compétitivité.

Jusqu'à présent, la causalité s'est révélée plutôt négative entre décarbonation et industrialisation. La désindustrialisation a en effet plutôt favorisé par le passé la baisse des émissions nationales (en baisse de 23 % depuis 1990, celles de l'industrie manufacturière ont baissé deux fois plus vite), une baisse d'ailleurs en trompe l'œil puisque la France devenait de plus en plus importatrice nette de carbone (avec pour finir une empreinte carbone de la demande française 50 % plus élevée que les émissions nationales). Cette causalité négative est un risque important, en particulier en cas de tempo imposé par une transition « désordonnée ». Une illustration s'en est faite l'hiver dernier avec l'impact de la brusque montée des prix de l'énergie sur la production de l'industrie lourde. Face à ce type de causalité négative, l'innovation est la seule issue possible.

⁶Voir le récent rapport de Jean Pisani Ferry et Selma Mahfouz, « Les incidences économiques de l'action pour le climat », mai 2023.

RÉUSSIR LA RÉINDUSTRIALISATION PAR L'INNOVATION, QUELQUES PISTES

Tous ces défis et la compétition intense qui s'installe pourraient effrayer. Nous pensons au contraire et plus que jamais que le chemin vers la réindustrialisation est possible en France, avec la volonté, les bons outils et les bons moyens.

Comme on l'a dit précédemment, des indicateurs de plus en plus positifs se sont fait jour sur le front de l'industrie française ces dernières années et montrent que les changements de paradigme sont possibles, pour peu qu'on y mette la patience et la résolution nécessaire.

Dans le domaine de l'innovation au sens large, la France a su très fortement développer un écosystème de la tech profond et performant sur les 10 dernières années, à l'aide d'une boîte à outils complète et performante de financement. Du côté de l'industrie, La France dispose toujours d'une ossature importante de leaders technologiques sur le territoire. Elle dispose également d'une science de haut niveau, des talents dans les universités, des laboratoires, et d'un terreau d'entrepreneurs performants et ambitieux.

Partant de ces leviers, les quelques points développés ci-après dressent un certain nombre de pistes et de leviers pour réussir la réindustrialisation par l'innovation, particulièrement sur le versant du financement sur lequel Bpifrance se mobilise déjà et se mobilisera encore plus dans les prochaines années.

DÉVELOPPER UN ÉCOSYSTÈME DE LA DEEPTech PERFORMANT ET PERMETTRE L'ÉMERGENCE DE STARTUPS INDUSTRIELLES

Un premier travail important se joue tout en amont sur la création de nouvelles activités industrielles. Pour relancer la démographie des entreprises industrielles, il est important d'augmenter à l'entrée le nombre de startups *deeptech*, portées par des entrepreneurs souvent issus du monde de la recherche et inventeurs d'objets complexes. En effet, un grand nombre de ces startups à haute intensité technologique ont vocation à créer des sites industriels, d'ailleurs nativement décarbonés et numérisés.

AMORCER LES REBONDS

Il s'agit notamment de parvenir à décloisonner le monde de la recherche en rapprochant les universités et structures de transferts de technologies, des écosystèmes d'entrepreneurs et d'investisseurs, et à accélérer la croissance de ces startups via un continuum de financements dédiés. C'est l'objet du Plan Deeptech de Bpifrance, lancé en 2019, visant à faire de la France un acteur majeur de l'innovation de rupture à l'échelle internationale, avec l'ambition de faire émerger 500 startups *deeptech* par an à horizon 2025. Ces ambitions ont été renforcées par les moyens mis à disposition par le programme France 2030 et une plus forte coordination avec les acteurs académiques pour fortifier la dynamique de création.

Nous voyons les premiers résultats. Avec 1 800 startups *deeptech* actives (320 créées en 2022, un rythme de création deux fois plus élevé qu'il y a 5 ans), le paysage de l'innovation de rupture en France est en train de changer profondément. Avec un accompagnement et un financement complet de l'anté-crédation au financement des lignes de production.

Au-delà des seules *deeptech*, c'est tout un écosystème de startups à vocation industrielle qu'il faut accompagner par des capitaux patients. Bpifrance a lancé dans ce contexte en 2021, dans le cadre de France 2030, le Plan Startups et PME industrielles visant à mobiliser 2 Md€ entre 2022 et 2025 à travers des dispositifs d'aides, de prêts, d'investissements et d'accompagnement. Cette intervention est d'autant plus cruciale qu'on note encore des difficultés à trouver des cofinanceurs privés sur ces projets d'investissement amont, innovants et très capitalistiques.

En soutenant ces startups et PME industrielles françaises dans leurs démarches d'innovation, l'objectif est de faire émerger 100 nouvelles usines par an à l'horizon 2025 (en plus du flux « naturel » de créations d'usines françaises) et 10 licornes industrielles à l'horizon 2030. 35 startups avaient déjà inauguré des sites industriels en 2022.

Ce soutien à l'innovation industrielle amont est également clé pour générer une industrie compétitive et nativement décarbonée. En 2022 près de la moitié des startups industrielles qui ont levé étaient identifiées comme *greentech*, c'est-à-dire comme offreuse de solution pour la transition climatique de notre économie (avec par exemple une levée importante de la startup Verkor). Autre chiffre parlant : 81 %

FAIRE RENAÎTRE L'INDUSTRIE GRÂCE À L'INNOVATION

des usines créées en 2022 par les startups industrielles issues de la recherche sont des *greentech*.

FINANCER L'INNOVATION ET LA DÉCARBONATION DES PME ET ETI INDUSTRIELLES PAR UN PORTE-À-PORTE DE MASSE

Le renouveau du tissu des PME, ETI comme grands groupes industriels sur nos territoires, notre *French Fab*, appelle un renouvellement profond des gammes et modes de production par l'innovation et la décarbonation. C'est la raison d'être de Bpifrance depuis sa création que d'accompagner cette transformation par un financement mais aussi une offre d'accompagnement adaptée.

Sur le volet de la décarbonation, concrètement, c'est un porte à porte de masse de 20 000 PME et ETI que nous visons à l'horizon des cinq prochaines années afin d'offrir tous les outils nécessaires aux entrepreneurs pour s'engager dans le développement d'une offre décarbonée et compétitive. Cela passe par de l'accompagnement à la définition de la feuille de route de transition et des actions opérationnelles qui en découlent, par la prise en charge partielle des premières dépenses liées à la transition et le soutien à des financements longs et adaptés pour faire évoluer les appareils de production.

Le financement et l'accompagnement de l'innovation, de la robotisation et de la numérisation des processus de production restera également clé pour assurer la compétitivité des PME et ETI industrielles. Bpifrance va continuer de mobiliser toute sa gamme de financement, d'accompagnement pour, au côté du financement privé, donner les leviers nécessaires à ces entreprises pour réussir ces transformations. Une conviction est également que faire renaître l'industrie par l'innovation ne concerne pas seulement les secteurs de haute technologie détenant une propriété industrielle nouvelle, mais également toute innovation d'usage, de procédés (robotisés, décarbonés) permettant de renforcer la compétitivité, le positionnement en gamme et partant la différenciation des entreprises. Là aussi la chaîne de financement, de la subvention au prêt et à l'investissement en fonds propres, l'accès à une offre d'accompagnement adaptée, doit être capable de soutenir l'émergence de ce type de projets industriels.

AMORCER LES REBONDS

SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES DANS LES GRANDES UNITÉS DE PRODUCTION SUR LE TERRITOIRE

La réindustrialisation du territoire et le rééquilibrage de notre déséquilibre extérieur passe également par la capacité à faire sortir de terre de très grandes unités de production, en particulier dans les technologies clés d'avenir.

Dans une compétition mondiale et européenne exacerbée, cela nécessite et nécessitera une contribution forte de la puissance publique pour faire sortir de terre de nouvelles « cathédrales industrielles ». La France s'est dotée de moyens importants avec France Relance et France 2030 pour soutenir la création de gigafactories telles que l'usine de microprocesseurs de Crolles, l'usine de batteries de Douvrin ou une ligne pilote d'électrolyseurs automatisée à Béziers.

Outre le développement de capacités de production sur les technologies clés de la digitalisation et de la décarbonation, il s'agit également de parvenir à transformer les grandes unités actuelles fonctionnant sur des technologies de production encore brunes. La décarbonation de l'industrie lourde doit être à ce titre une priorité. C'est une contrainte mais également une opportunité que confèrera bientôt des barrières tarifaires de plus en plus fortes mises en place par l'Union européenne. Plus l'industrie lourde réduira son empreinte carbone et plus la filière pourra profiter d'une relative protection de la taxe carbone aux frontières. L'effort d'investissements à fournir, notamment dans l'électrification et la séquestration du carbone, et qui requerra inévitablement une part de soutien public, est en train d'être défini par la constitution de feuilles de routes de décarbonation des 50 principaux sites industriels émetteurs français.

S'ASSURER DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À LA RENAISSANCE INDUSTRIELLE

Pour que tout scénario de réindustrialisation fonctionne, il faut que ce dernier « boucle » sur un certain nombre de paramètres, et pas seulement celui du financement des investissements innovants industriels.

Les besoins seront inévitablement importants en termes d'infrastructures, et notamment d'infrastructures énergétiques pour accompagner les besoins

FAIRE RENAÎTRE L'INDUSTRIE GRÂCE À L'INNOVATION

d'électrification, de développement d'hydrogène décarboné... Là aussi pour que ce besoin d'équipement participe pleinement à la réindustrialisation, le soutien à l'innovation dans les filières où un retard technologique a été pris, comme l'éolien ou le photovoltaïque, sera essentiel. De la même manière que sur certaines des technologies clés liées à l'industrie du futur et la décarbonation ou un certain retard existe, la France doit adopter pour le dire avec provocation, une mentalité de pays émergent. C'est-à-dire accepter de ne plus faire la course en tête sur certaines technologies, et faire dans les prochaines années ce que la Chine a très bien su faire depuis 20 ans.

La réindustrialisation passera également par une mobilisation des talents indispensable pour que les filières industrielles puissent réussir le défi du rebond et de l'innovation. Nous aimons raisonner sur un objectif chez Bpifrance de rebond du poids de l'industrie manufacturière de 10 % à 12 % du PIB à un horizon que l'on situerait autour de 2035 (soit un mouvement de réindustrialisation de 20 ans environ après le mouvement inverse observé depuis 1995 et commenté précédemment). On peut estimer par un simple calcul qu'aux conditions de productivité tendancielle de l'industrie (pré-crise sanitaire), il faudrait environ 400 000 à 500 000 emplois supplémentaires dans l'industrie à cet horizon 2035 pour que le secteur reprenne plus de poids dans le mix productif national. Les enjeux en compétences sont donc considérables. D'après une étude récente, les facteurs liés à la disponibilité des talents et la solidité des écosystèmes industriels et d'innovation pèsent d'ores et déjà pour 22 % dans les décisions d'investissement industriels, proche du poids des coûts (28 %) ⁷. Les difficultés persistantes de recrutement, les classements peu flatteurs depuis plusieurs années de la France en termes de formation initiale montrent que l'enjeu du capital humain est crucial pour notre pays. Et particulièrement dans l'industrie en forte demande de compétences technologiques de pointe ⁸. Cela passe par un effort sans précédent sur la formation initiale et continue mais également sur une politique migratoire intelligente, ce que nous avons évoqué dans une étude récente de notre think tank, Bpifrance Le Lab ⁹. Nous croyons beaucoup également à l'amélioration de l'attractivité et de l'image de l'industrie, éléments incontournables pour stimuler la formation des actifs français présents et futurs.

⁷ McKinsey, Redéfinir les stratégies industrielles à l'aune des grandes mutations récentes, juin 2023.

⁸ McKinsey, Skill shift : automation and the future of workforce, 2018.

⁹ <https://lelab.bpifrance.fr/Etudes/les-collaborateurs-etrangers-dans-les-pme-et-eti-industrielles-une-des-reponses-aux-difficultes-de-recrutement>

AMORCER LES REBONDS

Au total, les efforts à réaliser pour faire renaître notre industrie sont importants et demanderont patience et constance en s'inscrivant dans le temps long. La désindustrialisation a mis plusieurs décennies à s'opérer. La réindustrialisation en fera de même. Les forces de régénération de notre tissu industriel sont déjà présentes et il est de notre devoir pouvoirs publics, entrepreneurs, collaborateurs et citoyens de nous mobiliser pour cette grande cause pour notre économie et notre société.

BIBLIOGRAPHIE

Arquié A., Grejbine T., « Vingt ans de plans sociaux dans l'industrie : quels enseignements pour la transition écologique ? », lettre du CEPII, mars 2023.

Bpifrance, « Startups et PME industrielles, un relais de croissance pour l'industrie française », mars 2023.

Bpifrance, « Bilan du Plan Deeptech à 4 ans », mars 2023.

Bpifrance, « Les Greentech françaises : une dynamique forte pour accélérer la décarbonation », avril 2023.

Bpifrance Le Lab, « Les collaborateurs étrangers dans les PME et ETI industrielles, une des réponses aux difficultés de recrutement ? », juin 2023.

Dufourcq N., « La désindustrialisation de la France, 1995-2005 », 2022.

France Stratégie, « Les politiques industrielles en France – Évolutions et comparaisons internationales », novembre 2020.

Mahfouz S., Pisani Ferry J., « Les incidences économiques de l'action pour le climat », mai 2023.

McKinsey, « Redéfinir les stratégies industrielles à l'aune des grandes mutations récentes », juin 2023.

McKinsey, « Skill shift : automation and the future of workforce », 2018.

AMORCER LES REBONDS

ESPOIR ET MODERNITÉS

PAR PHILIPPE LEMOINE

À PROPOS DE L'AUTEUR

Philippe Lemoine, intellectuel et entrepreneur engagé, est président de la Fondation internet nouvelle génération et anime le Forum d'Action Modernités.

SYNTHÈSE

Philippe Lemoine examine la question de l'existence d'un sens de l'Histoire à travers l'évolution de la modernité. Après la Seconde Guerre mondiale, la modernité était marquée par la croyance en la paix et la croissance, mais les événements tels qu'Auschwitz et Hiroshima ont remis en question ces promesses. L'attentat du World Trade Center, l'invasion russe en Ukraine et les crises économiques ont contribué à un sentiment d'incertitude et de précarité. Le texte s'interroge sur l'avenir de l'humanité et la signification de l'Histoire.

Il évoque également une rupture dans l'histoire de la modernité, marquée par trois facteurs de changement : le statut de l'individu qui évolue vers la notion de personne, la remise en question de l'universalisme, et la transition de la croyance en un progrès scientifique et technologique vers la réflexivité et la prise de conscience des risques.

Le texte souligne l'importance de reconnaître les différentes modernités et de prendre en compte la diversité des points de vue, notamment en ce qui concerne les questions de genre, d'écologie, et de cultures non-occidentales. Il mentionne également des initiatives visant à repenser la liberté, à soutenir les mouvements sociaux, et à reformuler les concepts politiques pour faire face aux défis actuels.

En fin de compte, Philippe Lemoine appelle à la réflexion sur la modernité en tant que processus en évolution et à la recherche de motifs d'espoir pour l'avenir.

Y a-t-il encore un sens de l'Histoire ? Après la Seconde Guerre mondiale, malgré Auschwitz et malgré Hiroshima, on a continué de croire aux promesses de la modernité. Deux thèmes cristallisaient les espoirs : la Paix et la Croissance. Ils permettaient de continuer de tabler sur une marche de l'humanité faite d'émancipation individuelle, d'entente universelle, de progrès technique et de démocratie.

L'ambiance est aujourd'hui tout autre. Depuis l'attentat du World Trade Center, il n'y a plus un coin sur Terre qui puisse se croire en totale sécurité. Avec l'invasion russe en Ukraine, la guerre a fait son retour en Europe. La paix n'est plus à nouveau qu'un état transitoire. Quant à la croissance, les crises de 1973 et de 2008 en avaient fissuré la force ; le dérèglement climatique et écologique en conteste désormais le principe. Depuis plusieurs décennies, notre maison avait commencé à brûler et nous regardions ailleurs. Le déni n'est plus possible. Le souvenir du Titanic nous rappelle ce qui arrive à un paquebot où l'on a continué de boire et de danser, comme si de rien n'était, après la collision.

L'horizon est aujourd'hui bouché. On entend parfois dire qu'il faudrait formuler de nouveaux récits. Chaque année, quelques publications s'essaient à relancer les dés et dessinent des dystopies inédites. L'espoir n'y a plus de place, si ce n'est sous la forme modeste d'un espoir de survie. Le survivalisme prend ainsi l'allure d'un guide des bonnes pratiques pour résister à la catastrophe. La collapsologie va au-delà et tente de trouver si ce n'est un sens, du moins une sérénité, dans l'acceptation de l'effondrement. Sommes-nous face à une malédiction ? Faudrait-il s'en remettre à une divine Providence ? Si l'on veut tracer un nouveau chemin d'espoir, on ne peut esquiver le débat sur le sens de l'Histoire.

POST-MODERNITÉ OU NOUVELLE MODERNITÉ ?

Les faits semblent nous condamner à ces sinistres errances. Quel regard pourrait encore se détourner des rapports du GIEC ? Ce ne sont pourtant pas les

AMORCER LES REBONDS

faits qui ont transformé, à eux seuls, nos représentations de l'avenir. Avant même l'alerte scientifique, il y avait eu une cassure culturelle, annoncée par le cri des artistes. En 1976, la chanson des Sex Pistols « Anarchy in the UK » électrisait ainsi l'Angleterre. L'année suivante, leur deuxième single explicitait le message : « There is no future in England's dreaming ». *No future* : c'était le début du mouvement punk ! En 1978, la chanson « Banlieue Nord » de Starmania proclamait : « Y a plus d'avenir sur Terre / Qu'est-ce qu'on va faire ?... Sans foi ni loi / Sans feu ni lieu / Je veux vivre et mourir... Dans ma banlieue / J'ai tout cassé / J'ai pas de passé / J'ai pas d'avenir ».

En France, cette crise de futur prospéra tout particulièrement et prit la forme d'un clap théorique, annonçant la fin même de la notion de modernité. Dès 1979, Jean-François Lyotard publiait « La condition postmoderne ». Il y annonçait la mort de la modernité et des deux métarécits qui l'avaient structurée et portée : celui de l'émancipation du Sujet rationnel (les Lumières, Kant, Rousseau) ; celui de l'histoire de l'esprit universel (Hegel et, par certains côtés, Marx). Les philosophes s'engouffrèrent dans la brèche, au point de disserter avec Alain Finkielkraut sur *La défaite de la pensée* (Gallimard, 1987). Quant aux économistes, ils se saisirent de l'hypothèse pour agiter à nouveau le spectre périodique d'un « déclin français » (cf. par exemple Nicolas Baverez, *La France qui tombe : un constat clinique du déclin français*, Perrin, 2003).

Au début des années 2000, cet enfermement national dans un langage décliniste et postmoderne était toutefois singulier. Dans l'entreprise que je dirigeais, LaSer, nous faisons partie de ceux qui voyaient que la révolution Internet était en train de changer tant de choses ! Depuis notre Centre de démonstration, L'Échangeur, nous étions témoins d'un certain souffle d'optimisme qui osait parcourir à nouveau les économies occidentales. Nous décidâmes alors d'engager une réflexion collective autour d'une hypothèse différente : non pas celle de la fin mais d'une rupture dans l'histoire de la modernité. Pour l'explorer, le parti-pris était de prendre de la hauteur et d'enjamber 1979, en comparant le paysage social en train d'émerger dans les années 2000 avec celui des années 50, à un moment où l'on pensait saisir clairement ce que signifiait la modernité. Différents critères nous amenèrent à nous focaliser sur l'année 1954 et à retenir sept signes très divers, sept émergences analysées à l'époque par les meilleurs esprits car leur paraissant être le comble d'une modernité avancée :

ESPOIR ET MODERNITÉS

- *Modernité politique* : le discours d'investiture de Pierre Mendès-France, véritable « discours politique de comptabilité nationale » selon l'expression de Simon Nora, analysé de façon pénétrante par François Fourquet dans « Les Comptes de la Puissance » (Edition Encre) ;
- *Modernité imaginaire* : l'arrivée de Brigitte Bardot au Festival de Cannes de 1954, figure emblématique du *star system* et de son renouveau mammaire, analysé par Edgar Morin dans le texte fondateur de la sociologie française des médias, « Les Stars » (1957) ;
- *Modernité entrepreneuriale* : la création de la FNAC (L'agitateur d'idées) et des centres Édouard Leclerc (L'épicier de Landernau), qui ont été avec Decaux et le Club Med, au cœur d'une brillante analyse sur l'innovation de services par Michel Crozier ;
- *Modernité ludique* : l'apparition en 1954, du rock d'une part et du tiercé d'autre part, événements marquants des analyses de Paul Yonnet ;
- *Modernité symbolique* : l'annonce de la DS (Déesse !) au Salon de l'auto, phénomène central, à côté de l'action de l'Abbé Pierre durant l'hiver 1954, des « Mythologies » de Roland Barthes (publiées en 1957, mais écrites entre 1954 et 1956) ;
- *Modernité ontologique* : la réflexion de Georges Bataille sur les grottes de Lascaux, découvertes pendant la guerre et qu'il visite à cette époque, s'interrogeant sur ce qu'elles révèlent du refus de l'homme de se représenter, un moment majeur de sa pensée sur la naissance de l'Art ;
- *Modernité informatique* : la mort, en mai 1954, d'Alan Turing, le père de la science informatique, dans des circonstances particulièrement interpellantes, quatre ans après avoir publié le texte fondateur de l'Intelligence Artificielle, « Computing Machinery and Intelligence » (Mind, 1950).

Chacun de ces événements était revisité, cinquante ans plus tard, soit par leurs commentateurs de l'époque (Edgar Morin, Michel Crozier, François Fourquet, Paul Yonnet), soit par des regards neufs (Éric Barcheath, Jean-François Perret, Dominique Wolton, Alain Touraine). Isolément, chaque fait analysé pouvait faire croire à une continuité ; reliés les uns aux autres, on voyait à quel point, tout avait changé. Le texte publié fut à la base du Forum d'Action Modernités. Il s'intitulait : *1954-2004 : D'une modernité à l'autre* (Éditions 00h00, 2002).

TROIS RUPTURES

L'approche que nous avons suivie recoupait sur certains points l'approche de Jean-François Lyotard : nous repérons bien une bifurcation sur les deux plans du Sujet rationnel et de l'Universalisme. Mais nos conclusions se fondaient sur un tout autre corpus que celles du philosophe. Son travail était à l'origine un « rapport sur le savoir au XX^e siècle », commandé par le gouvernement du Québec. Notre modeste approche était beaucoup plus pragmatique et diversifiée : politique, imaginaire, entrepreneuriale, ludique etc... Un seul chapitre relevait indirectement de l'épistémologie : celui sur Turing. Mais il n'était pas du tout abordé dans la même optique.

Plutôt que de « fin de deux métarécits », notre analyse conduisait à repérer une rupture sur chacune des deux faces de la modernité : l'Individu et l'Universel. En effet, au fil des exemples, on observait d'abord un glissement dans l'ordre du Sujet, amenant à passer de la classique notion d'Individu à une notion encore en devenir, celle de Personne. Quand on explore la rhétorique démocratique de Pierre-Mendès-France ou les innovations de services portées par André Essel ou Gilbert Trigano, on voit la notion « atomique » d'individu (Individuum : un parmi le nombre) s'enrichir des notions de décideur et d'acteur, tandis que les « stars », analysées par Edgar Morin, sont des personnages mi-dieux mi-hommes, déjà descendus de l'Olympe pour annoncer la marche vers une galaxie de looks toujours plus différents, toujours plus uniques, toujours plus semblables à soi. Le monde se peuple d'avatars et de doubles. Le concept-clé devient celui de personne, au double sens de *Personna*, le masque du théâtre grec et de Personne, l'unité transcendente de l'Être.

L'autre rupture concerne l'Universel, au sens d'une harmonie qui se construit sur la logique de l'Un. Le fait que le Sujet échappe à la représentation indécomposable de l'Individu-atome compromet en lui-même la vision d'une mécanique gravitant autour de ce Centre. « Je est un Autre » avait dit Rimbaud. Prolongeant la réflexion de Paul Yonnet sur le rock, nous interrogeons l'apparition de cette déchirure de la modernité qu'avait constitué l'esthétique punk. Nous inspirant du magnifique livre de Greil Marcus *Lipstick Traces, une histoire secrète du XX^e siècle*, nous montrions ainsi comment le punk était une réapparition, dans le

ESPOIR ET MODERNITÉS

rock, de la révolution dada. Ce changement de perspective n'est en rien une fin de la modernité. Dès 1975, le sociologue Henri Lefebvre avait d'ailleurs écrit : « Dans la mesure où le mot modernité a un sens, c'est celui-ci : elle porte en elle, dès le début, la négativité radicale, le Dada, cet évènement qui eut lieu dans un café de Zurich ». Et, en 1954, au départ-même de notre historique, le premier numéro de *Potlatch*, la revue de l'Internationale Lettriste, future Internationale Situationniste, titrait : « Les Cathares avaient raison ». Raison car, croyant au Diable et au double, ils réfutaient toute logique de l'Un. Au sein de la modernité, c'est cette vision plurielle, celle du Cosmos, qui se substitue à l'Universel.

Crozier, Morin, Touraine, Wolton, Yonnet... : notre enquête nous avait conduit à faire le tour des plus grands noms de la sociologie française. Mais au moment où nous avons publié notre essai, cette interrogation sur la modernité n'avait pas de statut en France. Il en résultait d'abord des malentendus : que cherchez-vous, derrière ce thème de modernité ? Moderne, cela ne veut pas dire contemporain ? Ou alors, c'est que vous vous intéressez à l'Art Moderne... C'est bien ça ? Par ailleurs, malgré certaines allusions que nous avait fait François de Singly ou Jean-Claude Kaufmann, rares étaient ceux qui savaient que ce débat que nous voulions lancer se déroulait déjà dans plusieurs pays étrangers : au Royaume-Uni notamment, avec Anthony Giddens ; en Allemagne également, avec Ulrich Beck. Personnellement, nous ne le savions pas. C'est à l'occasion des échanges consécutifs à la sortie du livre que nous avons lu puis rencontré ces deux grands sociologues.

Nous constatâmes alors que ces intellectuels avaient en commun d'avoir lu Lyotard et les thèses françaises sur la postmodernité mais qu'ils n'en étaient pas restés là. Eux aussi, avaient trouvé plus pertinent de supposer qu'à la modernité classique avait succédé une autre modernité : une seconde modernité ou une modernité avancée, selon Giddens ; une modernité réflexive, selon Beck. Et, eux aussi, avaient repéré les deux facteurs de rupture qu'étaient le statut de l'Individu et celui de l'Universel. Dans *Les conséquences de la modernité* (Cambridge : Polity, 1990) et, plus encore, dans *The Transformation of Intimacy : Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies* (1992), Anthony Giddens fait des transformations profondes de l'intimité un marqueur essentiel du changement de modernité, avec le passage d'une société où l'identité individuelle est héritée à une société où elle est bricolée. Quant à la crise de l'universalisme, on la trouve esquissée dans le célèbre *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité* d'Ulrich Beck (Aubier,

AMORCER LES REBONDS

2001) et développée dans *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* (Aubier, 2006). Dans le vocabulaire même, notre travail rencontrait le leur.

Il y avait toutefois un plan que nous avons moins mis en avant et qui constitue pourtant un troisième facteur de rupture dans l'histoire de la modernité : la croyance dans un Progrès d'origine scientifique et technique. Dans *La société du risque*, Beck montre bien comment la modernité classique voyait le Progrès comme un train tiré par la locomotive scientifico-technologique, alors que, depuis Hiroshima et Tchernobyl, la modernité repose plutôt sur la capacité d'une société à anticiper et à maîtriser les risques engendrés par la Science et la Technique. C'est cette attitude d'anticipation et de rétroaction que Beck appelle d'ailleurs la « réflexivité ». Partie prenante des débats sur l'informatisation de la société, il nous semblait en effet indispensable d'ajouter et d'analyser en profondeur cette troisième rupture. D'une part, même s'ils avaient co-signé un livre sur *La Modernité réflexive*, Beck et Giddens n'étaient pas en parfait accord sur ce point, le premier étant un inspirateur intellectuel des Verts allemands et le second le théoricien de la « Troisième Voie » sociale-libérale de Tony Blair et un farouche adversaire de l'écologie politique. D'autre part, ayant travaillé avec Edgar Morin et familier des questions soulevées dans *La Méthode*, nous connaissions les transformations internes au monde du Savoir et de la Connaissance qui faisaient que ces notions d'anticipation et de rétroaction n'étaient plus exclusivement sociétales mais que, depuis la cybernétique et la théorie des systèmes, elles habitaient la technologie elle-même. Il était nécessaire de creuser et d'aller plus loin.

MODERNITÉS AU PLURIEL, MODERNITÉS AVEC UN « S »

Le Forum d'Action Modernités est né de ces débats. Dès l'origine, nous avons choisi de l'appeler « Modernités » au pluriel, Modernités avec un « S ». Il s'agissait d'abord d'indiquer que nous refusions l'idéologie française du postmodernisme et que nous trouvions préférable d'affirmer que l'Histoire avait toujours un sens mais que celui-ci n'était déchiffrable qu'en supposant une cassure dans l'histoire de la modernité. Refuser la mort de la modernité passait par l'affirmation d'une succession de plusieurs modernités. Mais ce pluriel n'a pas une simple signification chronologique. Il signifie également que les enjeux sur lesquels a buté la modernité classique se révèlent tels que la modernité est désormais une affaire en devenir, un *work in progress*, nécessitant la contribution de tous. Pour s'éclairer à

ESPOIR ET MODERNITÉS

nouveau, l'horizon suppose qu'une cohérence riche se dégage de la confrontation et de l'agrégation de visions multiples. La modernité nouvelle ne peut plus être la victoire d'une rationalité restreinte, incarnée par les seuls mâles blancs de l'Occident développé.

La période actuelle est marquée par une multitude de travaux réhabilitant et valorisant le rôle de femmes remarquables dans l'histoire de la Cité, de la Science, de la Pensée et tout un courant du féminisme souligne qu'il y a une spécificité du féminin dont l'oubli engendre un risque d'hémiplégie. Au-delà de ce que nous avons écrit sur Turing, l'avancée de l'Intelligence Artificielle interroge par ailleurs sur les limites auxquelles l'esprit humain se condamne lorsqu'il essentialise une division immuable entre deux sexes et ignore l'apport LGBTQ+ et *queer*. D'autres travaux insistent sur la fécondité intellectuelle d'autres Lumières que les Lumières occidentales. Ils montrent comment une expression différente de la modernité se cherche en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique Latine. À la suite d'Eduardo Viveiros de Castro et de Philippe Descola, l'anthropologie admet que plusieurs ontologies cohabitent, plusieurs représentations de l'Homme et de la Nature. Les représentations culturelles des peuples premiers peuvent jouer un rôle essentiel dans la résilience future de l'humanité.

Dans ses débats et dans ses travaux, le Forum d'Action Modernités défend cette conception plurielle. Il se garde des tentations de repli que recèlent les controverses actuelles sur le *wokisme*. Si l'on veut assurer l'avenir des concepts-clé de la modernité, ceux d'universalisme et ceux de laïcité par exemple, on doit le faire en tirant les leçons de ce que nous apprend le changement du régime de modernité. Trois chantiers dans lesquels le Forum s'est engagé, permettent d'illustrer ce parti-pris. Le travail pour *Repenser la Liberté* tout d'abord (Descartes & Cie, 2022) : au cœur de ce travail collectif, il y a la conviction que cela a été une terrible erreur que de ne pas faire vivre le concept de Liberté, en-dehors d'une réflexion sur les individus et le marché, abandonnée aux seuls économistes. À l'âge de Chat GPT et de la reconnaissance automatique des visages, il y a pourtant tant à dire...La conséquence, c'est une pauvreté d'argumentaire et une faiblesse dans la capacité d'entraînement, lorsqu'il s'agit de répondre à la montée des populismes et des régimes autoritaires. Même quand la Russie de Poutine envahit l'Ukraine, l'Occident a bien du mal à convaincre le globe que l'enjeu est celui des valeurs, de la démocratie et de la Liberté...

AMORCER LES REBONDS

Un second chantier emblématique est celui de l'implication au côté du soulèvement récent du peuple iranien. Deux soirées de soutien au mouvement « Femme, Vie, Liberté » ont été organisées avec un collectif spécifique, le collectif Barayé : le 12 Décembre 2022 au Trianon (visible sur le replay de CultureBox) et le 17 avril 2023 au Châtelet (visible sur le replay de TV5). Comme cela a été exposé, le slogan « Femme, Vie, Liberté » est en lui-même une trilogie pertinente pour le XXI^e siècle. Femme, car comme l'a déclaré Edgar Morin, le Président d'Honneur du Forum, c'est le premier mouvement social d'envergure dans l'histoire du monde, où les femmes ont été systématiquement à l'avant. Vie, car les enjeux de l'écologie sont bien présents mais non dans une atmosphère d'éco-anxiété et plutôt, selon la formule de Farhad Khosrokhavar, dans celle d'un mouvement social de la joie de vivre. Liberté, car sur le fond et dans la forme, le mouvement iranien a illustré tous les enjeux nouveaux de la Liberté que nous avons pu explorer dans notre livre.

Un troisième chantier est celui d'une reformulation des concepts structurants du débat politique. Un texte est publié dans le présent recueil sur les enjeux actuels de l'immigration. Un article publié par *Esprit* au mois de février questionnait par ailleurs les termes du débat sur le changement climatique et écologique. « Qu'est-ce que la planète ? » demandions-nous. De quoi parle-t-on quand on tente d'élever le débat à une défense des biens communs de l'humanité toute entière ? Il nous avait paru pertinent d'éclairer cette question par un approfondissement de l'analyse de cette fameuse troisième rupture de notre régime de modernité. Alors que des changements majeurs se sont produits depuis plusieurs décennies dans notre modèle de connaissance, les raisonnements en termes de complexité, de systèmes et d'auto-organisation restent abstraits et coupés des représentations. Un penseur comme Bruno Latour a écrit qu'il y avait urgence à atterrir. L'hypothèse que nous proposons est que l'échelle de la planète est une tentative de relier les deux bouts de la chaîne : celle des nouveaux principes de connaissance et celle des expériences vécues.

Ce n'est qu'en renouant les fils de notre modernité en devenir que nous retrouverons ainsi des motifs d'espoir.

AMORCER LES REBONDS

Direction artistique et mise en page : Camille Hellot
Achevé d'imprimer en novembre 2023 par STIPA
Imprimé en France

Remerciements :

Pauline Despis Pigozzo, Camille Dueymes, Marilou Gattino, Clément Lebourg, Eloi Leroux,
Mathis Poussardin Padovani, Alban Schneyder

AMORCER LES REBONDS

SOUS LA DIRECTION DE JEAN-HERVÉ LORENZI

AVEC LES CONTRIBUTIONS DE PATRICK ARTUS, FRANÇOISE BENHAMOU,
NATHALIE CHUSSEAU, NICOLAS DUFOURCQ, PHILIPPE LEMOINE,
MARYLISE LÉON, ÉLISABETH MORENO, PASCAL PICQ, AUGUSTIN DE ROMANET

Alors que s'enchaînent des crises de toute nature, nos sociétés se transforment en profondeur sous l'effet de la technologie, de la démographie et de l'environnement. Pour cesser de subir, nous devons changer de paradigme. Mais comment poser les premiers éléments de ce rebond ?

Afin d'en distinguer les contours et dessiner quelques perspectives, ce Cahier réunit les contributions de neuf auteurs. Trois sujets en émergent, pour lesquels ces experts formulent de nombreuses propositions : apaiser nos sociétés pour leur permettre de débattre sereinement de leur avenir, investir massivement dans l'éducation et la formation de tous et rebâtir le tissu industriel français.

Cet ouvrage est le quatrième tome d'une série de quatre Cahiers des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence, suivant la logique qui structure le programme des 23^e Rencontres : Dissiper les incertitudes, Recréer les espoirs, Faire des choix, Amorcer les rebonds.

lesrencontreseconomiques.fr | lecercledeseconomistes.fr
